



PENDANT QUE
LES EXPOS
PERDENT

GARY CARTER INQUIÈTE...

TABLOÏD
SPORTS

page 3

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, VENDREDI 21 MAI 1982, 98^e ANNÉE, no 118, 66 PAGES, 4 CAHIERS •



Photothèque LA PRESSE

LALONDE RESTE MUET

DOME PETROLEUM EN DANGER

■ Prise à la gorge par des dettes de \$4.16 milliards, la société Dome Petroleum semble acculée à une faillite qui, de l'avis des experts, représenterait une catastrophe nationale.

page B 1

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

DÈS LE 1^{er} JUILLET SUR LES AUTOROUTES

LE PÉAGE PORTÉ À 50 CENTS

...ET À 80 CENTS EN AVRIL 85

■ À partir du 1^{er} juillet, le péage sur les quatre autoroutes du Québec passera de 25 à 50 cents, tandis que le tarif préférentiel sera porté de 10 à 35 cents; en outre, une nouvelle augmentation haussera le péage de 10 cents par année, jusqu'à 80 cents le 1^{er} avril 1985.

page A 3

PAS DE JETONS
NO TOKENS

25

DEMANDEZ
VOTRE
SAC
À DÉCHETS...

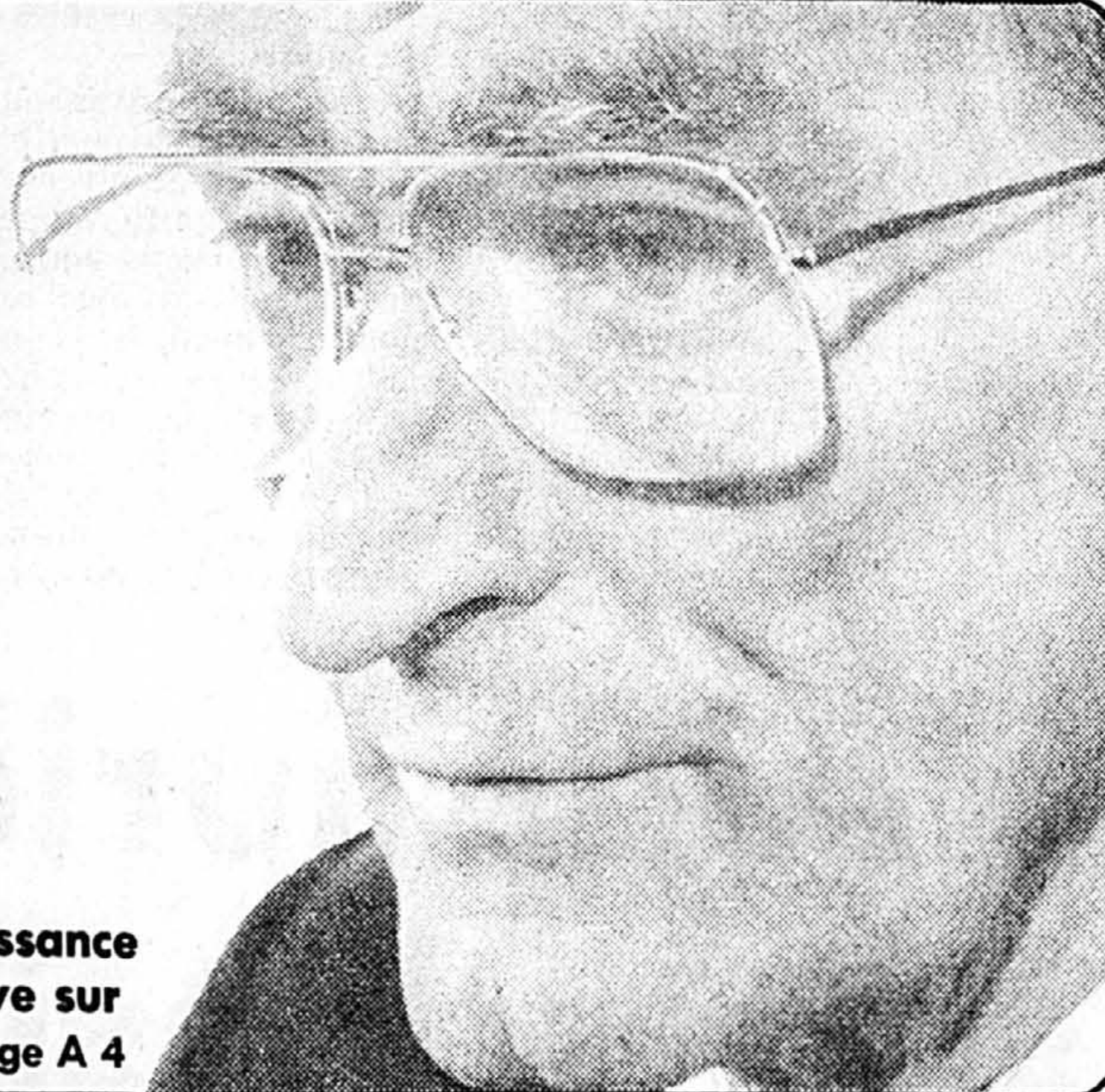
Photothèque LA PRESSE

Photothèque LA PRESSE

LABRADOR: LES LIBÉRAUX PRÊTS À RECONNAÎTRE LA JURIDICTION DE TERRE-NEUVE

■ Pour favoriser l'ouverture de négociations entre les deux provinces, le Parti libéral du Québec recommande la reconnaissance explicite, par le gouvernement, de la juridiction de Terre-Neuve sur le Labrador.

page A 4



LE MONDE

FALKLAND: VERS UNE GUERRE D'USURE

page B 8

SOMMAIRE

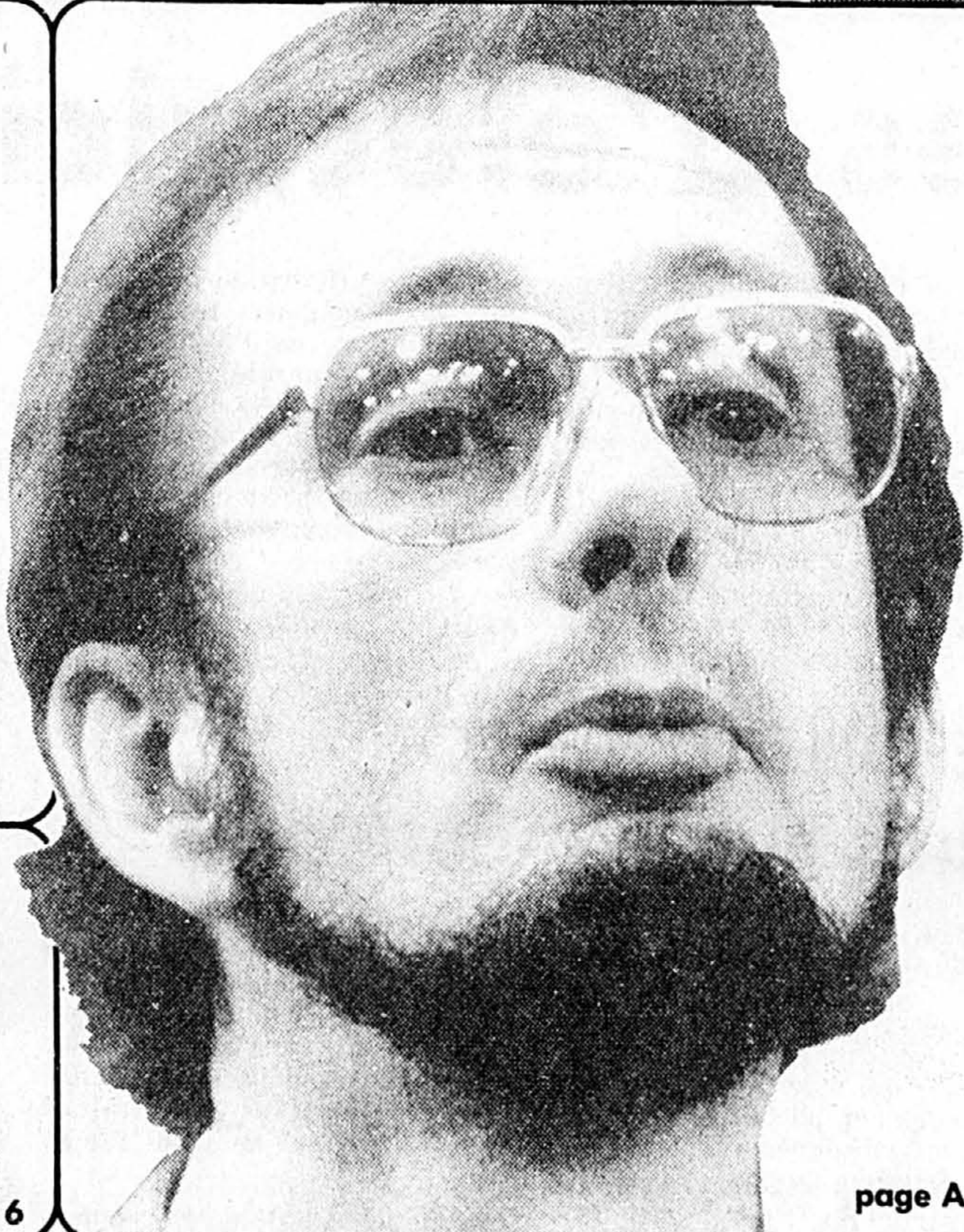
41
Annonces classées: B 5, C 3 à C 10
et sport 14 à 16
Arts et spectacles: A 12 à A 17
— Cinéma: B 10
Décès, naissances, etc.: C 11
Économie: B 1 à B 5
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur? C 7
FEUILLETON: C 4
Horoscope: C 6
Jardinage: C 8
Le monde: B 8, B 11
Météo: A 2
Mots croisés: C 5
Quoi faire aujourd'hui: B 10
Télé-câble: A 16
Télévision: A 13
— Horaires: B 10
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

ÉDITO

CET ILLOGIQUE
CONSEIL
DE SÉCURITÉ

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6



Photothèque LA PRESSE

DÉFICIT ACTUARIEL DE \$8,9 MILLIARDS

BÉRUBÉ S'ATTAQUE AU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

■ En déposant hier à l'Assemblée nationale le projet de loi 68, le président du Conseil du Trésor, Yves Bérubé, a souligné qu'en modifiant le régime de retraite de ses employés, le gouvernement comptait économiser \$680 millions sur une période de trois ans.

page A 5

LE NOUVEAU SERMENT D'HYPPOCRATE

JE FAIS LE SERMENT
DE CONTINUER LE
COMBAT... CAR, CE
N'EST QU'UN DÉBUT.



Les certificats de
DÉPÔT GARANTI
du Trust Général
le mode d'épargne d'un intérêt
SUPÉRIEUR

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

17%

Intérêts versés annuellement.
Période de 3-5 ans.
Dépôt minimum 500\$.
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation

TRUST GENERAL

Montréal/University: 1100, University 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Ottawa: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Vous pouvez obtenir notre dépliant et notre carte de taux dans nos succursales de courtage immobilier.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Budget record d'un milliard rejeté

■ Les membres du Conseil scolaire de l'Île de Montréal ont rejeté hier soir le budget global des huit commissions scolaires de l'Île en acceptant à huit contre sept une proposition soumise par les représentants de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

MADELINE BERTHAULT

Ce budget ne pourra donc pas être remis au ministère de l'Éducation ce matin tel que prévu, ce qui obligera le CSIM et par ricochet, les commissions scolaires, à payer une amende de \$35,000. par jour de retard.

La bataille du budget s'est faite sur le per capita que le CSIM faisait passer de 131\$ qu'il est en 1981-82 à 169\$ pour l'année 1982-83.

La CECM avait plus tôt annoncé qu'elle ne se contenterait pas de ce montant et qu'elle bataillerait pour obtenir 178\$ par élève au chapitre des dépenses du budget hors normes financées par la taxe scolaire.

La différence de coût entre les prévisions du CSIM et la demande de la CECM, représente une somme de près de deux millions de dollars.

Juste avant la réunion sur le budget, le président du CSIM, M. Jacques Mongeau avait souligné: «Je regretterais que ça (le rejet du budget) se produise».

C'est le vice-président du CSIM qui est aussi vice-président du comité exécutif de la CECM, M. Bernard Grégoire, qui a présenté la résolution de la CECM, arguant

que sa commission scolaire «fait face à des difficultés très graves» qui mettent en danger le maintien des services éducatifs de qualité.

M. Grégoire a expliqué que malgré des coupures dramatiques, la CECM ne pouvait pas équilibrer son budget si le per capita était inférieur à 178\$. «La CECM a atteint un niveau plancher de service qu'il lui apparaît précaire de défoncer». Par ailleurs, M. Grégoire suggérerait au CSIM d'utiliser une partie de son «surplus accumulé de 5,2 millions de dollars» pour éventuellement éviter d'augmenter le taux de la taxe scolaire qui dans le budget rejeté d'hier soir représentait 5,8 p. cent des dépenses nettes du CSIM et des huit commissions scolaires, soit un pourcentage légèrement en

deçà de la limite de 6 p. cent établie par la loi 57.

A cela, Mme Louise Archambault-Sheils, de la commission scolaire de Sainte-Croix, a répondu que dans le contexte actuel, l'augmentation prévue du per capita lui semblait suffisante.

M. John Wood de la commission scolaire du Lakeshore est alors intervenu pour donner son appui à la proposition de la CECM.

C'est à ce moment que le président du CSIM est sorti de ses gonds et qu'il a souligné que le budget du conseil avait été établi après consensus sur le per capita et que seule la CECM avait inscrit sa dissidence au moment des consultations.

M. Mongeau a ajouté qu'en lisant entre les lignes dans le budget de la CECM il constatait qu'elle avait un «excellent» service des finances et que «cousin par cousin on peut encore y trouver 1,2 million de dollars». Quant au «soi-disant surplus du CSIM, il n'existe pas car il y a une possibilité de sept millions de créances diverses qui sont en suspens en attente d'une décision du ministère de l'Éducation».

Après le vote, l'atmosphère dans la salle des délibérations était particulièrement lourde. Et M. Mongeau ne l'a pas allégée:

«J'attends maintenant une proposition... Le budget devra être révisé, ré-étudié, représenté, etc... adopté lundi prochain.

Soulignons que le budget rejeté hier prévoyait des dépenses de près d'un milliard de dollars et que 80 p. cent de ce budget était affecté aux salaires et avantages sociaux, soit des dépenses incompressibles. Ainsi, le coût d'un étudiant passait de 3 920 dollars actuellement à 4 325 dollars pour 1982-83.

Quant au budget d'immobilisation de \$41,9 millions il a été adopté facilement.

COUPURES DANS CERTAINS HÔPITAUX

Les syndicats craignent le pire

■ Les soins dispensés dans les centres hospitaliers seront catastrophiques en raison des restrictions budgétaires imposées par l'État et déjà, la situation s'aggrave de semaine en semaine.

PIERRE BELLEMARE

C'est essentiellement le S.O.S. lancé hier en conférence de presse par des dirigeants syndicaux locaux des hôpitaux suivants de la région de Montréal: Notre-Dame, Saint-Luc, Royal Victoria, Hôtel-Dieu et Verdun.

On s'attend, disaient-ils, à la fermeture de l'urgence de l'hôpital Saint-Luc entre 21h et 8h le matin. (Cette question est à l'étude et ne serait pas applicable avant l'automne si elle est acceptée, selon la direction de l'hôpital.) Cette mesure serait assortie de 71 mises à pied le 1er juin, et ce après avoir condamné deux départements, l'un pour accidentés du travail, l'autre pour patients de court séjour.

Un peu partout dans les hôpitaux, il est également question de la fermeture de divers départements, notamment l'obstétrique à

Verdun et à l'hôpital général de Lachine. «Mais où devront aller les femmes enceintes issues de ces milieux?», s'interrogeaient avec inquiétude les chefs de file syndicaux qui, dans le cadre de leur fonction, disent constater «dans le champ» la diminution inquiétante de la qualité des soins.

Chiffons «J» pour patients

Plus que jamais, soutiennent-ils, le slogan «Au Québec, faut se tenir en santé» n'aura été vrai. «L'État n'a pas le droit de sabrer de la sorte dans les budgets destinés aux soins de santé», s'est indignée Suzanne Lortie de l'hôpital Notre-Dame.

mais avoir à être hospitalisés», a laissé tomber M. Gaétan Tardif, leader syndical à l'hôpital de Verdun.

Taxer les multinationales

C'est pour éviter un «désastre national» que ces «témoins» de la qualité des soins hospitaliers ont tenu à sensibiliser le public, «parce que les diverses coupures déjà effectuées ces derniers mois ne commencent qu'à se faire sentir vraiment et ce n'est pas beau à voir».

La solution? En somme, ils reprennent les propos des grands leaders syndicaux, propos tenus lors du sommet économique d'avril dernier, et qui suggèrent au gouvernement québécois de couper ailleurs que dans les services de soins et de santé.

Edifices inoccupés: inaction de Québec

■ Le gouvernement du Québec ne paraît pas avoir une volonté ferme de procéder à la réhabilitation des grands édifices publics inoccupés de la ville centrale et cela se vérifie particulièrement dans le cas de l'édifice Grothé, rue Saint-Laurent, que les ministères québécois laissent à l'abandon depuis plus de cinq ans.

JEAN-PIERRE BONHOMME

C'est l'avis qu'ont exprimé hier les représentants de divers groupes communautaires réunis sous le sigle Corporation Grothé. Ce corps constitué s'est donné pour objectif de recycler le grand édifice de 91,000 pieds carrés et d'en réserver les quatre étages supérieurs au logement des groupes communautaires ou sociaux qui éprouvent actuellement des difficultés à se loger en raison des hausses considérables des loyers commerciaux. Il espère qu'une corporation sans but lucratif permettrait de réduire l'impact économique en tirant des revenus des espaces du rez de chaussée qui seraient abandonnés aux lois du marché libre.

Le porte-parole a expliqué que les démarches de la Corporation Grothé, entreprises il y a six mois, n'ont eu aucun résultat. Il a dit que cette attitude «indifférente» du gouvernement du Québec est semblable à celle qui prévaut pour plusieurs autres édifices institutionnels.

M. Caron a dit craindre que le gouvernement ne transporte la propriété de son édifice Grothé à la Société immobilière du patrimoine architectural, un organisme municipal récemment créée, car, dans ce cas, il n'est pas assuré que le dossier des groupes communautaires sera étudié par les quatre ministères québécois concernés. La Corporation Grothé a déjà soumis un dossier aux ministères mais ceux-ci n'ont pas encore accusé réception. Ce dossier a été préparé par des architectes de l'Université Laval en collaboration avec le Groupe d'intervention urbaine de Montréal et par Atelier Habitation.

Des catholiques dénoncent la réforme Laurin

■ Vingt-huit organismes plus ou moins catholiques se sont prononcés hier contre plusieurs volets de la prochaine réforme de l'éducation, réaffirmant leur attachement à certains points fondamentaux:

- le maintien de l'école catholique;
- le maintien des commissions scolaires confessionnelles;
- le choix de l'école par les parents;
- le maintien de l'école privée.

bation), l'Association des institutions d'enseignement secondaire (privées) et le Mouvement scolaire confessionnel. Ce que tout ce monde réclame, c'est en quelque sorte le retour du préambule de la Loi du ministère de l'Éducation, disparu en 1977, qui répond davantage à leurs attentes que les versions nouvelles.

«Les écoles catholiques ont l'obligation d'enseigner la religion, de dispenser la pastorale et d'assurer la poursuite d'un projet éducatif chrétien. Ce n'est pas toujours ce qui se passe, en particulier dans le dernier cas», de dire Me Jean Pommainville, procureur des intervenants.

«Dans cette institution, a-t-elle déclaré, 2,500 patients attendent leur hospitalisation et 188 lits vont fermer tout de même à l'été; les portions alimentaires (viande) sont réduites de 80 à 65 grammes (3 onces). Et faute de lingerie adéquate, on lave les patients avec des chiffons «J», a-t-elle ajouté.

M. Léo Côté (Royal Vic) trouve cependant inconcevable que les administrations locales des centres hospitaliers hésitent tellement à «dégraisser» le personnel au niveau des cadres pour éliminer surtout des postes détenus par des petits salariés: employés de soutien, des bureaux, auxiliaires de toutes sortes, des gens dont le revenu annuel gravite autour des \$15,000.

«Ce sont eux souvent qui sont directement en contact avec les patients; ce sont eux qui administrent les soins d'une chambre à l'autre. Je vous jure qu'à examiner leurs conditions de travail, ils ne souhaitent qu'une chose: ne ja-

Au lieu de faire combler le «trou» dans les dépenses publiques par les petits travailleurs, entre autres par le gel des revenus dans la fonction publique et parapublique, l'État «aurait pu choisir de faire payer les plus fortunés, c'est-à-dire les compagnies qui, elles, sont responsables de la crise actuelle».

«Des études estiment que si le Québec rétablissait son taux d'imposition au niveau de l'année 1970, cela signifierait pour l'année 1982 des revenus supplémentaires de \$500 millions dans le budget du gouvernement. Et si on abolissait les privilèges fiscaux de la compagnie Alcan, par exemple, qui reçoit \$200 millions annuellement en redevances pour ses usines qui fonctionnent à même notre électricité?», a-t-on conclu.

Le principal responsable de la Corporation Grothé, M. Christophe Caron, a dit regretter, hier, que les lenteurs administratives du gouvernement «entraînent une détérioration continue de l'immeuble et un gaspillage des fonds publics». L'immeuble Grothé, typique des édifices industriels du début du 20^e siècle, où on fabriquait les cigares, a été acquis en 1979 par le gouvernement du Québec pour une somme dépassant \$300,000. Il n'a par ailleurs pas fait l'objet d'un classement et les négociations en vue de son recyclage ont commencé en 1975.

Le président nouvellement nommé de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal, M. Pierre Ouellet, un ancien haut-fonctionnaire du ministère des Affaires culturelles, a convenu que son organisme a déjà engagé des pourparlers pour que la propriété de l'immeuble Grothé soit remise à la ville de Montréal en vue d'une éventuelle prise en charge par la Société immobilière. Cette dernière société comprend 7 administrateurs dont deux représentants du gouvernement, Mme Danièle Rondeau et M. Bruno Grégoire tous deux du ministère des Affaires culturelles du Québec. M. Pierre Ouellet a dit que, dans le cas où l'immeuble Grothé passerait à la Société immobilière, toutes les hypothèses de recyclage, y compris celle de la transformation en logements, seront étudiées.

L'Aide juridique produit son «dossier noir des coupures d'électricité»

■ Hydro-Québec n'a pas moralement le droit «de couper le courant» aux assistés sociaux et aux consommateurs à faibles revenus. Une pareille façon de procéder aboutit plus souvent qu'autrement au déni de justice. Pour les avocats de l'Aide juridique, c'est là une situation scandaleuse et intolérable. Aussi estiment-ils qu'il est urgent de reconnaître aux usagers d'Hydro-Québec des droits précis et un forum adéquat pour les faire valoir.

l'été et de 6 291 durant l'hiver (service domiciliaire). Hydro-Québec a donc effectué en 1980-81 près de 3000 coupures de plus qu'en 1979-80 et cette augmentation a été faite surtout en période hivernale.

Les avocats de l'Aide juridique admettent, certes, que «ce nombre de coupures représente un infime pourcentage (½ de 1%) par rapport au nombre total d'abonnés

que dessert Hydro-Québec. Toutefois, 16 000 coupures représentent 16 000 foyers, c'est-à-dire 50 000 Québécois sans électricité pendant des périodes variables... dans une société qui est et qu'on veut de plus en plus «hydro-électrifiée», et sont autant de preuves que le problème des coupures de courant est réel.

À la fin de l'été 1981, les avocats de l'Aide juridique avaient retracé et analysé 232 dossiers et, fina-

lement, tiraient sept conclusions: la plupart des clients étaient des chômeurs ou des bénéficiaires d'aide sociale; les représentations avec Hydro-Québec étaient difficiles; les ententes avec Hydro-Québec entraînaient financièrement les clients; les corrections d'erreurs par Hydro-Québec exigeaient souvent plusieurs démarches; les ententes Hydro-Aide sociale étaient imputables pour les clients; les usagers ne contestaient pas la dette, mais étaient incapables de payer; la disproportion entre la dette et les moyens pris par Hydro-Québec — réclamation ou interruption de service — pour en obtenir le règlement, était carrément absurde.

RÉPONSE D'HYDRO: Tous sur le même pied

■ (PC) — Hydro-Québec refuse de faire de la discrimination sur la capacité de payer de ses abonnés. Il n'appartient pas à la société d'État d'établir des normes sur qui a le droit de ne pas payer ses comptes sans devoir en subir les conséquences.

Telle est la réaction exprimée hier par un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Maurice Hébert, à la suite de la présentation, par la Commission des services juridiques du Québec, d'un dossier sur les coupures de services.

«Hydro-Québec a perdu \$17 millions en mauvaises créances, en 1981, dont \$9 millions en comptes domiciliaires. Ces pertes, ce sont tous les abonnés qui doivent les amortir», a noté le porte-parole de la société d'État.

M. Hébert n'a pas démenti les statistiques présentées hier matin par la Commission, à savoir que 16,000 coupures de service, dont 6,000 au cours de l'hiver, avaient été effectuées dans l'année 1980-1981. Ces chiffres provenaient d'Hydro-Québec, de toute façon.

«Nous tentons de ne pas couper le service durant les grands froids, mais je ne peux nier que cela soit arrivé», a ajouté M. Hébert.

Le porte-parole de la société d'État a toutefois tenu à préciser qu'Hydro-Québec s'est toujours considérée comme une compagnie qui vend un service, soit l'électricité, et qu'elle s'attend à être payée pour ce service.

Tout en admettant qu'il existe des débiteurs négligents parmi les clients d'Hydro-Québec, les auteurs du dossier noir soutiennent, cependant, que la récente hausse des tarifs d'électricité, la facturation trop tardive et les erreurs de facturation piègent les consommateurs à faibles revenus et favorisent les coupures de service.

L'Aide juridique suggère notamment de créer un programme par lequel on pourrait «rembourser partiellement la facture d'énergie du consommateur à faible revenu», de porter tout litige devant un tribunal administratif — celui-ci devrait être la Commission des Affaires sociales —, d'encadrer le droit d'Hydro-Québec d'effectuer des coupures de service, de reconnaître des droits aux usagers.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 5 Max.: 23
ENSOLEILLÉ AVEC
PASSAGES NUAGEUX
DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	14	Ensoleillé
Outaouais	5	23	Ensoleillé
Laurentides	2	18	Ensoleillé
Cantons de l'Est	2	18	Ensoleillé
Mauricie	2	15	Ensoleillé
Québec	2	15	Ensoleillé
La-Saint-Jean	2	10	Ensoleillé
Rimouski	1	10	Ensoleillé
Gaspésie	1	8	Ensoleillé
Baie-Comeau	0	7	Ensoleillé
Sept-Îles	0	6	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	7	15	
Edmonton	2	15	
Regina	9	16	
Winnipeg	4	17	
Toronto	13	22	
Fredericton	11	21	
Halifax	7	14	
Charlottetown	8	15	
Saint-Jean	1	5	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	17	27	Nlle-Orléans	18	32
Buffalo	14	23	Pittsburgh	14	26
Chicago	14	27	San Francisco	7	24
Miami	18	29	Washington	18	29
New York	19	26	Dallas	—	—

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	10	15	Madrid	25	32
Athènes	16	27	Moscou	6	13
Acapulco	14	29	Mexico	11	25
Berlin	14	22	Oslo	4	6
Bruxelles	9	15	Paris	14	22
Buenos Aires	7	19	Rome	11	27
Copenhague	9	10	Séoul	10	13
Genève	13	23	Stockholm	6	11
Hong Kong	25	29	Tokyo	13	16
Le Caire	13	28	Trinidad	27	34
Lisbonne	11	26	Vienne	14	25
Londres	12	19			

SUR LES AUTOROUTES À PÉAGE DU QUÉBEC

Les tarifs doubleront à compter de juillet

■ QUÉBEC — Les tarifs aux ponts à péage des quatre autoroutes du Québec vont doubler à compter du 1er juillet. Là où l'on paye, en ce moment, 25 cents, on paiera 50 cents; et, là où l'on a droit à un tarif préférentiel de 10 cents aux heures de pointe, le droit de passage montera, à compter du 1er juillet, à

comme les primes de séparation aux fonctionnaires...», a demandé le libéral André Bourbeau au ministre des Transports.

Vingt-quatre ans sans hausses

Il va sans dire que pour Michel Clair ces augmentations ne consti-

tuent d'aucune façon des «taxes indirectes ou régressives» et qu'elles sont tout à fait «raisonnables», compte tenu que «les taux de péage n'ont jamais été rajustés depuis 1958».

«Le 25 cents que vous payez aujourd'hui, explique-t-il, ne vaut plus que 7 cents et, si l'on voulait

conserver un revenu équivalent à celui de 1958, le tarif original de 25 cents devrait être majoré immédiatement à 84 cents».

Le ministre Clair ajoute que, par rapport aux automobilistes américains, nous nous tirons fort bien d'affaires: ainsi, pour l'autoroute des Cantons de l'Est, où il faut déboursier présentement \$1,25, si la tarification américaine était appliquée, c'est plutôt entre \$4,45 et \$30,50 qu'il faudrait payer, selon qu'on se sert de la table tarifaire du New York Thruway ou du Pennsylvania Turnpike.

Michel Clair rappelle, par ailleurs, la politique de son gouvernement en faveur du transport en commun et souligne l'incohérence des décisions prises, ces dernières années, qui ont eu pour effet de faire augmenter de façon spectaculaire les tarifs du transport en commun: «Alors qu'on veut promouvoir l'utilisation du transport collectif, on augmente de 400%, en vingt-deux ans, les tarifs de la CTCUM et on ne touche pas à la grille tarifaire des autoroutes pendant vingt-quatre ans...»

Au nom de cette politique, il annonce, enfin, qu'éventuellement les autobus et les taxis passeront gratuitement aux ponts à péage, et il n'écarter pas la possibilité que certains avantages financiers soient plus tard consentis à ceux qui feront du co-voiturage. Michel Clair compte faire adopter avant la fin de l'année un projet de loi qui légalisera le co-voiturage et reformera l'industrie du taxi.

Selon le ministre, sans ce changement de la structure tarifaire des postes de péage, le déficit de l'Office des autoroutes, qui est maintenant de 400 millions \$, aurait atteint le milliard de dollars dans dix ans.

UNE ÉCONOMIE DE \$30 MILLIONS

L'Office des autoroutes aboli

■ QUÉBEC - L'Office des autoroutes du Québec sera aboli. Le gouvernement estime qu'il pourra ainsi économiser une trentaine de millions de dollars d'ici à cinq ans.

En annonçant cette décision, hier, le ministre des Transports, Michel Clair, a cependant insisté sur le fait qu'il n'y aura pas de congédiement de personnel et a laissé entendre que l'actuel président de l'Office, Georges Tremblay, restera en poste jusqu'à l'an prochain, «puisqu'il est, de toute façon, en fin de mandat», note le ministre.

On intégrera progressivement les effectifs de l'Office au ministère des Transports, ce qui permettra, observe le ministre Clair, «une utilisation optimale du matériel, des immeubles et de l'équipement des centres et des sous-centres de voirie consacrés

à l'entretien des routes à la grandeur du Québec.»

Cette intégration aura aussi pour conséquence d'éliminer le dédoublement du personnel d'encadrement et de rentabiliser davantage que maintenant l'usine de signalisation de Laval-des-Rapides.

Le ministre a reconnu, hier, en conférence de presse, que cette décision aurait pu être prise il y a plusieurs années, compte tenu du fait que l'Office des autoroutes a toujours eu pour mandat de s'autofinancer et qu'il n'y est jamais arrivé, et qu'en conséquence le gouvernement se voyait forcé d'y englober, bon an mal an, une sorte de subvention d'une vingtaine de millions de dollars. «En ces temps de rationalisation des dépenses publiques plus strictes que jamais, on se devait de prendre cette décision», conclut Michel Clair.

Les tarifs des autoroutes: d'un extrême à l'autre

■ Le ministre des Transports, M. Michel Clair, vient de prendre une décision qu'aucun de ses prédécesseurs depuis deux décennies n'avait osé prendre: hausser les tarifs des autoroutes, qui n'avaient pas été modifiés depuis l'ouverture officielle de la toute première en 1958.

Vraisemblablement emporté par son geste courageux, le ministre a fait ce que font tous les ministres du gouvernement provincial depuis deux ans, il a carrément doublé le droit de péage, qui passera de 25 à 50 cents le 1er juillet prochain, pour ensuite augmenter de 10 cents par année jusqu'en 1985. Quant aux résidents de Laval, leur tarif préférentiel passera de 10 à 25 cents le 1er juillet, avant d'être ensuite aboli le 1er janvier 83.

Il était sans doute normal que le ministre procède enfin à un rajustement de la tarification des autoroutes, mais une hausse de 10 cents par année aurait amplement suffi pour couvrir les dépenses du service de la dette et ainsi corriger cet anachronisme.

Quant à la décision d'assurer le passage gratuit aux autobus et aux voitures-taxi, elle s'inscrit dans le cadre d'une politique globale visant à favoriser le transport collectif. Hélas, les autobus qui utilisent les autoroutes ne sont pas légion.

Le LRC (peut-être) Concorde

Les Montréalais ont maintenant l'habitude des expositions annuelles qui se déroulent au port de Montréal et à l'aéroport international de Mirabel. Le succès que connaissent à chaque année ces deux expositions présentées dans le cadre de la Semaine nationale des transports témoigne de la popularité de ces événements susceptibles d'intéresser tant les adultes que les enfants.

Pour les moins bien nantis, c'est également l'occasion de se renseigner et de s'évader sans frais dans un univers de rêve au milieu d'une panoplie de moyens de transport.

L'attraction principale d'Expo Air 82 à Mirabel les 29 et 30 mai pourrait bien être le supersonique Concorde. Il faut dire «pourrait» car, malgré l'obtention d'un corridor supersonique consenti par Transports Canada au transporteur aérien British Airways, il reste encore certains obstacles à aplanir chez le transporteur britannique qui tarde à faire connaître sa réponse finale.

Même si le désir des organisateurs ne se concrétise pas, les visiteurs à Mirabel pourront malgré tout visiter une vingtaine d'avions et de véhicules de service, y compris deux Challenger, de Canadair, et un des Tutor CT 114 utilisés pour la démonstration aérienne des «Snowbirds», dimanche le 30, à 13 h.

Parmi les gros avions également en exposition, il faut mentionner un B-747 d'Air Canada, le B-747 tout cargo d'Air France connu sous le nom de «Pélican» et un Hercule des Forces armées canadiennes. Une visite du centre de fret d'Air Canada et la présence d'une quarantaine d'exposants de l'industrie aéronautique complète le tout.

Cette exposition durera deux jours, entre midi et 17 h le samedi, et entre 10 h et 17 h le dimanche. Pour éviter les habituels bouchons de circulation à proximité de l'aéroport, il est recommandé de s'y rendre très tôt, à défaut de quoi il serait préférable d'utiliser les services à demi-tarif de la CTCUM à partir de la Gare centrale ou de l'aéroport de Dorval.

Le LRC au port de Montréal

Si la venue de Concorde n'est pas encore confirmée, le programme de la journée du port de Montréal, le 6 juin, de 10 h à 17 h, est maintenant complet, et les pôles d'attraction seront vraisemblablement le train de cinq voitures LRC fabriqué par Bombardier pour Via Rail Canada et le destroyer HMCS Iroquois.

Parmi les autres sujets d'intérêt, on peut ajouter la grue flottante Hercule, le brise-glace Normand McLeod Rogers, l'exposition de la gare Iberville, la collection de vieux camions, la démonstration des Forces armées canadiennes et, une nouveauté de cette année, la visite du terminal Bickerdike effectuée à partir du pied de la rue McGill, à bord d'une flotte d'une trentaine d'autobus.

Précision de l'Union des municipalités

Au sujet d'une récente chronique consacrée aux amendes perçues par les municipalités pour les infractions au Code de la sécurité routière, Me Nicole Lafond, adjointe au directeur de l'Union des municipalités, apporte une précision au sujet de l'entente conclue par le ministère de la Justice avec quatre villes de la rive sud.

Cette entente, dit-elle, fait partie d'un projet-pilote découlant du Livre blanc sur la justice publié sous le règne du ministre Jérôme Choquette, et qui visait à long terme le remplacement des tribunaux municipaux par des mini-cours provinciales, projet relégué aux calendes grecques depuis longtemps.

De l'avis de Me Lafond, puisque le gouvernement du Québec assume tous les coûts relatifs à l'administration de ce tribunal, il est justifié de conserver 25 pour cent du total des amendes perçues. En revanche, elle juge que le gouvernement serait mal venu de négocier des ententes similaires avec les villes qui, elles, doivent assumer en entier les frais de leurs cours municipales.

À moins, bien entendu, que le ministre Parizeau, de plus en plus en mal de trouver de nouvelles sources de revenus pour combler ses trous de plus en plus nombreux, ne manifeste le désir de récupérer la totalité des amendes, y compris celles perçues par les villes et les municipalités. Est-il nécessaire de mentionner qu'en 1983, l'ensemble des administrations publiques québécoises toucheront en amendes pour infractions au Code de la sécurité routière pas moins de \$2,7 milliards!



Ces six personnes racontent avoir bel et bien vu des monstres ou des créatures étranges dans différents lacs du Québec. Dans l'ordre, Mme Sylvie Lavoie et MM Donat Levasseur, Louis-Philippe Roy, Elzéar Sirois ainsi que Mme Simone Roy et M. Toussaint Dostie.

Photo LA PRESSE Jean Goupil

SIX TÉMOINS AFFIRMENT AVOIR VU

Le Québec aussi a ses monstres du Loch Ness

■ «Je suis sûre et certaine d'avoir vu un monstre ou une bête énorme dans le lac Saint-François. Vous pouvez dire que je suis folle ou ridicule, ça ne me gêne pas. Je l'ai vu de mes yeux vu. On reste assez surpris.

MARTHA GAGNON

Ce jour-là je distribuais le courrier rural avec M. Gaulin lorsqu'on a aperçu une chose vivante dans le milieu du lac. On pouvait voir de grosses vagues en arrière. C'était foncé, ça allait très vite et ça ressemblait à une chaloupe renversée mais en plus long. On voyait comme une aile dessus, d'un bout à l'autre. Ça avait au moins un bon 15 pieds... Ça a disparu par la suite. Je n'ai vu ni la queue ni la tête, comme si le poisson voyageait sur le dos... Le lac Saint-François est situé tout près du lac Aylmer, non loin de Thetford-Mines.

Pour la première fois de sa vie, Mme Simone Roy, 53 ans, —une femme sérieuse, timide et réservée—, paraissait hier devant les caméras de télévision, répondant avec le sourire aux questions des

journalistes. Elle n'était pas seule, cinq autres personnes de différentes régions du Québec avaient accepté de participer à la conférence de presse donnée par les éditions Stanké à l'occasion du lancement du premier livre sur «Les monstres des lacs du Québec», dans un hôtel montréalais. Ces témoins oculaires qui affirment avoir vu une «tête de vache sans oreille», un «canot à l'envers qui avançait à vive allure», un «billot dentelé», un «cheval couché» ou un «tronc d'arbre vivant» croient sincèrement que les OMNI (objets marins non identifiés) existent et qu'il y a lieu de s'y intéresser. Il ne s'agit évidemment pas du joli dragon à la Walt Disney. Mais peut-on parler de monstres?

Être sceptique

Docteur en philosophie, M. Claude Gagnon, l'un des auteurs du livre, donne sa définition d'un «monstre»: «C'est quelque chose qui semble avoir des proportions énormes et qu'il est impossible de classer selon les normes habituelles». Lui et Michel Meurger, ethnologue à l'Institut métaphysique international de Paris, affir-

ment qu'ils n'ont pas voulu prouver que des Loch Ness québécois vivaient dans nos eaux. Tout comme les témoins oculaires, ils s'interrogent. Mais selon eux, il vaut mieux être sceptique et croire que tout est possible plutôt que de rejeter ces témoignages qui ont été recueillis ici et là. Ce volume ne contient aucune preuve scientifique de la présence de monstres dans les lacs. Il se fonde plutôt sur le récit de témoins oculaires.

A certains endroits, on prend très au sérieux ces «histoires de monstres» qui, soit dit en passant, permettent à des administrateurs de mousser la publicité touristique. L'Etat du Vermont ainsi que la municipalité de Port Henry dans l'Etat de New-York ont même adopté des résolutions pour interdire la chasse aux monstres dans leurs lacs afin de protéger «l'espèce». Dans ce petit village situé sur les rives du lac Champlain, on trouve des dessins de dragons dans les vitrines, sur les «T-shirts», sur des macarons et même sur les poteaux indicateurs. Une première expédition de plongée sous-marine aura lieu les 5 et

6 juin prochain au lac Saint-François afin de permettre à des scientifiques de jeter une nouvelle lumière sur le phénomène des OMNI. D'autre part en Haute-Ecosse, de nouvelles recherches viennent d'être entreprises avec l'espoir d'en apprendre davantage sur le célèbre monstre du Loch Ness.

J'ai vu une bosse noire et grise

Mme Sylvie Thériault-Lavoie, de Saint-Eleuthère, a remis aux auteurs du livre une photographie qu'elle a prise au moment où elle a aperçu une «bosse noire et grise» qui avançait rapidement sur le lac Pohénégamook. Sur cette photo qui a été rehaussée par ordinateur, on ne voit qu'un sillage blanc. Mme Lavoie est persuadée qu'aucun bateau à moteur n'était dans les environs à cet instant précis.

Après la conférence de presse hier, elle confiait à LA PRESSE: «Je me fiche que l'on dise: «elle a des visions» ou encore «c'est un gros brochet». Je parle franchement».

HOLD-UP À LA CAISSE POP LeGARDEUR

Ils ouvrent le feu avec un .12 tronçonné avant d'être capturés

■ Deux dames dans la trentaine ont été blessées, dont une sérieusement, lors d'une attaque à main armée à la caisse populaire LeGardeur, sur le boulevard Lacombe à ville Le Gardeur.

En début de soirée, deux individus, dont l'un était armé d'un fusil tronçonné de calibre .12, ont fait irruption à l'intérieur de la caisse. Le suspect armé a immédiatement fait feu, touchant deux clientes qui étaient sur les lieux. Le deuxième suspect a alors sauté par dessus le comptoir pour s'emparer du contenu des tiroirs-caisses, soit environ 5 000\$.

A l'arrivée des policiers, les deux suspects ont pris la fuite à pied mais ils ont été rapidement rejoints par le l'agent Maurice Roullier de la police de Le Gardeur. Son confrère, l'agent Aimé Lafleur s'est occupé des blessées pendant ce temps.

Les deux suspects sont connus de la police. Il s'agit de Denis Masson, âgé de 22 ans et demeurant à Montréal et de Richard Houle, 22 ans lui aussi et demeurant à Magog. Ils doivent comparaître ce matin au Palais de justice de Joliette sous des accusations de vol à main armée, tentative de meurtre et possession illégale d'arme à feu.

Le PLQ demande que le Québec reconnaisse la juridiction de Terre-Neuve sur le Labrador

■ **QUÉBEC** - Le Parti libéral du Québec demande que le Gouvernement du Québec reconnaisse explicitement la juridiction de Terre-Neuve sur le Labrador afin de favoriser l'ouverture de négociations entre les deux provinces sur les problèmes qui les opposent, notamment au chapitre de l'hydroélectricité.

Cette reconnaissance devra selon le PLQ être sujette à des négociations politiques susceptibles de préciser à l'avantage des deux parties une définition de la frontière «qui épouse mieux la réalité géographique et économique que ne le fait le tracé retenu par le Conseil privé en 1927».

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

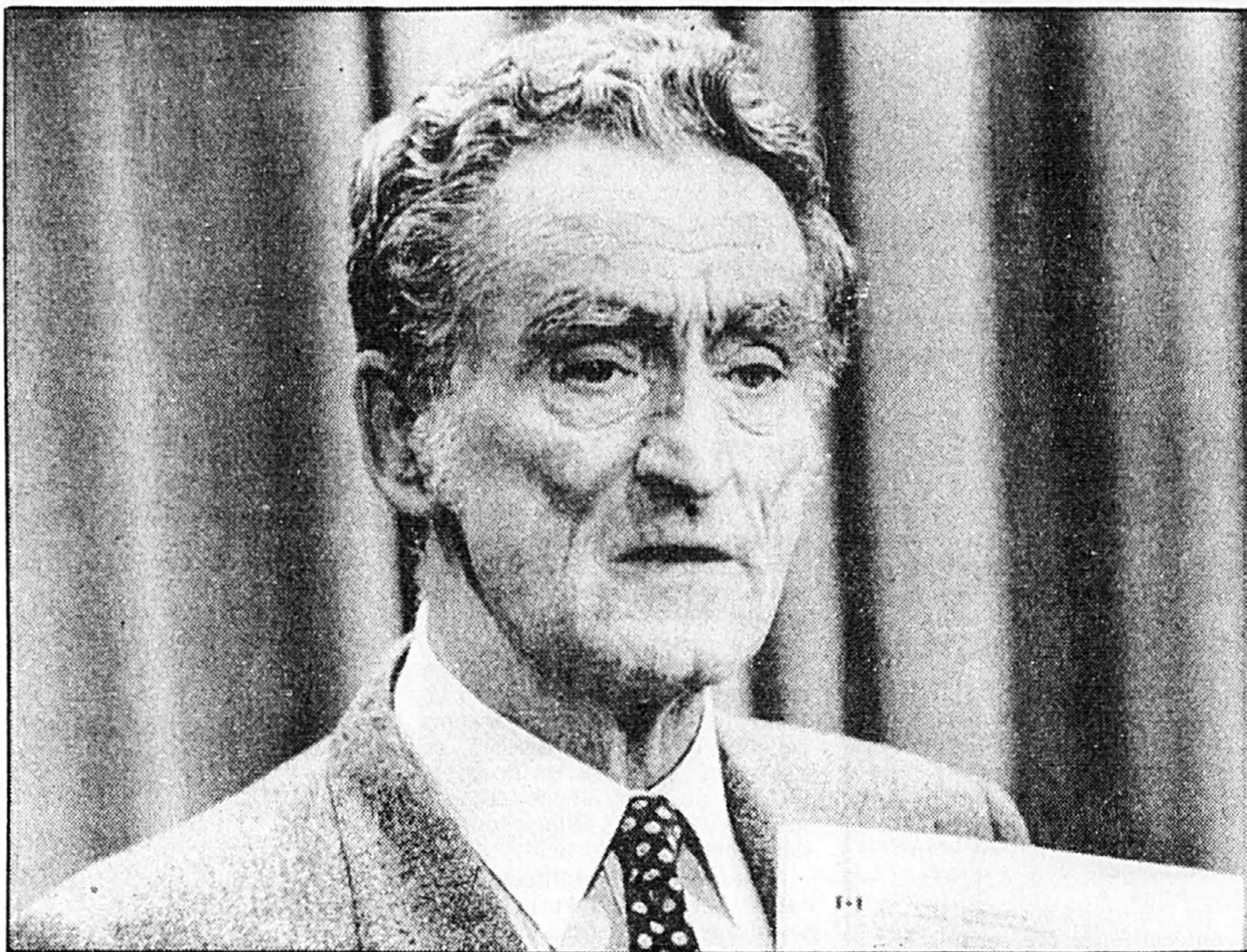
Le Québec devrait notamment tenter dans le cadre de ces négociations, précise-t-on, de se faire remettre la partie du territoire labradorien où se trouvent les têtes des rivières qui traversent la Côte-Nord avant de se jeter dans le St-Laurent.

Ces demandes ont été formulées hier par le chef libéral Claude Ryan alors qu'il explicitait lors d'une conférence de presse la position du PLQ sur la motion du ministre Yves Duhaime demandant à l'Assemblée nationale de s'opposer au projet de loi fédéral C-108, qui permet notamment l'établissement par Terre-Neuve d'un corridor traversant le Québec pour le transport de son électricité aux États-Unis.

Un tel geste de reconnaissance permettrait selon les libéraux de rouvrir la voie à des négociations «ouvertes et réalistes» entre les deux provinces, notamment au sujet du contrat de Churchill Falls, du développement du Bas-Churchill et du harnachement des rivières qui coulent du Labrador au fleuve. M. Ryan, qui était accompagné du critique libéral en matières énergétiques, Pierre Fortier, et du leader de l'opposition en Chambre, Gérard D. Lévesque, a déclaré «qu'en agissant ainsi, le gouvernement du Québec ne ferait que donner suite, à toutes fins utiles, aux conclusions auxquelles en était venue dès 1971 la commission Dorion sur l'intégrité du territoire» qui, selon le chef libéral, «avait été obligée de conclure, après un examen minutieux du dossier, qu'il n'y a aucune espèce de chance de redressement de cette décision de 1927 à l'avantage du Québec, tant au plan légal que judiciaire».

Le chef libéral rappelle que la commission avait également conclu que le gouvernement devait aborder le problème à partir d'une position de négociations visant à clarifier et préciser à l'avantage mutuel certains éléments du tracé de la frontière qui créent des problèmes.

M. Ryan a affirmé qu'en posant ce geste le gouvernement mettrait fin, pour reprendre les termes



Le chef libéral Claude Ryan au cours de sa conférence de presse hier.

photo UPC

qu'utilisait la commission Dorion il y a 11 ans, «à l'indéfinition et à l'équivoque dans lesquelles nage l'affaire du Labrador depuis 40 ans».

Il a précisé que sa formation en était venue à faire cette recommandation après une étude très attentive des conclusions du rapport Dorion et après une visite à Terre-Neuve l'an dernier du député Fortier.

Ce dernier en est venu à la conclusion après avoir rencontré plusieurs personnalités tant politiques que d'autres secteurs, de dire M. Ryan, que «si la position du Québec au sujet de la juridiction politique sur le territoire du Labrador pouvait être explicitée d'une manière claire et nette, cela pourrait beaucoup contribuer à l'ouverture de négociations constructives en vue d'un règlement des problèmes pendents tant au plan politique que judiciaires».

Churchill Falls

M. Ryan s'est par ailleurs prononcé en faveur de l'ouverture du contrat de Churchill Falls, ce à quoi le gouvernement du Québec s'oppose obstinément. En vigueur jusqu'en l'an 2041, ce contrat permet à Hydro-Québec d'acheter à très bas prix les 5200 mégawatts produits par cette centrale et le gouvernement terre-neuvien fait de sa renégociation une de ses priorités, manœuvrant de «débrancher le Québec» s'il s'obstine dans son refus.

M. Fortier estime que Terre-Neuve n'a pas les moyens de «couper le courant», si ce n'est de fa-

çon symbolique pendant une journée ou une semaine. «Ce serait impensable», dit-il, expliquant qu'il y a des réalités financières au-delà des déclarations politiques fracassantes et que la province voisine ne peut se priver des revenus qu'elle tire de la vente de l'électricité de Churchill Falls au Québec.

Le député d'Outremont croit par ailleurs qu'il est tout à fait impossible en pratique, pour des raisons techniques et financières notamment, que le corridor reliant Terre-Neuve aux États-Unis soit aménagé même si le projet de loi C-108 était adopté à Ottawa.

Il explique que le gouvernement de Terre-Neuve deviendrait à toutes fins pratiques propriétaire de Churchill Falls avant qu'un tel projet ne puisse être envisagé et qu'il devrait alors refinancer cet ouvrage, soit une somme de \$800 millions, à des taux deux fois supérieurs à ce qu'ils sont dans le moment. Si la province voisine «débranche» le Québec pour vendre aux Américains, non seulement elle se prive de revenus pendant tout le temps que durera la construction de la ligne, soit 10 à 12 ans, mais elle devra financer l'aménagement de cette ligne, qui coûtera selon lui \$1.5 milliard. M. Fortier estime que Terre-Neuve n'a pas la capacité financière de supporter un tel fardeau de \$2.3 milliards.

Office national de l'énergie

Le député estime de plus que l'Office national de l'énergie ne

donnera pas la permission d'exporter cette énergie pendant 50 ou 75 ans et qu'un amortissement du coût des lignes sur une période de 10 ou 20 ans rendrait le prix de cette électricité inabordable pour les Américains. Il doute par ailleurs que l'ONE permette la construction d'une ligne qui ne soit pas intégrée au réseau d'Hydro-Québec, sachant qu'elle deviendrait peut-être complètement «périmee» dans une ou deux décennies.

M. Fortier estime que les deux provinces se dirigent vers une situation de «guerre ouverte» et qu'il serait tellement plus profitable qu'elle négocie le harnachement du Bas-Churchill et qu'elles vendent l'énergie aux États-Unis.

Il souligne également qu'un règlement du contentieux permettrait aux deux provinces de développer ensemble une stratégie de développement économique par laquelle le Québec pourrait notamment obtenir une part intéressante du développement des ressources pétrolières d'Hibernia situées au large des côtes de Terre-Neuve.

On se souviendra que l'ex-ministre libéral des Richesses naturelles Jean Cournoyer avait suggéré, quelques mois avant l'élection de 1976, que le Québec achète, en contrepartie de la vente à Terre-Neuve de 600 mégawatts additionnels d'énergie de Churchill Falls, cette partie du territoire labradorien que le PLQ veut maintenant obtenir par voie de négociations.

DÉBAT SUR LE LABRADOR Selon le gouvernement, le PLQ fait preuve de lâcheté et d'indécence

■ **QUÉBEC (PC)** - Le Parti libéral s'est attiré les foudres de plusieurs députés du Parti québécois hier en Chambre pour avoir affirmé que le Québec devrait reconnaître que le Labrador appartient à Terre-Neuve.

Cette prise de position assez imprévue a donné un second souffle au débat qui se poursuit en Chambre sur une motion du ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Duhaime, qui condamne le projet de loi C-108 visant à permettre au gouvernement fédéral d'exproprier un corridor énergétique au Québec pour permettre à Terre-Neuve de vendre son électricité aux États-Unis.

Le député du Lac-St-Jean, Jacques Brassard, a été le premier à faire écho aux propos de MM. Claude Ryan et Pierre Fortier,

député d'Outremont, et il n'a pas mâché ses mots.

«Depuis Taschereau qui était premier ministre au moment où le holdup du Labrador a été commis, aucun premier ministre, aucun chef de parti au Québec n'avait osé reconnaître et cautionner le vol territorial de 1927. Jamais. C'est un événement historique. Pour la première fois, un chef de parti du Québec va aussi loin que de reconnaître explicitement la juridiction de Terre-Neuve sur le Labrador. Heureusement, qu'il est chef de l'Opposition».

Selon M. Brassard, Ottawa tente avec son projet de loi de légaliser un brigandage. Le député a particulièrement flétri la décision des libéraux de s'abstenir de voter sur cette motion, les accusant de jouer les Ponce Pilate.

SANTÉ: D'AUTRES COMPRESSIONS Une économie de \$45 millions, dit Johnson

■ **QUÉBEC (PC)** — La politique de compressions budgétaires se poursuit de plus belle au gouvernement du Québec et, hier encore, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a annoncé des modifications à certains programmes de santé devant apporter une économie de \$45 millions sur un total de dépenses prévues de \$269 millions.

C'est ainsi que les programmes de soins dentaires, d'assurance-hospitalisation hors Canada et de remboursement des médicaments, totalisant un coût de \$269 millions, seront «rationalisés» à compter du 1er juillet pour économiser \$45 millions, dont \$28 millions au seul chapitre des soins dentaires.

Au sujet des soins dentaires, a expliqué le ministre, des modifications sont apportées au programme de la chirurgie buccale en excluant à compter du 1er juillet l'ablation de dents ou de racines. En ce qui regarde les enfants de moins de 16 ans et les assistés sociaux, les programmes suivants seront considérés comme couverts par l'assurance-maladie:

- a) l'examen complet à tous les cinq ans au lieu de 18 mois et l'examen de rappel à tous les 12 mois au lieu de six mois;
- b) les radiographies seront réduites et le film occlusal ne sera plus assuré, le film panoramique sera assuré aux cinq ans lors d'un examen complet, entre autres choses;
- c) les services préventifs seront assurés pour les enfants de 12 à 15 ans inclusivement. En-deça de 12 ans, ces services seront désassurés et un nouveau programme de prévention sera instauré dans le réseau de santé publique (DSC

et CLSC) qui rejoindra 100 pour cent de la clientèle;

- d) pour les assistés sociaux, le nettoyage de dents et l'enseignement et la démonstration des mesures d'hygiène seront assurés sur une base annuelle plutôt que deux fois l'an.

Les assistés sociaux pourront faire accepter le remplacement d'une prothèse cinq ans après l'obtention d'une première prothèse par le bénéficiaire, la réparation demeurant cependant assurée.

Les médicaments

Par ailleurs, M. Johnson a indiqué que les médicaments n'exigeant pas d'ordonnance, sauf ceux jugés essentiels comme l'insuline, seront retirés de la liste des médicaments assurés.

C'est dire que 252 médicaments seront retirés de la liste qui n'en comptera plus que 1,669. Ces nouvelles coupures entraîneront une économie de près de \$6 millions.

Le troisième volet du programme de compressions comprend une réduction de la couverture de l'assurance-hospitalisation hors Canada. Les modifications sont de deux ordres: 1) les cas électifs, c'est-à-dire ceux qui ne présentent aucun caractère d'urgence, sont présentement remboursés à 75 p.c. par la Régie. Or, tous ces cas seront désassurés; 2) en ce qui regarde les cas d'urgence, la Régie remboursera en totalité les frais encourus jusqu'à concurrence de \$700 et 50 p.c. des frais excédentaires.

Ces modifications se traduiront par des économies de l'ordre de \$6.5 millions par année.

LA SUPER VENTE CROWN DIAMOND ...EN TOUTE CONFIANCE



MONOCOUCHE CHINA WHITE

LATEX SEMI-LUSTRÉ
D'INTÉRIEUR, BLANC
01-100 PAS PLUS DE

17,88\$
LE 4 LITRES



MONOCOUCHE CHINA WHITE

LATEX MAT-SATINÉ
D'INTÉRIEUR, BLANC
01-001 PAS PLUS DE

15,88\$
LE 4 LITRES



PEINTURE SEMI-BRILLANTE

À L'ALKYDE D'INTÉRIEUR,
BLANC CROWN DIAMOND
01-309 PAS PLUS DE

17,88\$
LE 4 LITRES



PEINTURE MATE AU LATEX

ACRYLIQUE D'EXTÉRIEUR,
BLANC CROWN DIAMOND
02-009 PAS PLUS DE

16,88\$
LE 4 LITRES



ÉMAIL POUR PLANCHERS

INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR,
GRIS TUILE
CROWN DIAMOND
02-230 PAS PLUS DE

16,88\$
LE 4 LITRES

* PRIX EN VIGUEUR POUR LE BLANC SEULEMENT. CES PEINTURES PEUVENT ÊTRE TEINTÉES MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT.

**CROWN
DIAMOND**

**Archambault
de Ste-Rose Ltée**
134, boul. Ste-Rose
Ste-Rose (Laval)
625-1917

Maurice Bernier
1451, Fleury est
Montréal
382-4961

J.-P. Berthelet
2199, Marie-Anne est
Montréal
525-4933

**Quincaillerie J.C.
Cartier Inc.**
2098, Ste-Hélène
Longueuil
651-0568

**Colori-Maitre
Inc.**
1439, Shevchenko
LaSalle
365-2990 - 365-4110

**Coloration
Paris Inc.**
4412, Wellington
Verdun
769-6071

**Centre de la Couleur
Montréal-Nord Inc.**
5150, Charlevoix
Montréal-Nord
322-6040

**Centre de Rénovation
Nadeau Inc.**
3925, Grande Allée,
Suite 107
St-Hubert
678-9022

**Ferronnerie
Charlevoix Inc.**
4690, Charlevoix
Montréal-Nord
322-2031

**Quincaillerie
H. Duskes Inc.**
7875, Côte-de-Liesse
Montréal
341-4140

**Ferronnerie
Dufresne**
5701, Laurendeau
Montréal
767-2136

**Quincaillerie Act Plus
Inc.**
550, 19e Avenue
Lachine, Qué.
637-2525

Dupont Limitée
4925, boul. des
Laurentides
Auteuil (Laval)
622-0880

Empire Wallpaper
Verdun Enr.
5280, Verdun
Verdun
767-1044

A. Gorak Ltée
4528, Jean-Talon est
Montréal
725-1751

L. Gagnon & Fils Inc.
325 ouest, rue Flourey
Montréal
387-2421

**Quincaillerie
Rolac Inc.**
10396, boul. Gouin ouest
Roxboro
684-4142

Serrurier Amherst
1277, Ontario est
Montréal
525-4531

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Marois pourrait convoquer en vitesse une commission parlementaire

■ A défaut d'une entente entre les parties d'ici quelques jours, ce qui est peu probable, le ministre du Travail, Pierre Marois, convoquerait rapidement une commission parlementaire pour dénouer l'impasse dans l'industrie de la construction à la suite du rejet inattendu par les employeurs de l'entente de principe intervenue entre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec et deux des cinq associations syndicales concernées.

LISA BINSSE

Lors de cette commission parlementaire, qui pourrait se tenir dès la semaine prochaine, les représentants syndicaux et patronaux seront entendus et le ministre, par la suite, annoncera un nouveau décret régissant l'ensemble des conditions de travail dans cette industrie. C'est le ministre qui décidera, en tenant compte des représentations qu'il aura entendues, du contenu de ce nouveau décret de deux ans.

Selon l'analyse qu'en font les syndiqués et les employeurs, le contenu du nouveau décret pourrait se situer quelque part entre l'entente de principe qui accordait des hausses salariales de 20 pour cent sur deux ans et le rapport du médiateur Raymond Leboeuf, sensiblement plus avantageux pour les 90,000 ouvriers de la construction.

À la suite de l'entente intervenue le 1er mai dernier entre la FTQ-construction, le Conseil provincial international et l'AECQ, l'unique porte-parole patronal qui regroupe les 15,000 entrepreneurs du Québec, le gouvernement avait décidé de prolonger d'un mois le décret qui expirait le 30 avril sans le modifier pour permettre aux parties de consulter leurs membres respectifs. Donc, le droit de grève et de lock-out ne sera acquis que le 1er juin prochain.

L'entente de dernière minute prévoyait des majorations de salaires (qui devaient prendre effet hier) de 10 p. cent avec un minimum horaire de \$1.25 la première année et de 10 p. cent avec un minimum horaire de \$1.00 la deuxième année en plus d'augmenter les indemnités de frais de déplacement et la contribution patronale aux avantages sociaux. Tout le normatif restait sensiblement le même.

Lors d'une assemblée générale très houleuse réunissant plus de 2,000 entrepreneurs, le conseil d'administration de l'AECQ avait recommandé l'acceptation de cette entente qu'il jugeait somme toute raisonnable dans le contexte économique actuel. Les constructeurs d'habitations, membres de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, ont dénoncé cette entente qui, disent-ils, menace la survie de la construction domiciliaire, déjà en chute libre. Ils ont réussi à convaincre leurs collègues et, à la surprise de plusieurs, le conseil d'administration a été renversé par l'assemblée, ce qui ne s'était jamais vu auparavant.

L'entente avait été ratifiée par l'ensemble des syndiqués affiliés à la FTQ-construction et au Conseil provincial international et la réaction de ces deux associations est quelque peu virulente. Convaincues que ce rejet provient essentiellement des «chaudrons», terme du milieu pour désigner les petits entrepreneurs en construction domiciliaire, elles ont toutes deux fortement dénoncé ces employeurs qui «font du braconnage et ne respectent même pas le décret contre lequel ils ont voté».

Ce rejet, disent-elles, n'aidera sûrement pas à la relance de la construction ni à maintenir un climat serein et la paix sociale dans cette industrie. Il est un peu tôt pour dire ce qui peut arriver mais il est d'ores et déjà acquis que celles-ci mettront tout en oeuvre pour faire appliquer l'entente signée, y inclus la possibilité de recourir à des arrêts de travail dès le premier juin.

Les membres de la CSN-construction et de la CSD, deux groupes qui n'ont pas participé à sa réalisation, n'ont pas eu à se prononcer sur l'entente. Ils en avaient pris connaissance et étaient prêts à s'y soumettre même si la hausse salariale, selon eux, ne couvrirait pas la perte de pouvoir d'achat depuis 1979.

La CSN-construction a qualifié ce «coup de force de l'habitation, secteur qui ne respecte rien, de folie furieuse» tout en rappelant que le problème majeur dans la construction domiciliaire ne provient pas du coût de la construction des maisons mais bien des taux d'intérêt et surtout de leur instabilité.

GAZODUC

La CSN craint un retour de la violence

■ La violence va-t-elle refaire surface sur le gazoduc? C'est la question que se posait hier la CSN-construction qui constate, à la reprise des travaux sur le chantier de Saint-Sulpice, que les compagnies Pe BenCheco maintiennent toujours «leur politique discriminatoire» à l'égard de ses membres en favorisant l'embauche des syndiqués affiliés à la FTQ-construction.

Selon le président de la CSN-construction, Yvon Leclerc, ces entreprises continuent d'ignorer le pluralisme syndical dans l'industrie de la construction

et il se demande si l'intervention du ministre du Travail, Pierre Marois, sera encore nécessaire pour faire respecter les lois et les règlements québécois.

D'ailleurs il invite le ministre Marois, «s'il ne veut pas que surviennent encore des incidents déplorables (comme ceux de l'hiver dernier)», à assumer ses responsabilités et faire respecter le règlement de placement et amener les employeurs à respecter le pluralisme syndical sur les chantiers de la construction et ce immédiatement.

ACCÈS À L'INFORMATION

Un seul amendement

■ OTTAWA (PC) — Le Cabinet fédéral a décidé de faire adopter avant l'ajournement d'été le projet de loi C-43 sur l'accès à l'information gouvernementale, en n'y apportant qu'une seule modification importante, a annoncé hier le ministre des Communications Francis Fox.

Dans la nouvelle version du projet de loi, les procès-verbaux et autres documents du Cabinet (qui faisaient déjà l'objet d'une exemption dans l'ancienne version du projet de loi) seront désormais exclus de l'application de la loi.

Cela signifie que même les tribunaux ne pourront prendre connaissance de ces documents.

Les documents du Cabinet pourront, cependant, être rendus publics après 20 ans.

Les porte-parole des partis

deux dispositions considérées comme essentielles par l'opposition seront maintenues dans la version finale du projet de loi: l'abolition du privilège de la Couronne et la révision judiciaire.

Les ministres ne pourront donc plus soustraire des documents à l'examen des tribunaux pour des raisons de sécurité nationale — comme ce fut le cas tout récemment alors que le solliciteur général Robert Kaplan empêchait la production de documents au procès de l'agent Claude Vermette de la Gendarmerie royale du Canada.

POUR STABILISER SON DÉFICIT ACTUARIEL

Québec modifie le régime de retraite de ses employés

■ QUEBEC — Comme il l'avait annoncé depuis des mois, le gouvernement a décidé de modifier les régimes de retraite de ses employés afin de stabiliser un déficit actuariel qui s'élevait à \$8.9 milliards au 31 mars 1981. Il compte ainsi économiser \$141 millions dès cette année et \$680 millions sur une période de trois ans.

Telle est l'essence du projet de loi 68 qui a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

Lors d'une conférence de presse qui a précédé le dépôt de la loi, le ministre a expliqué que depuis la création des régimes de retraite des enseignants et des fonctionnaires, toutes les cotisations des participants avaient été versées au fonds consolidé et avaient servi au financement des opérations courantes de l'Etat. Dans le passé, le gouvernement n'a donc pas accumulé de fonds pour couvrir les coûts de ces deux régimes de retraite et c'est ce qui explique le faramineux déficit actuariel de \$8.9 milliards.

M. Bérubé a aussi rappelé que depuis 1973, le gouvernement versait une contribution au coût du service courant et qu'il avait adopté des méthodes comptables pour rendre visible l'engagement



photothèque LA PRESSE

Yves Bérubé

à long terme du gouvernement et comptabiliser des montants pour amortir sur 50 ans le déficit actuariel. Or, ces mesures sont apparues insuffisantes et c'est pourquoi le gouvernement a décidé d'agir avant que les générations

futures ne soient trop pénalisées et pour protéger sa cote sur les marchés financiers.

La réforme annoncée englobe les trois régimes de retraite des employés de l'Etat (RRE, RRF, RREGOP) et respectera les paramètres suivants:

-respect intégral des avantages acquis avant le 1er juillet 1982 pour les futurs retraités et maintien intégral des avantages de ceux qui sont déjà à la retraite;

-indexation annuelle des pensions selon l'indice des prix à la consommation moins 3 p. cent pour les bénéfices qui seront acquis après le 1er juillet 1982;

-au 1er janvier qui suit la retraite, protection du pouvoir d'achat proportionnelle au nombre de jours pour lesquels la pension a été versée, ce qui ne s'applique que pour la première année de la retraite;

-partage du coût des régimes à parts égales entre l'employeur et l'employé;

-maintien des régimes de retraite des enseignants et des fonctionnaires, avec tous les autres bénéfices, tout en laissant aux cotisants de ces régimes la possibilité de transférer au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP).

Les taux de cotisation des diffé-

rents régimes seront les suivants: 7.39 p. cent pour les enseignants au lieu de 6.24 p. cent; 6.62 p. cent pour les fonctionnaires au lieu de 6.12; et 5.06 p. cent au lieu de 5.50 pour les autres employés de l'Etat.

Pas tenu de négocier

Le ministre Bérubé a indiqué que le gouvernement n'était pas tenu de négocier les modifications à apporter aux régimes de retraite de ses employés même si les centrales syndicales en ont fait des prérequis pour donner leur consentement à la réouverture des conventions collectives.

Selon lui, la lettre d'entente signée en 1979 précisait que le gouvernement ne s'engageait qu'à former les centrales syndicales sur les modifications qu'il entendait apporter aux régimes.

Par ailleurs, en ce qui concerne la libération complète des négociateurs syndicaux aux frais de l'Etat au cours de la prochaine ronde de négociations comme l'exigent les centrales syndicales, M. Bérubé soutient qu'une pareille demande ne se voit que dans les syndicats de boutique où les patrons défraient à 100 p. cent le coût des négociations. «En offrant de ne défrayer que la moitié des coûts, le gouvernement veut réduire à l'essentiel le nombre de négociateurs syndicaux.»

UN ÉCART JUSTIFIABLE, SELON BÉRUBÉ

Les cadres du gouvernement gagneront 6% de moins que ceux du secteur privé

■ QUEBEC — A cause du gel de salaire imposé aux cadres de l'Etat entre le 1er juillet et le 31 décembre, ceux-ci vont gagner en moyenne 6 p. cent de moins que les cadres de l'entreprise privée.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

C'est ce qui se dégage d'un colloque organisé par la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec sur la rémunération des employés des secteurs public et parapublic auquel participait le ministre Yves Bérubé.

Tout en admettant ce chiffre, le

président du Conseil du trésor ne croit pas qu'un tel écart entraîne des difficultés de recrutement dans l'administration publique. Il suggère même qu'un tel écart est probablement justifiable puisque les cadres de l'entreprise privée doivent répondre de leurs prises de décision et qu'ils sont soumis à l'arbitraire de leur patron. «Dans la Fonction publique, à moins que vous n'ayez été reconnu coupable devant une cour de justice d'avoir tué votre belle-mère après l'avoir torturé pendant une semaine, vous ne risquez pas d'être mis à la porte», a-t-il dit à ses interlocuteurs.

Au cours de son exposé, M. Bérubé a indiqué qu'avec les aug-

mentations prévues cette année par les conventions collectives des employés syndiqués de l'Etat, l'écart de rémunération entre le secteur privé et le secteur public va favoriser ce dernier groupe par une marge de 13.3 p. cent, compte tenu de la réduction de 3 p. cent dans les régimes de retraite.

Selon lui, l'écart salarial est peu significatif (1.4 p. cent) mais il s'accroît lorsque l'on prend en considération le nombre d'heures de travail (3.8 p. cent en faveur du public) et la valeur des avantages sociaux (8.1 p. cent en faveur du public). Au sujet de ce dernier élément, il a révélé que le gouvernement avait complètement sous-

estimé le coût du programme de congés de maternité accordé aux employées du public et parapublic. Alors que le gouvernement avait prévu y consacrer 1/3 d'un p. cent de la masse salariale, il lui en a coûté trois fois plus à cause d'un taux de fécondité exceptionnelle au sein de l'élément féminin travaillant pour l'Etat.

Enfin, M. Bérubé a expliqué que toutes les mesures de réduction du gel des salaires prises par le gouvernement s'imposaient par la crise économique puisque le Québec a un taux réel de chômage de 20 p. cent et que le nombre des assistés sociaux s'est accru de 60,000 personnes.

Chrétien refuse de mettre son siège en jeu

■ OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a écarté du revers de la main hier le défi lancé par le conservateur de Saint-Jean Ouest, M. John Crosbie qui a proposé de mettre son siège en jeu si ses accusations de mensonge à l'endroit du ministre s'avéraient erronées.

Hier aux Communes, d'autres députés de l'opposition sont venus appuyer M. Crosbie se disant d'avis que le ministre Chrétien avait «volontairement induit la chambre en erreur» mardi après-midi.

Le ministre avait alors soutenu «qu'aucune décision n'avait encore été prise» quant au renvoi par Ottawa en Cour suprême du litige avec Terre-Neuve quant à la propriété des ressources offshore.

Or, dès le lendemain matin le ministre Chrétien se rendait dans la capitale terreneuvienne pour annoncer qu'Ottawa, créant un précédent dans l'histoire du pays, n'attendrait pas la décision du plus haut tribunal provincial sur la question et irait tout de suite de l'avant en Cour suprême.

«C'est une tempête dans un verre d'eau», a soutenu M. Chrétien donnant sa parole qu'en aucun temps il n'avait voulu induire la Chambre en erreur.

«La décision n'était pas finale», a lancé M. Chrétien pris à partie par M. Crosbie. Le ministre a par ailleurs précisé que c'est le mardi soir que la décision finale a été prise et que l'arrêté en conseil avait été signé dès le lendemain matin.

LE BLOUSON

Allure décontractée et jeune.
Création Jeno de Paris.
Peau de porc ou cuir.
Huit coloris.

Seulement **295\$**

ARMAND BOUDRIAS

PLACE DONAVENTURE 6818, RUE PROMENADES PLACE
675-2013 ST-HUBERT ST-BRUNO 653-9422 QUEBEC
524-3263

Magasin rue St-Hubert temporairement fermé pour rénovation.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY editorialiste en chef

Cet illogique Conseil de sécurité

■ On se croirait en 1977. Le président du Conseil de sécurité d'alors, M. Paul-Émile L'Écuyer, était en guerre ouverte avec le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault. Le conflit se résumait dans le partage des responsabilités: qui fallait-il tenir pour responsable du malaise au sein de la police? «Les désordres et discordes actuels au sein de la police de la CUM, de même que son immobilisme, sont dus aux structures, aux agissements et aux réalisations du Conseil de sécurité, véritable responsable du malaise de la police», disait le directeur. «L'immobilisme de la police est dû aux faiblesses du directeur Daigneault», lisait-on dans le rapport d'une étude faite par Me Jacques Dagenais sur l'état de la police de la CUM.

Cinq ans plus tard, la crise

d'autorité reprend, les accusations, plus discrètes et plus implicites mais tout aussi dures, recommencent. On a changé les personnes mais le problème demeure, tout simplement parce que les structures ont conservé les mêmes ambiguïtés.

Beaucoup d'enthousiasme avait marqué l'arrivée du nouveau président, M. Yves Ryan, et du nouveau directeur, M. Henri-Paul Vignola. Mais le président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, déclarait: «Ce n'est pas la nomination d'Yves Ryan au Conseil de sécurité qui changera quoi que ce soit à l'illogisme du système actuel.» D'ailleurs, peu de temps plus tard, le président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, demandait à Québec l'abolition du Conseil de sécurité. C'est dire la confiance qu'on avait dans la structure et dans son président.

Malgré cela, en 1980, le nouveau président du comité exécutif de Montréal accédait à la présidence du Conseil. Comment expliquer cette volte-face de Montréal? Sûrement pas par la logique. Mais Montréal voulait s'accorder un nouveau pouvoir sur la banlieue dans l'administration de la police. Il faut supposer que Montréal n'aimait pas ce qui se faisait à la police de la CUM; son arrivée au Conseil devait changer des choses.

Quoi changer? Logiquement, la principale action du directeur, son plan de décentralisation de la police. C'est son enfant chéri, qu'il a défendu contre le refus et l'agressivité de ses troupes. Les policiers n'aimaient ni le principe ni la structure de la décentralisation et ils ne l'aiment pas davantage aujourd'hui. C'est pourquoi ils n'ont pas hésité à appuyer le président du Conseil en opposi-

tion avec le directeur. Car il est évident que le président reproche au directeur son plan. On sait qu'il a fait faire des études sur le service de la police et qu'il est parvenu à des positions divergentes de celles du directeur.

En mars dernier, M. Lamarre s'était fait l'avocat de la centralisation des effectifs policiers. Il a cité comme exemples des villes comme Los Angeles, Seattle, Chicago et bien d'autres. Et il a annoncé que le Conseil prendrait une décision à ce sujet très bientôt. Il semble que le temps soit venu.

Le problème, c'est que M. Vignola est farouchement pour la décentralisation. Et qu'il ne pourrait raisonnablement mettre en application un plan auquel il ne croit pas. La question qu'il faut poser: à qui revient l'autorité de décider d'un plan d'opération policière?

Il est évident que le président et le directeur croient tous deux que la responsabilité leur revient personnellement. Comme en 1977: ils vont se lancer la pierre. Et on assistera peut-être à une ou deux démissions, comme en 1977. Tout simplement parce que, comme en 1977, la structure du Conseil est ambiguë et son autorité, mal définie.

M. Vignola est nécessairement dans une mauvaise position: son état-major l'appuie mais ses forces se rangent du côté du Conseil. De plus, ce qui est encore plus grave, son plan n'a pas produit les résultats prévus: le crime augmente, à Montréal, et la solution des crimes diminue.

Le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, doit rencontrer les deux opposants ces jours-ci. Il a besoin d'avoir un bon dossier car il risque fort de blesser

injustement le président ou le directeur.

Il ne peut donner raison au président: le directeur perdrait toute son autorité sur les policiers. Il ne peut se ranger du côté du directeur: l'agressivité que génère le plan de décentralisation, appuyée sur une inefficacité gênante, l'oblige au réalisme. Le ministre doit s'en rendre compte: ce ne sont pas les hommes qui font problème mais les structures.

M. Vignola est directeur, donc responsable des opérations. M. Lamarre est président d'un Conseil qu'il a dénoncé: il va vouloir le dominer. Mais M. Vignola a été renouvelé dans son mandat et il doit le remplir. Si le ministre veut faire un changement, qu'il change la structure. Autrement, les hommes continueront de se battre inutilement.

JEAN-GUY DUBUC

Le temps perdu des médecins

■ Réunis en assemblées générales, à Montréal et en régions, les médecins généralistes réagissent avec colère aux propositions salariales et normatives du gouvernement. L'atmosphère à la fois lourde et joviale imprégnant les salons de l'hôtel Bonaventure en ce jour de débrayage n'était guère différente, somme toute, du climat qui domine les grands meetings syndicaux au premier jour d'une grève: révolte, indignation et gros mots d'esprit. De même que le syndicat des employés d'entretien de la CTCUM réclamait en janvier la tête de M. Hanigan, de même en mai les omnipraticiens applaudissent avec ferveur l'intervenant qui demande la démission de Pierre-Marc Johnson.

Les réflexes de ces grandes assemblées sont presque toujours les mêmes. Médecins, mécaniciens ou professeurs se comportent de la même manière dans des circonstances identiques. Seuls varient le style, le langage et le revenu. Ainsi, pas plus les omnipraticiens que les travailleurs manuels ou les enseignants n'exigent de leurs dirigeants les textes complets des offres déposées par l'employeur à la table des négociations. Ils font confiance à leurs délégués. Mais ceux-ci, pour des raisons qui relèvent de la stratégie, ne communiquent d'ordinaire à l'assemblée qu'un résumé verbal de la proposition patronale, rarement favorable à la thèse de la partie adverse. C'est une tradition inhérente aux relations de travail et que rien ne saurait ébranler, ni dans les syndicats, ni dans les fédérations professionnelles ou

les corporations. Une tradition que respectent les deux parties suivant un processus presque sacré.

Comme nous aimons tous nos médecins, que nous tenons pour des êtres autonomes et indépendants, on aurait pu croire que leur comportement serait différent. Erreur: ils n'ont pas réclamé la proposition intégrale pour étudier le dossier; ils ont même conspué l'intervenante qui a osé leur faire observer qu'ils n'avaient pas pris connaissance des textes gouvernementaux. Réflexe classique, mais décevant.

Ils ont juré de «livrer une bataille à mort au gouvernement», affirmé que les propositions «briment la liberté de pratique», déclaré que le ministre les condamnait à faire une «médecine de productivité, sommaire et artificielle», annoncé au peuple une prochaine «dégradation des soins». L'analyse que les dirigeants tiraient des offres de Québec pouvait, dans une certaine mesure, susciter des réactions semblables. Il est évident, d'autre part, que la proposition financière faite aux médecins, sensiblement inférieure aux demandes qu'ils avaient formulées, n'est pas de nature à favoriser la bonne humeur d'une assemblée.

Tout se passe comme si la Fédération, après avoir longtemps déploré avec raison le peu d'empressement du gouvernement à négocier, avait maintenant décliné de retarder le moment d'engager sérieusement des négociations. Ce qui semblait si urgent le mois dernier paraît moins pressé à présent. Les omnipraticiens accordent manifeste-

ment plus d'importance à leur campagne de protestations et de débrayages sporadiques qu'à la poursuite des discussions avec l'État sur des offres que la grande majorité d'entre eux ne connaissent pas vraiment.

Les médecins ont-ils tellement de temps à perdre? Les propositions faites aux médecins par le ministère des Affaires sociales traînent dans toutes les salles de rédaction depuis leur dépôt. Pourquoi le bureau de leur Fédération ne met-il pas à la disposition de ses membres un document de 24 pages daté du 13 mai et intitulé «Sommaire des propositions du gouvernement du Québec aux professionnels de la santé» que vient compléter un deuxième texte de cinq pages sous le titre «Les objectifs tarifaires»? À la lecture, ils constateront que les ajustements proposés aux modes de rémunération, de même que les modifications apportées à la grille tarifaire ne constituent en rien une intervention de l'État dans la pratique médicale, mais traduisent plutôt un effort de rationalisation. Ils peuvent le constater et, par la négociation, améliorer le régime suggéré. De même, ils peuvent estimer que les augmentations proposées sont insuffisantes. Mais ils doivent d'abord se donner la peine d'étudier les textes de la proposition. Parions que le MAS consentirait à en distribuer s'ils en faisaient la demande! Pour établir un bon diagnostic, un médecin doit réunir toutes les données nécessaires. Pourquoi n'en feraient-ils pas autant à l'égard des offres de Québec?

MICHEL ROY

La double querelle de Londres

■ À moins d'un revirement miraculeux que rien à l'heure actuelle ne laisse espérer, la crise des Malouines recevra une solution militaire. C'est naturellement la moins bonne des solutions.

Une attaque en règle des Anglais est attendue d'une heure à l'autre. Elle surviendra quand les conditions climatiques seront jugées favorables. C'est l'hiver dans l'Atlantique Sud. La flotte britannique ne peut pas rester dans les parages plus de trois mois.

Dans le discours qu'elle a prononcé hier à la Chambre des communes de Londres, Mme Thatcher a imputé à l'Argentine l'échec de la médiation. Le devoir de mon pays, dit-elle, est de sauvegarder les droits démocratiques des insulaires et de faire en sorte que «l'agression ne soit pas récompensée».

L'action de l'Argentine décidant le 2 avril dernier de se faire justice manu militari dans les îles Malouines a déjà fait l'objet d'une condamnation à peu près universelle. Voilà, essentiellement, ce qui intéresse et concerne la tribune des nations. Le reste concerne les Anglais.

Bien entendu, quand, à la fin de son allocution, le premier ministre rappelle que l'Argentine est gouvernée par des gens dont le dossier au chapitre des droits de l'homme est indéfendable, elle a encore raison. Mais cette situation prévalait bien avant l'invasion des Malouines et était connue

bien avant les événements du 2 avril.

C'est l'Angleterre qui se sent lésée et c'est l'Angleterre qui entend défendre ce qui, à ses yeux, est une possession, avec les moyens et les méthodes qui lui conviennent.

Tout le discours des Anglais laisse supposer qu'un fossé infranchissable a séparé et sépare encore, à la fin des négociations de M. de Cuellar, les deux pays. Vrai ou faux? M. William P. Rogers, qui fut le premier secrétaire d'État de l'administration Nixon, pense que les négociations ont échoué sur des «détails». C'est un point de vue sur lequel il y aura probablement lieu de revenir.

Si les choses finissent mal, comme on peut le craindre, les erreurs coûteront cher à quiconque se sera trompé. Ce n'est pas pour rien qu'on dit que la politique est un art. Et «l'artiste» qui se trompe (en politique) le regrette. Il y a des gens qui n'ont pas encore fini de payer l'erreur qu'ils firent en 1939 en tenant pour certaine et inéluctable la victoire de l'Allemagne. (Ne parlons pas de ceux qui allèrent plus loin et qui la souhaitèrent...)

Les Argentins ont fait une première bêtise en sous-évaluant la vigueur de la réaction de la Grande-Bretagne au coup de force. Ils en commirent une seconde s'ils ont vu dans cette diversion le moyen de refaire l'unité de leur pays déchiré. Pour l'heure, il faut pourtant convenir que le général

Galtieri bénéficie de la fièvre patriotique qui saisit l'Argentine.

Quant à Mme Thatcher, dans toute cette histoire, elle paraît un tantinet présomptueuse. Les opérations militaires qu'elle a voulues ont déjà coûté des sommes astronomiques à un pays qui n'a pas de grands moyens. Mais il est clair en même temps que sa popularité personnelle n'a nullement souffert de l'âpreté de sa gouverne.

L'Angleterre peut compter sur l'appui de l'Europe. Tous les textes officiels le disent; ils ne mentent pas. C'est à Londres même que le président François Mitterrand déclare lundi (le 17 mai): «L'acte initial de l'Argentine a créé une logique regrettable. Depuis, il n'est intervenu aucun fait nouveau qui nous ait incité à changer d'opinion.»

Mais, en même temps, il faut bien constater que France et Angleterre sont à couteaux tirés au sein du Marché commun. Aucun rapport avec les Malouines? Sans doute. Mais, de quelque manière qu'on regarde ce différend, il faut bien constater que Mme Thatcher, déjà occupée par l'Argentine, a ouvert ou a vu s'ouvrir devant elle un second front, celui des partenaires de l'Angleterre ligüés contre elle au sein de l'Europe des Dix. La mésentente qui a éclaté à la réunion de Luxembourg à propos de la contribution de Londres au budget de la Communauté et sur les prix agricoles est d'une exceptionnelle

gravité. Et elle survient à un mauvais moment.

Revenons à nos moutons, c'est-à-dire aux îles Malouines. L'incapacité des États-Unis à agir efficacement dans une zone qui relève de leur influence sera lourde de conséquences. Hais par toute la gauche latino-américaine, les Américains ont réussi, depuis un mois, à se mettre à dos les conservateurs, qui ont l'impression d'avoir été lâchement abandonnés.

À supposer que l'Angleterre, par la force ou par la négociation, récupère les îles, pourra-t-elle longtemps les garder? Qu'en fera-t-elle?

Londres ne s'est pas préoccupé grandement de ces territoires perdus à 8,000 milles de ses côtes. Il n'est pas assuré que leur développement soit possible sans le concours de l'Argentine. Or, c'est vraiment peu dire que d'affirmer que le vent n'est pas en ce moment à la coopération.

Le destin final des îles Malouines est peut-être de tomber dans le domaine des États-Unis. Ce sont les lois de la géographie, autant que l'hostilité et la convoitise de l'Argentine, qui rendent si ardue la tâche que Mme Thatcher assigne à l'Angleterre. Un appel a été lancé à la Croix-Rouge pour l'évacuation de 300 enfants qui sont dans les îles. Pourront-ils, voudront-ils y retourner?

GUY CORMIER

TRAITEMENT DES HÉMORROÏDES À LA FMOQ

... ALORS, J'ENDUIS LA
POINTE DE MA CHAUSSURE
AVEC UNE PRÉPARATION "Z"
AVANT DE FLANQUER MON
PIED À LA FMOQ.



Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Victime de son audace

Gilles Villeneuve était sans contredit la personnalité canadienne la plus connue sur la scène internationale. L'audacieux jeune homme qui a quitté la petite ville de Berthier, au Québec, pour atteindre une renommée mondiale comme coureur automobile était l'athlète canadien le mieux rémunéré.

Mais comme les autres participants au circuit du Grand Prix, Villeneuve flirtait avec la mort lorsqu'à chaque nouvelle course il mesurait ses talents contre la ligne qui sépare le succès de la catastrophe.

Cette ligne, Villeneuve l'a traversée dans le Grand Prix de Belgique. Le style qui lui avait valu la réputation d'être le plus rapide et le plus spectaculaire dans les courses de Formule 1 s'est révélé fatal. Il s'était plaint, avant la course, de ce que les autres coureurs étaient beaucoup trop lents et étaient toujours dans son chemin. Il a frôlé la roue arrière de l'une de ces voitures plus lentes, et sa voiture a fait plusieurs tonneaux. Villeneuve est mort des blessures subies dans l'accident.

Certains critiqueront les mesures de sécurité qui entourent ces courses, mais Villeneuve en connaissait et acceptait les risques. Sa mort est une tragédie

pour sa famille, ses amis et ses admirateurs, mais dans le monde téméraire où il vivait, elle ne constitue pas un événement absolument inattendu.

Malheureusement, il a poussé sa chance un peu trop loin.

«The Ottawa Citizen»

Dorval et Mirabel

Il suffit de suggérer qu'on réoriente les vols locaux vers l'aéroport de Mirabel pour que — selon les autorités de Mirabel — même les députés fédéraux se rebiffent. Les députés libéraux, dit-on, prennent très mal la rumeur voulant que le cabinet transfère les vols locaux de longue distance de Dorval à cet éphémère blanc d'aéroport qu'il a construit à 55 kilomètres de Montréal.

Cette décision causerait beaucoup de désagrément aux passagers, qui devraient payer \$40 pour se rendre en taxi jusqu'à la ville. Elle entraînerait des coûts plus élevés d'administration pour Air Canada et CP Air.

Actuellement Mirabel perd \$25 millions par année, parce que les seuls voyages qui y arrivent sont ceux qui ne peuvent faire autrement, et ils ne dépensent que le strict nécessaire; mais M. Ian Watson, député libéral de Châteauguay, dit que la nouvelle dette publique causée par tout transfert des vols locaux dépasserait probablement \$25 millions par année. (...)

«The Globe and Mail»

Une réponse aux détracteurs du nucléaire

Dans leur article du 6 mai 1982 contre l'énergie nucléaire, les représentants de l'Alliance Tournesol et du Regroupement pour la surveillance du nucléaire (ATRPSN) lancent un appel strident pour un débat public, tant sur le nucléaire que sur toute la question énergétique. Ce faisant, ils s'adonnent aussitôt à des déclarations sans appui scientifique, lesquelles, loin de promouvoir une saine réflexion sur les arguments pour et contre, servent plutôt à cacher les faits et à brouiller l'esprit du lecteur.

Par exemple, ils condamnent d'emblée un centre de recherche projeté pour Varennes, dont la vocation serait, semble-t-il, la fabrication de combustibles nucléaires artificiels. Or, disent-ils l'un de ces combustibles, l'uranium 233, «est un matériau stratégique qui peut être utilisé immédiatement pour fabriquer une bombe atomique».

L'uranium 233 (U233), fabriqué à partir du thorium, le bien plus commun uranium 235 (U235), extrait du minerai

d'uranium, ainsi que le plutonium, sont tous fissibles et peuvent tous être utilisés soit dans la fabrication de bombes atomiques, soit dans les centrales nucléaires pour produire de l'électricité. Toutefois, il est pernicieux de prétendre implicitement comme le fait l'article en question, que le cœur de la bombe atomique et le combustible d'une usine nucléaire sont identiques et interchangeables. Ils ne le sont manifestement pas.

Une centrale nucléaire, d'une part, use du combustible qui contient de la matière fissible U235, U233, ou autre, à une concentration de moins de 3,5%, le reste étant inerte et non fissible. Une bombe atomique, d'autre part, contient de la matière fissible (U235, U233 ou autre) à une concentration de plus de 90%. Sans un tel enrichissement, conjugué avec une masse et une configuration géométrique convenables pour promouvoir une réaction en chaîne, il ne pourrait y avoir explosion. Le combustible d'une centrale nucléaire

étant d'une très faible teneur en matière fissible, il n'est pas plus explosif qu'un pot de cornichons saumurés.

Il est significatif qu'aucun des pays présentement reconnus comme détenteurs de bombes atomiques n'ait utilisé le cycle nucléaire de production d'électricité pour fabriquer ses bombes. Ils avaient tous choisi la fabrication de bombes atomiques d'abord, et la production d'électricité dans des centrales nucléaires ensuite. La raison de cette unanimité est claire: il est de loin plus facile de s'employer à fabriquer des bombes atomiques, que de produire de l'électricité par la voie nucléaire. Il existe actuellement huit différentes méthodes de fabrication d'explosifs nucléaires (et trois méthodes additionnelles sont en voie de développement), dont une seule pourrait avoir un lien quelconque avec la production d'électricité. Celle-ci, étant la moins efficace et la plus inépte, consiste en l'extraction et l'enrichissement de matériau

fissible à même les barres de combustible d'une centrale nucléaire (U233, U235 ou autre). Ce procédé est le plus lent, exige le plus d'expertise, et coûte dix fois plus cher que la méthode qui précède en termes de coût et de difficulté technique.

C'est pourquoi le combustible nucléaire n'est pas une cible alléchante ni pour des terroristes, ni pour des voleurs, ce qui consigne au domaine du farfelu le scénario d'État policier à Varennes, tel qu'il fut imaginé par les auteurs de l'article. Toutefois, c'est peut-être précisément le degré très élevé d'inaptitude inhérent à la méthode, qui motive l'ATRPSN à voir dans le cycle nucléaire de production d'électricité la source de prédilection pour le matériau des bombes atomiques. Laissés à eux-mêmes et placés devant le choix entre, d'un côté la méthode la plus difficile et de l'autre la moins difficile, ils choisiraient sûrement la première, pour être fidèles au principe sous-entendu de leur énoncé économique: «Le

nucléaire crée peu d'emplois par rapport à d'autres investissements».

Selon cette logique, Hydro-Québec nous prive d'emplois en utilisant des turbines comme force motrice, au lieu d'engager un million de chômeurs pour accomplir la même tâche en pédalant des chaînes à bicyclettes raccordées à des génératrices. En effet, tout partisan de l'ATRPSN, en autant qu'il soit automobiliste ou usager du métro, est aussi un casseur d'emplois gravement déloyal à sa propre idéologie, puisqu'il empêche un chômeur de le promener en pousse-pousse chinois!

La position morale des représentants de l'ATRPSN n'est pas moins lamentablement aberrante que leur position économique quand ils condamnent l'énergie nucléaire comme «comportant des risques humanitaires et écologiques qui sont tout à fait inacceptables».

Le fait est que le prix payé en souffrances humaines (en

morts, blessures, maladies, et en impact sur l'environnement) pour une unité d'énergie électrique, est de loin inférieur, dans le cas de l'énergie nucléaire que dans celui de toute autre source d'énergie inventée à ce jour.

Si cette dernière affirmation ne correspondait pas strictement à la vérité factuelle scientifique établie, la réfuter serait chose facile, d'exécution immédiate et avec effet dévastateur... Cependant, quel est celui de nos concitoyens au Québec qui a vu le chiffre des morts, des blessés et des malades, par millier de mégawatts-heures d'énergie électrique, répartissant les victimes en fonction des différents combustibles?

Et pourtant, ces chiffres ne sont pas inconnus. Ils sont simplement ignorés ou dissimulés par des groupuscules tels que l'ATRPSN et leurs semblables (...).

Roman KOROL, ing.
Ingénieur à la Société d'énergie de la Baie James

EN VRAC

Pauvres jeunes!

Je les ai vus s'imposer la «fatigue» de longues marches de protestation contre les 60% de passage d'une étape à l'autre. J'ai bien failli ne pas comprendre les jeunes de chercher par tous les moyens possibles des évasions sporadiques du milieu carcéral dans lequel ils évoluent depuis trop longtemps.

Pauvres jeunes! Produits du gigantisme des polyvalentes, des trouvailles mirobolantes de l'ex-ministre Paul Gérin-Lajoie, du rêve de technocrates robotisés, de commissaires insensibles au souffle de VIE à rendre aux écoles et d'un trop grand nombre de professeurs dont le seul credo a couleur d'argent, de sexe et de loisirs. Sans risquer notre propre condamnation, pouvons-nous blâmer les étudiants de venir vomir sur la place publique l'apathie, l'inertie et l'embourgeoisement de ceux qui sont pourtant bien payés et fort bellement protégés par leur puissant syndicat pour conduire ces jeunes au SAVOIR, au SAVOIR-FAIRE et au SAVOIR-VIVRE?

Attitude révoltante

En prenant connaissance de l'attitude de nos députés fédéraux à l'annonce qu'une femme sur dix est battue par son conjoint, je ne peux m'empêcher d'être indignée. En plus d'avoir eu aux éclats de cette situation, nos députés n'ont pas eu la décence de s'excuser après coup.

On peut se demander quel est l'avenir des femmes si des hommes réputés «intelligents et responsables» s'amuse du sort que l'on réserve aux femmes. On

Je suis prise de pitié pour ces jeunes de 6 à 16 ans qui subissent l'école déshumanisée. Prise d'écoeurement devant le système qui permet à ces monstruosités de faire tant de ravages. Je crois qu'il y a pire fléau que la MIUF dans les enceintes scolaires: il y a l'aberrante absence d'idéal, de goût d'apprendre, de connaître, d'une réussite modeste de 60%, d'une stimulante note de 70 (oserai-je aller jusqu'à 75, 80, 90%), de la fascination d'un travail achevé, satisfaisant, comblant.

En mai 1982, est-il encore permis d'espérer un nouveau vocabulaire du maître et de l'élève dans lequel figureraient les mots: dépassement de soi, AMBITION, SUCCÈS, FOI en l'avenir, JOIE dans l'effort? Entendue dans l'espérance, je dis: «PÈRE, pitié pour le système et pour les jeunes car, ils ne savent, ni l'un ni l'autre, qu'ils sont en train de détruire leur Québec et se faire hara-kiri.

Jacqueline
MÉNARD-GINGRAS
LaSalle

La clé: la Banque du Canada

Nous sommes écoeurés de voir tout le surplus de production que nous ne pouvons nous procurer même si ces choses sont nécessaires. Les magasins débordent de produits. Les usines ferment parce que les inventaires sont trop élevés. Les mises à pied se multiplient de jour en jour à cau-

se du surplus de marchandises de tous genres. On nous accuse de manquer de productivité. On subventionne la petite entreprise pour grossir davantage son inventaire qui ne peut même pas être écoulé. Ces mêmes subventions sont prises dans nos poches et par le fait même, nous enlè-

vent du pouvoir d'achat. On travaille à l'envers du bon sens n'est-ce pas? (...)

Qu'on demande à la Banque du Canada qui a le privilège d'émettre des crédits sans intérêt aux provinces, municipalités, corps publics, de le faire afin que nous n'ayons pas à payer trois et quatre fois en intérêt, la valeur de toutes les réalisations de

Notre fête à tous

Dans quelque temps, il sera question de la Saint-Jean-Baptiste, fête des Canadiens français.

Depuis une couple d'années, mes cousins l'ont surnommée la Fête du Québec.

Je crois que nous devons nous opposer à une telle usurpation de la part du Québec.

Le 24 juin, fête de la Saint-

l'État. Faites l'expérience de le demander au moins. D'autres pays l'ont fait; il me semble que ce serait profitable pour nous aussi. Ça crève les yeux présentement que nos dirigeants supportent les multinationales plutôt que de servir le peuple qui les a élus. (...)

Claude PROULX,
Danville.

Jean-Baptiste, a toujours été la fête des Canadiens français (la fête de la famille canadienne-française).

Que le Québec fête l'anniversaire de René Lévesque, ça c'est d'un affaire. Mais, qu'il laisse la Saint-Jean-Baptiste aux Canadiens français de tout le pays, inclus le Québec.

Oscar-E. RENAUD
Ottawa

Pour éponger le déficit

Monsieur René Lévesque
Premier ministre du Québec

A titre de citoyen du Québec, concerné et préoccupé par la situation économique et budgétaire actuelle, vous me permettez bien humblement de vous transmettre une suggestion qui, je crois, pourrait contribuer à éponger notre déficit financier. Elle porte tout spécialement sur

le moyen que le gouvernement pourrait envisager pour récupérer les quelque \$500 millions chez les personnes dont le revenu émerge des fonds publics.

Ma suggestion pourrait se formuler ainsi:

«Que toute personne, dont le revenu principal provient des fonds publics, soit obligée au cours de l'actuelle année financière de prendre cinq à sept jours sans solde».

Cette obligation concernerait toutes les personnes quels que soient leur titre ou leur statut (premier ministre, ministre, député, syndiqués, cadres, professionnels, professeurs, médecins, dentistes, etc.). Pour ces deux dernières catégories de «salariés», cette mesure pourrait prendre la forme d'une fermeture de leurs cabinets privés; à moins qu'ils (elles) ne décident de les maintenir sans rémunération. Cette option de «travail sans rémunération» pourrait d'ailleurs être possible pour toute personne qui désirerait par là participer davantage à cet effort collectif. (...)

Marc CROTEAU
Roberval

Des profs donnent l'exemple

Voici un exemple intéressant et de grand intérêt public, dans le contexte actuel où il est demandé à plusieurs de freiner momentanément la croissance de leurs salaires pour le bien commun du Québec. L'exemple se situe à l'école du séminaire de Saint-Hyacinthe — prolongement de l'une des vieilles institutions que l'on a bien souvent rayées follement de la carte —, une école secondaire privée accueillant actuellement près de 700 étudiants.

L'école avait absolument besoin de récupérer deux cent mille dollars pour ne pas augmenter un déficit déjà lourd ou sacrifier en même temps un minimum de qualité pédagogique. On y a réussi grâce en particulier à la collaboration des enseignants, qui ont accepté de rouvrir la convention collective et de réduire la croissance de leur salaire de la manière suivante:

Ayant accepté l'année précédente de porter leur tâche de 22 à 24 périodes d'enseignement — ce qui par ailleurs avait entraîné diverses difficultés dont la mise en disponibilité d'enseignants —, ils ont ramené leur tâche à 22 périodes mais en acceptant d'être payés à 22èmes de leur salaire. Ceci a permis de réduire de 8,33% la masse salariale.

Cette mesure a également l'avantage de conserver tous les

postes actuels et donc d'éviter de nouvelles mises en disponibilité.

Les enseignants ont également accepté comme les administrateurs et les autres membres du personnel, une autre coupure de 3,56% dans la croissance statutaire qui était prévue. Ce qui porte donc à près de 12% pour les enseignants la réduction de la croissance salariale prévue avant l'entente intervenue tout récemment.

Notons que le salaire moyen actuel des enseignants à notre école est proche de \$35,000 par année, dans un ensemble où les qualifications, en termes d'années de scolarité par exemple, sont importantes. Notons également que les administrateurs, outre la réduction de 3,56%, ont augmenté leur tâche en réduisant leur nombre.

Ainsi donc, c'est grâce à cet effort des enseignants et des autres membres du personnel, de même qu'à l'effort constant des parents qui ont vu les frais de scolarité augmenter considérablement ces dernières années, que nous maintenons notre école ensemble.

L'Association des parents tenait à souligner ces faits publiquement.

Maurice
CHAMPAGNE-GILBERT
Président
de l'Association des parents

Du Québec au Canada...

Dans un article intitulé «Voyage inattendu de J.-Y. Morin en Alberta» (La Presse du 6 mai), M. Pierre Vincent commence son deuxième paragraphe en écrivant: «Ce premier voyage de M. Morin au Canada, depuis sa nomination aux Affaires intergouvernementales, n'a été confirmé qu'au début de l'après-midi, hier.» Il le termine en répétant le même illogisme: «Et le prochain voyage de M. Morin au Canada, ce sera vraisemblablement à Toronto, au cours des prochaines semaines.

Sauf erreur, M. Morin est encore citoyen canadien, détenteur d'un passeport émis par le gouvernement du Canada en vue de certifier l'identité de ses ressortissants au regard des autorités étrangères.

Que dirait-on d'un journaliste qui écrirait: «Fidel Castro fera un voyage à Cuba? ou Ronald Reagan revient d'un voyage aux États-Unis?»

J'invite vos lecteurs à tirer leurs propres conclusions.

J.-Donat RONDEAU
Montréal

Éducation sexuelle: oui mais...

Un avantage du débat actuel sur l'éducation sexuelle à l'école est de nous démontrer qu'une certaine ouverture d'esprit peut nous ouvrir que sur la confusion et la contradiction.

Voyons d'un peu plus près.

La question n'est pas de savoir si une éducation sexuelle s'impose à l'école: fort peu de gens le nient; ce qui est en cause est la manière de régler cette éducation.

Je connais même des chrétiens désireux que cette éducation se donne sans référence aux valeurs chrétiennes, — laissant celles-ci reléguées au cours de religion. On imagine la conséquence de cette prise de position: l'enfant qui se voit déchiré entre deux visions du monde, dont l'une fait du sexe un absolu, et l'autre, une valeur à situer parmi d'autres valeurs plus fondamentales encore. Autant confier cet enfant à un professeur qui lui prouve que Dieu existe et l'après-midi à un professeur qui lui prouve que Dieu n'existe pas. N'attendons pas de ce chaos notionnel une ascension vers une plus grande lucidité: attendons-nous plutôt à la schizophrénie et à la complète hébété!

Qu'on n'imagine pas, d'ailleurs, que dans une école parfaitement neutre, la solution soit plus simple. Il faut comprendre qu'il y a mille morales laïques possibles: morale de la maîtrise de soi et de la vertu grecque; morale stoïcienne du droit et du devoir; morale épicurienne: «évitons les excès!» morale de l'hédonisme: «mangeons bien et buvons, nous mourrons demain!»... Ces morales ne se rencontraient pas et ne sont pas plus «neutres» ou «scientifiques» que la morale chrétienne: elles sont l'imposition des divers points de vue de maîtres divers, à des enfants livrés à leur idéalisme individuel, à leur idéologie, à leurs fantasmes...

Cela posé, la question revient: qui va choisir entre ces morales? Est-ce, sous le nom de l'État, une conjuration de sous-ministres ou de bureaucrates? est-ce la volonté des parents qui veulent pour eux-mêmes et pour leurs enfants ce qu'ils estiment le meilleur? Autrement dit, une fois encore: désirons-nous vivre dans une **démocratie populaire** de type soviétique: gouvernement de l'absolutisme d'un parti; ou dans une **démocratie libérale**: gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple?

Il va sans dire que l'option pour une démocratie libérale appelle des développements et, pour le respect du pluralisme de notre société, la création d'institutions qui respectent ce pluralisme: écoles confessionnelles non pas seulement catholiques, mais protestantes, grecques orthodoxes, juives, etc. et écoles neutres pour ceux qui en ont assez de toute croyance. Sommes-nous prêts à aller jusque-là, ou préférons-nous abdiquer nos droits les plus fondamentaux et nous laisser imposer un type unique d'école neutre et un type unique d'éducation sexuelle, qui soit finalement le choix d'un gouvernement inspiré par des idéologies qui sont celles de son parti ou de quelques-uns de ses membres?

Comme il est étrange, à la fin d'un siècle qui a tant célébré la **liberté**, qui a tant gaulé pour les **droits de l'homme**, qui a vu à ses dépens ce que signifiaient les dictatures de quelques individus (on hésite à parler de **personnes humaines** quand on pense à Hitler ou à Staline) ou de quelques partis, de voir jusqu'à quel point un peuple comme le nôtre endormi dans son confort matériel et dans son laisser-aller traditionnel, est prêt à abdiquer

des droits aussi essentiels que celui du **respect de la conscience**, et à ne plus offrir aucune résistance à ceux qui menacent de faire succéder à son confort le travail obligatoire (Arbeit macht frei!) et à son laisser-aller l'obligation de faire ce que le parti juge bon pour lui!

Il ne s'agit pas ici que de morale et de religion, il s'agit de lucidité et de choix décisifs pour le présent et l'avenir. Sommes-nous les pantins de partis politiques qui nous tirent — avec quel métier! — dans le sens de leurs idéologies; ou des gens qui ont la force d'imposer à leurs partis politiques les lignes de conduite qui impliquent le respect de leur volonté d'être ce qu'ils veulent être, dans leur diversité et leur libre détermination. Dans ce combat pour l'éducation sexuelle, l'Eglise n'est pas un corps étranger qui entend imposer ses vues à la nation: elle est un ensemble de citoyens libres qui veulent pour leurs enfants en cette matière le type d'éducation qui leur plaît et que le gouvernement n'a pas le droit de leur renvoyer à la face chaque fois que la volonté du peuple ne ressemble pas à la sienne.

Edmond ROBILARD, o.p.
Montréal

PRÉMONITION

L'automobile n'a pas d'avenir sur cette terre. Ses adeptes en ont encore eu la tragique prémonition avec la mort du demi-dieu berthelet sur la piste de Zolder.

Tout comme Villeneuve appartenait à l'élite select de la Formule 1, les motorisés de l'hémisphère nord font figure de caste fantastique et surnaturelle aux yeux de presque trois milliards d'humains. Quand la machine ne se contente plus de supprimer le travail de l'homme, mais qu'elle anéantit ce dernier en même temps que les ressources de ceux qui n'en profitent pas, est-il vraiment déplacé de se demander si l'accélérateur est resté coincé?

Il est surprenant que les grands fabricants d'automobiles n'aient pas encore pensé à désacraliser la route de l'espace qu'ils réservaient aux seuls Gagarine et Armstrong. En adaptant nos bonnes vieilles américaines que l'on propulserait à la vitesse de la lumière (180,000 les/seconde), ses occupants se verraient contraints de changer de voiture deux fois par seconde. On y retrouverait la productivité d'antan. Non, décidément, ce n'est pas sur terre que se trouve l'avenir de l'automobile.

Pierre LACERTE
Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h)	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
REDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

CONTRÔLES SALARIAUX DANS LA FONCTION PUBLIQUE

MacEachen prévient ses collègues qu'ils devront donner l'exemple

■ OTTAWA - Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a fait savoir récemment à un groupe de députés libéraux que toute action gouvernementale visant à restreindre les salaires des employés de la Fonction publique, devra nécessairement être accompagnée de mesures similaires à l'endroit des élus.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

LA PRESSE a appris que le ministre a émis cette opinion à l'occasion d'une réunion du caucus de l'Atlantique du Parti libéral.

Le sujet a par ailleurs été soulevé à quelques reprises au sein du caucus national du parti, ce qui renforce les rumeurs selon lesquelles Ottawa se prépare à agir seul et à imposer des lignes directrices sur les hausses salariales des fonctionnaires.

Selon les informations recueillies au cours des derniers jours, la plupart des députés sont disposés à sacrifier leurs augmentations salariales à venir, mais il existe un désaccord profond entre ceux qui préconisent un gel pur et simple des rémunérations des élus, et ceux qui estiment qu'ils ont droit au même pourcentage qui sera accordé aux fonctionnaires advenant l'imposition des contrôles pour ces employés.

Ainsi, le député de Sudbury, M.



Allan MacEachen

photothèque LA PRESSE

Doug Frith, explique qu'il serait disposé à geler son salaire au niveau actuel pour donner l'exemple. Selon lui, certains de ses collègues seraient même disposés à subir une diminution de leurs rémunérations. Le député

Herb Breau du Nouveau-Brunswick, n'est pas du même avis. Selon lui, fonctionnaires et députés ont tous droit à des hausses de salaires, mais les augmentations doivent être de cinq p. cent moins élevées que le taux de l'inflation.

«On ne recevra pas plus de félicitations si on gèle totalement nos salaires» a-t-il expliqué.

Les intentions de plus en plus évidentes du gouvernement d'agir sur les salaires de ses employés commencent à susciter l'inquiétude des syndicats de la Fonction publique qui menacent de faire la grève s'il le faut pour contrer toute action en ce sens du cabinet.

Les dirigeants de 11 syndicats représentant 35,000 fonctionnaires ont donné une conférence de presse hier matin pour annoncer le lancement d'une campagne d'information contre les contrôles, et faire valoir que de telles mesures à l'endroit de la Fonction publique, finiront par toucher le secteur privé. Les syndicats en question se sont dit déterminés à déclencher des grèves illégales s'il le faut. L'Alliance de la Fonction publique, qui représente les 175,000 autres employés du gouvernement, entend soulever ce point à l'occasion de la réunion du Congrès du Travail à Winnipeg.

Les syndicats entendent également forcer les députés de la Capitale nationale à se prononcer publiquement sur les contrôles. Leurs représentants ont fait valoir hier que les députés de cette région qui tiennent à leurs sièges aux Communes, ont tout intérêt à dénoncer les intentions du gouvernement, s'ils veulent se faire réélire aux prochaines élections.

Une loi pour rendre plus limpide le fonctionnement de la Ligue du Taxi

■ Insatisfait du style d'administration qui prévaut actuellement au sein de la Ligue du Taxi de Montréal, le gouvernement du Québec a décidé d'intervenir directement par une loi qui lui donnera droit de regard sur les techniques administratives, le budget et l'élection des dirigeants du groupe, a annoncé hier le ministre des Transports, M. Michel Clair.

ANDRÉ PEPIN

Le projet de loi 48, déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre, vise à obliger les détenteurs de permis d'exploitation à tenir une assemblée générale le 26 septembre prochain. Un vérificateur, nommé par le ministre, assistera à cette réunion pour qu'elle soit tenue selon les règles. Il sera alors soumis aux membres, pour leur approbation, un texte refondu des règlements de la

Ligue. On fixera aussi le montant de la cotisation devant être versée à l'organisme afin de réduire, le cas échéant, le déficit accumulé au cours des années 1979, 80, 81.

La loi imposerait aux détenteurs de permis de l'agglomération montréalaise l'obligation de payer à la Ligue, en plus de la cotisation devant être fixée par le ministre des Transports, un montant de \$35 par permis et par année pour chacune des trois dernières années pour effacer le déficit. Le défaut de verser ce montant, selon le projet de loi déposé, pourrait conduire à la révocation des permis concernés.

Une fois que l'assemblée générale aura été tenue, en septembre, sous la surveillance du délégué ministériel, une autre assemblée devra être tenue pour la nomination d'un conseil exécutif représentatif de ses membres.

«Au cours des dernières années,

la Ligue a vécu différentes difficultés. J'ai eu des entretiens avec les dirigeants récemment et ils ont offert leur collaboration dans ce dossier. J'aurais pu décréter une tutelle, mais je crois que la décision de déléguer un vérificateur sera tout aussi efficace», a confié hier soir le ministre Clair, au cours d'un entretien avec LA PRESSE.

On sait qu'au cours des deux dernières années, le leadership de la Ligue a été à maintes reprises contesté, qu'aucun bilan financier élaboré n'a été rendu public et que les assemblées générales des membres se faisaient rares. C'est pour obliger l'exécutif du regroupement à consulter ses membres que le ministre Clair a décidé d'intervenir directement dans le dossier.

Le vérificateur nommé par le gouvernement aura le droit de vérifier tous les livres-comptable de

la Ligue pour être mieux en mesure d'analyser avec justesse la nature des déficits enregistrés au cours des dernières années.

Dès que le projet de loi aura franchi les étapes des trois lectures à l'Assemblée nationale, ces mesures seront appliquées et un recensement des membres actifs de la Ligue sera fait de façon à assurer la tenue d'une assemblée générale représentative des chauffeurs de taxis de la métropole. Le gouvernement n'entend plus discuter des revendications des propriétaires avant qu'ils ne soient regroupés au sein d'une organisation reconnue.

Après des mois de pourparlers entre la Ligue et le gouvernement, le ministre Clair a conclu que la meilleure façon d'assurer une administration démocratique du regroupement des propriétaires de taxis était l'imposition d'une loi.

SOUS LES ACCUSATIONS DE «PATRONAGE» DE L'OPPOSITION

Horner nommé à la tête du CN

■ OTTAWA (PC) - Le premier ministre Trudeau a annoncé hier la nomination de M. Jack Horner, ancien ministre de son Cabinet de 1977 à 1979, à la présidence du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux.

M. Horner, dont la nomination entre en vigueur le 1er juin, remplace le général Jacques Dextraze, qui prend sa retraite.

La nomination de M. Horner, qui confirme la rumeur circulant depuis quelque temps dans les milieux fédéraux, a été mal accueillie par les porte-parole des partis d'opposition, soutenant qu'on avait là un exemple de plus du «patronage» que pratique le gouvernement libéral.

M. Horner, qui représentait la

circonscription albertaine de Crowfoot depuis 1958 aux Communes sous la bannière conservatrice et qui a été candidat à la direction de son parti en 1976, avait causé tout un émoi en avril 1977 lorsqu'il a traversé le parquet de la Chambre pour se joindre au gouvernement libéral à titre de ministre d'Etat sans portefeuille.

Le premier ministre devait,

quelques mois plus tard, lui confier le ministère de l'Industrie et du Commerce, fonction qu'il occupa jusqu'à sa défaite électorale, le 22 mai 1979.

Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a déclaré à la presse «qu'il est évident que la nomination de M. Horner était un cas flagrant de patronage».

RÉVISION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Les députés mécontents réintègrent le rang...

■ OTTAWA - La belle assurance des libéraux fédéraux qui réclamaient des changements aux politiques économiques du gouvernement, au sein d'un comité spécial du caucus, a fondu comme du beurre au soleil hier, après la publication par LA PRESSE du compte-rendu des délibérations de ce comité.

Document en main, le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a interrogé le premier ministre Trudeau à ce sujet hier aux Communes, en faisant remarquer que les doléances des députés rappelaient la prise de position du groupe Bégoin-Joyal sur l'économie en janvier, et les critiques formulées contre le budget par le solliciteur-général, Bob Kaplan, pendant la période des Fêtes.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Le premier ministre, qui a dit ne pas avoir pris connaissance des doléances de ses députés, a déclaré qu'il est également d'accord pour dire qu'il y a des problèmes économiques au pays, et que l'inquiétude des députés prouve une fois de plus que le parti libéral s'intéresse à la situation.

C'est à leur sortie des Communes que les participants aux travaux du comité du caucus sur le développement économique ont eu de la peine à s'expliquer. Le compte rendu de la réunion du 27 avril signalait la nécessité de réviser les politiques monétaires et fiscales du gouvernement, et critiquait sévèrement l'emprise de la machine bureaucratique sur le cabinet.

La présidente du groupe, Mme Aileen Nicholson, a soutenu qu'il ne fallait pas voir de critiques contre les politiques gouvernementales dans ce compte-rendu, et elle a soutenu que la frustration des députés portait davantage à l'endroit des économistes, parce qu'ils n'ont pas de réponses à donner aux problèmes



photothèque LA PRESSE

Robert Kaplan

actuels. Elle a ajouté ensuite «que ce que quelqu'un dit aujourd'hui ne représente pas nécessairement ce qu'il fera demain une fois qu'il aura toutes les informations en main». Elle a ajouté enfin que l'humeur des députés s'était améliorée depuis cette réunion, en ce sens qu'ils s'étaient mis à la tâche pour trouver des solutions aux problèmes soulevés.

Le solliciteur-général, M. Robert Kaplan, a minimisé de son côté l'importance de ce document, en déclarant qu'il s'agissait du travail quotidien des comités du caucus. «Je n'ai pas vu le compte rendu et je ne sais pas si c'est fidèle à ce qui s'est dit, mais je ne fais jamais de commentaires sur ce qui se dit en caucus» a-t-il conclu.

CHOIX DE L'ARCHITECTE

Fraser accuse Trudeau d'agir comme un enfant

■ OTTAWA (PC) - Par un geste bien connu, le premier ministre Trudeau a invité, hier, le député conservateur John Fraser à se battre à l'extérieur de l'enceinte parlementaire.

M. Fraser venait de lancer au premier ministre qu'il devrait raconter sa version du choix d'un architecte pour l'ambassade canadienne à Washington à Albert Speer. Ce dernier était l'architecte officiel d'Adolf Hitler.

Plus tard, devant les journa-

listes, M. Fraser a qualifié de «foutaise pour les enfants de sept ans» le geste de M. Trudeau. Le premier ministre, selon lui, aurait dû recevoir «une bonne raclée» pour avoir fait ce geste dans sa jeunesse.

«C'est un bébé gâté, a-t-il dit, et il a plus de 60 ans.»

Est-ce que M. Fraser a l'intention de réclamer des excuses? Il répond: «Si le premier ministre veut faire un fou de lui-même, qu'il le fasse».

DES COMPTES DE CHÈQUES PENSÉS POUR MOI



Pour ma réussite personnelle, j'ai adopté la seule banque dont la raison d'être est de me servir en tant que personne. Surtout quand il s'agit de comptes de chèques.

LE CHÉQUIER

Un service vraiment populaire! Il permet d'émettre autant de chèques sans frais que l'on veut et sans qu'un solde minimal soit exigé. De plus, tous les mois un relevé est remis, les chèques sont conservés et ils peuvent même être personnalisés.

LE COMPTE DE CHÈQUES AVEC LIVRET

Voilà un compte pratique pour ceux qui préfèrent un livret. Il ne rapporte pas d'intérêts, mais les frais d'administration sont minimes.

LE COMPTE "À LA CARTE" AVEC INTÉRÊTS

Un autre service unique à la Banque d'Épargne. Il rapporte un intérêt quotidien et assure une protection contre le découvert. Pour un coût mensuel fixe, que d'avantages supplémentaires! La carte personnalisée, la carte BANCAIDE et les chèques sans frais n'en sont que quelques uns.

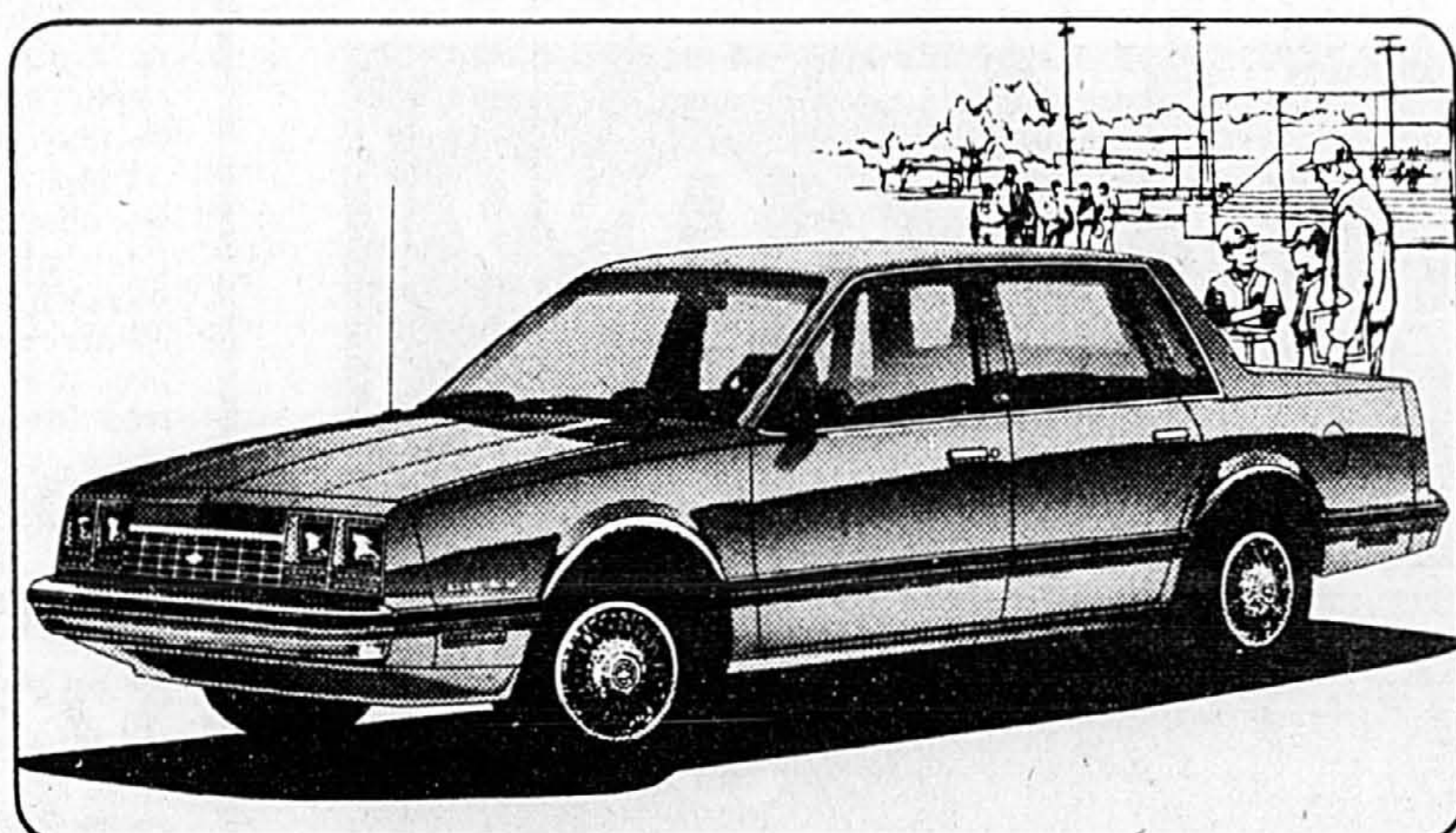
Voilà pourquoi j'ai adopté la banque par excellence des particuliers. Elle s'occupe de moi en tant que personne. Elle le fait depuis plus de 135 ans.

LA BANQUE D'ÉPARGNE



LA BANQUE
personnelle

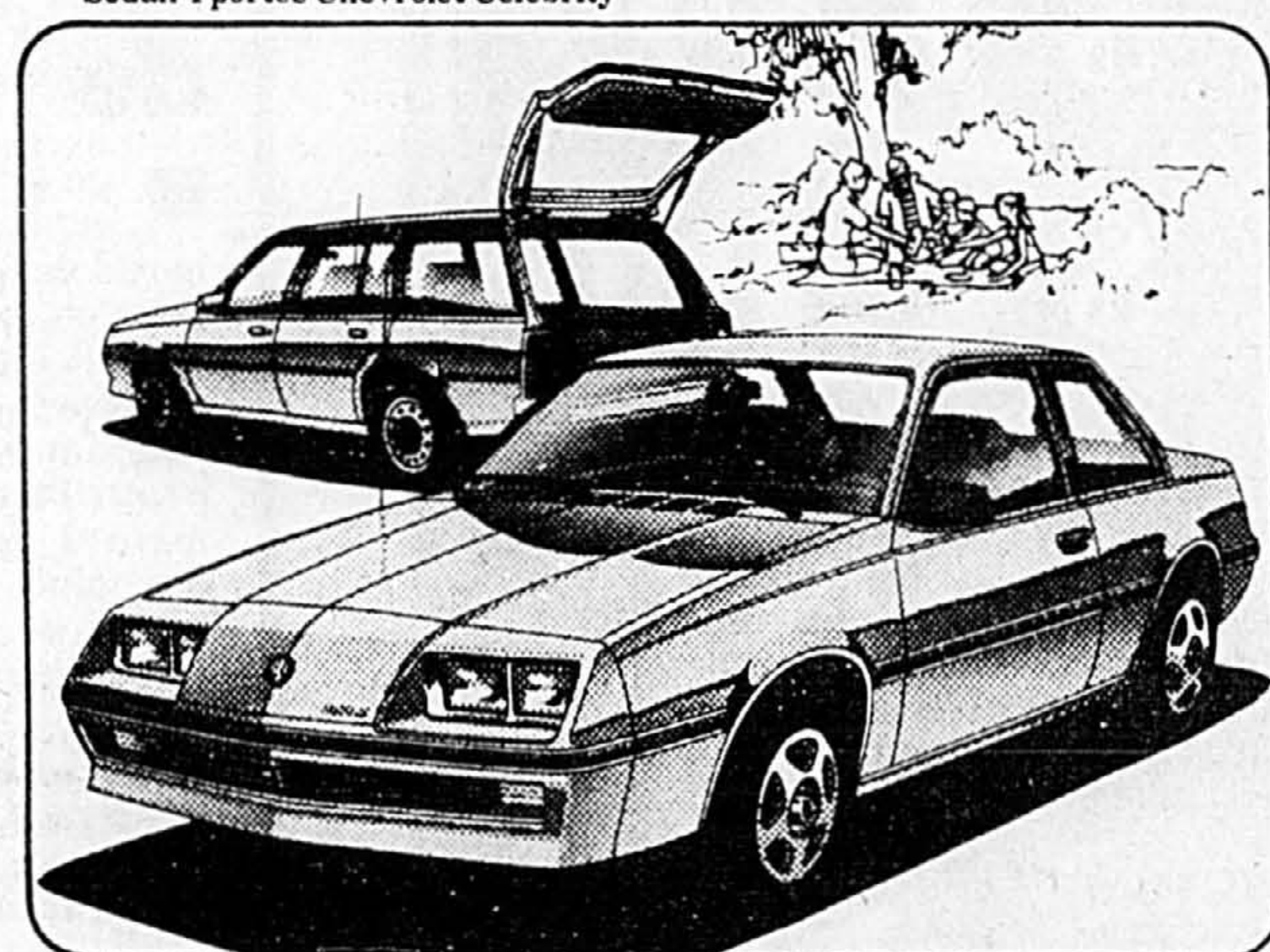
Si elles n'étaient pas construites juste comme il faut, nous ne ferions pas cette offre: protection contre les frais de réparations sans supplément de prix, pendant 3 ans.



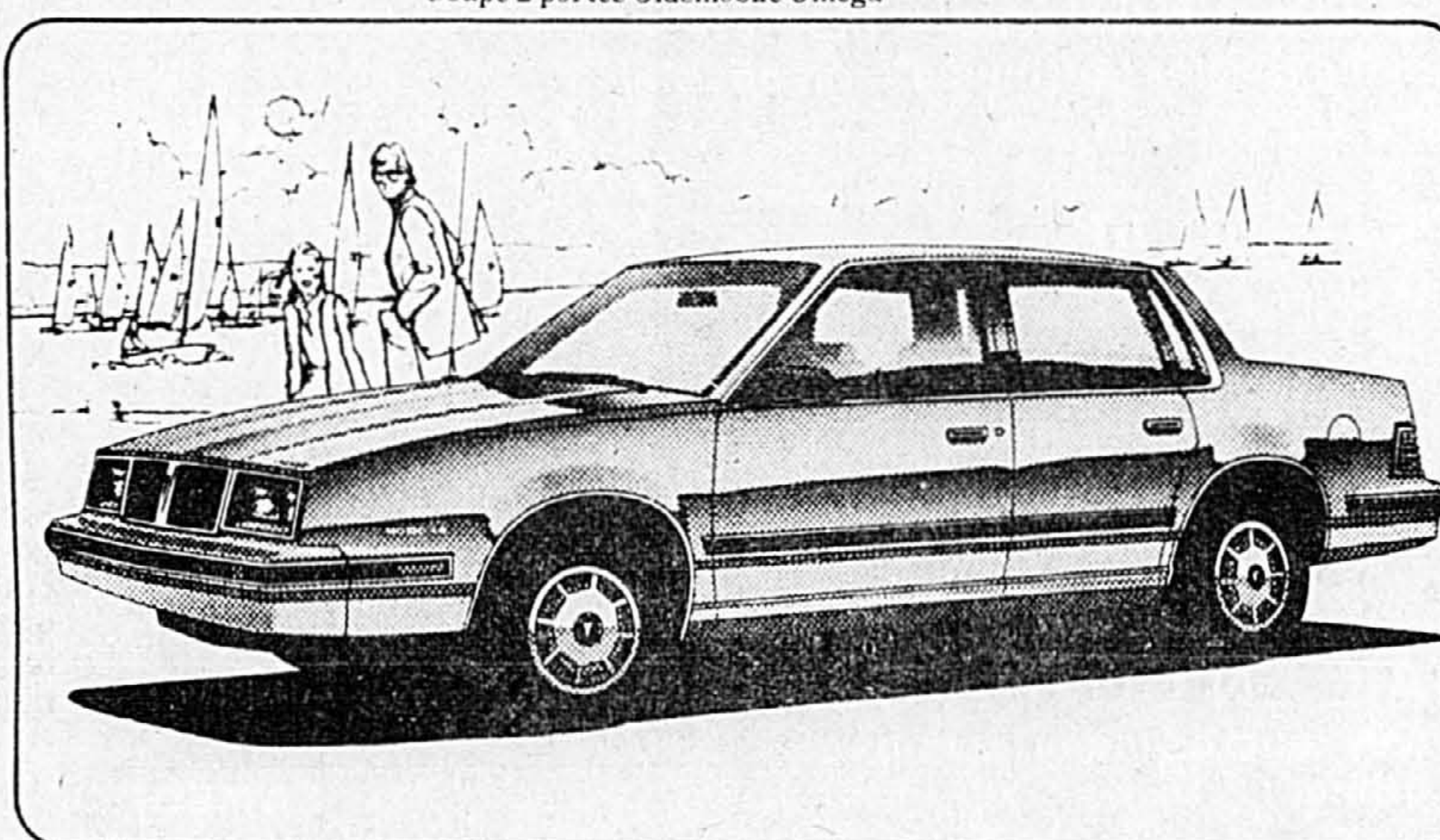
Sedan 4 portes Chevrolet Celebrity



Coupe 2 portes Oldsmobile Omega



Familiale 4 portes Pontiac J2000, coupe 2 portes Buick Skyhawk Limited



Sedan 4 portes Pontiac 6000 LE

Plus de 70 tractions avant... intermédiaires, compactes et sous-compactes: offertes uniquement par General Motors.

Les voitures justement conçues.

La traction avant offre des avantages certains: réduction du poids qui réduit la consommation de carburant; adhérence dans la boue, la neige, sur glace et sur route mouillée; qualités routières, avec la suspension avant à jambes de force MacPherson et la direction à crémaillère; et augmentation du volume utile pour les occupants et les bagages, avec un moteur monté transversalement.

Toutes ces voitures ont un excellent profilage aérodynamique car la réduction de la résistance de l'air influence la consommation. Ce profilage leur donne également des lignes modernes au cachet élégant.

Ces voitures sont le produit de réalisations techniques qui n'existaient pratiquement pas il y a quelques années seulement.

Une technique d'avant-garde. Grâce aux progrès techniques de General Motors, de plus en plus, des sondes au laser commandées par ordinateur mesurent les ouvertures des carrosseries pour assurer la précision de l'ajustage.

Les rayons gamma inspectent des pièces autrement invisibles.

Des robots accomplissent diverses opérations.

Ces dispositifs ultra-modernes prennent une part de plus en plus grande dans la conception et la construction des voitures GM, ainsi que dans leur commodité et leur agrément de conduite.

Ce sont des voitures d'une grande durabilité pour lesquelles on fait un usage étendu de matières anticorrosion comme l'acier galvanisé et l'aluminium, ainsi que les enduits souples anti-râflures.

Chaque modèle a son attrait particulier, mais ils possèdent tous certaines qualités communes en plus de leur traction avant, notamment un quatre-cylindres standard qui est très économique en carburant. Un V6 est également offert en option dans nos compactes, tandis que

General Motors a une telle confiance en la qualité de ses intermédiaires, compactes et sous-compactes à traction avant que le Plan de protection continue de GM en option est maintenant offert pour une durée limitée, sans supplément de prix.

Pendant trois ans ou 60 000 kilomètres (36 000 milles), vous serez protégé contre les frais de réparations importantes des équipements électriques et mécaniques, sous réserve d'une franchise de 25 \$, sauf lorsque ces frais sont couverts par la garantie limitée de véhicule neuf de GM.

des V6 à essence ou diesel sont livrables dans la plupart de nos intermédiaires.

Juste au moment opportun.

Ces voitures sont construites pour répondre à des exigences nouvelles de valeur et d'efficacité. Elles ont la valeur qui leur est conférée par de nombreux éléments standard et par une construction de haute qualité.

La batterie n'exige jamais aucun entretien. L'embrayage et les freins sont auto-régulateurs. Les roulements de roues, hermétiques, sont autolubrifiés.

On recommande les changements de l'huile et du filtre ainsi que la lubrification du châssis tous les 12 mois ou tous les 10 000 kilomètres (7 500 milles). La mise au point incluant le remplacement des bougies et du filtre à air est recommandée tous les 48 000 kilomètres (30 000 milles).

En plus de la garantie standard de voiture neuve, une garantie protège contre toute défectuosité du groupe motopropulseur pendant deux ans ou 40 000 kilomètres (24 000 milles), selon la première éventualité. Ces voitures bénéficient également de l'option de protection contre les frais de réparations sans supplément de prix, pendant trois ans.

Avec le juste choix.

General Motors est le seul constructeur d'automobiles du monde entier qui offre un aussi grand nombre de tractions avant

comprenant plus de 70 intermédiaires, compactes et sous-compactes.

Des intermédiaires entièrement nouvelles. Les Chevrolet Celebrity, Pontiac 6000, Oldsmobile Cutlass Ciera et Buick Century sont des intermédiaires d'une nouvelle génération. Par leur confort et leur luxe, ces voitures à cinq places sont tout indiquées pour l'usage familial.

Elles sont toutes très bien profilées et livrables comme coupé 2 portes ou sedan 4 portes de 2 664 mm (104,9 po) d'empattement avec un équipement standard comprenant un quatre-cylindres de 2,5 litres, une boîte automatique, une servo-direction et des servo-freins. Toutes sont livrables avec un V6 à essence et les Pontiac, Oldsmobile et Buick sont également livrables avec un V6 diesel silencieux et d'une grande douceur de fonctionnement.

Cotes de consommation/économie avec équipement standard: 36 mi/gal ou 7,9 L/100 km, en usage combiné*.

Les compactes. Nos compactes à traction avant sont très demandées depuis leur présentation il y a trois ans et elles sont aussi très performantes. Elles ont un empattement de 2 664 mm (104,9 po), un quatre-cylindres standard de 2,5 litres ou un V6 en option de 2,8 litres (une version à grande puissance de ce moteur est également livrable). La boîte manuelle à quatre vitesses avec surmultipliée est

Le Plan inclut une allocation de louage de voiture au cas où votre voiture serait immobilisée pour des réparations, ainsi qu'une allocation de remorquage ou de dépannage. Vous bénéficierez de cette protection dans toute l'Amérique du Nord, chez plus de 7 000 concessionnaires GM.

Tout cela signifie que vous obtiendrez plus pour votre argent. Pour obtenir tous les renseignements à ce sujet, consultez le concessionnaire Chevrolet, Pontiac, Oldsmobile, Buick ou Cadillac.

Cette offre prend fin le 30 juillet 1982 inclusivement.

Cotes de consommation/économie avec groupe moteur standard: 40 mi/gal ou 7,1 L/100 km, en usage combiné*.

Les Oldsmobile Firenza et Buick Skyhawk sont de petites voitures de luxe, nos tractions avant les plus récentes. Les Oldsmobile sont des sedans 4 portes et des coupés 2 portes; les Buick sont des coupés 2 portes et des sedans 4 portes.

Cotes de consommation/économie avec groupe moteur standard: 39 mi/gal ou 7,2 L/100 km, en usage combiné*.

Le sedan 4 portes Cadillac Cimarron est une nouvelle sorte de Cadillac pour les usagers d'une classe nouvelle. Cotes de consommation/économie avec équipement standard: 38 mi/gal ou 7,4 L/100 km, en usage combiné*.

Juste en ce moment.

Rappelez-vous que l'offre spéciale de protection contre les frais de réparations sans supplément de prix ne s'applique qu'aux véhicules admissibles achetés et livrés à l'acheteur définitif pendant la période du 11 mai au 30 juillet 1982 inclusivement. Le concessionnaire vous fournira tous les détails sur le Plan. La clientèle actuelle peut être très exigeante et General Motors répond à ses exigences avec les voitures que vous attendiez. Pour l'achat ou la location à long terme, rendez-vous des maintenant chez le concessionnaire Chevrolet, Pontiac, Oldsmobile, Buick ou Cadillac.

Certains des équipements représentés ou mentionnés sont livrables en option, moyennant supplément.



Un monde de changements pour un monde qui change.

*Ces estimations sont basées sur les méthodes d'essais approuvées par Transports Canada. Rappelez-vous que ces chiffres de consommation/économie de carburant sont des estimations sujettes à révision. Les résultats obtenus peuvent varier selon l'utilisation qu'on fait du véhicule, les habitudes de conduite, l'état du véhicule et l'équipement en option.

CORP-682F REV. 1

SUPER SAMEDI

à LA OUVÉRASSE

TOUTES LES BOTTES WESTERN

ACME - TEXAS - BOULET - H.H. BROWN
Ord.: 104,50 à 109,50

SAMEDI

\$69⁹⁹

T-SHIRT POUR HOMMES

petit à très grand

SAMEDI

\$2⁹⁹

BAS DE TENNIS OU SPORT

pour hommes, femmes, garçons
paquet de 3 Ord.: 4,50 à 6,50

SAMEDI

\$3⁹⁹

BOTTES DE TRAVAIL «TERRA»

bout ou semelle d'acier tige en cuir non doublée
Ord.: 44,50 à 46,50

SAMEDI

\$24⁹⁹

BOTTES «KODIAK»

modèle sans acier
Ord.: 74,50

SAMEDI

\$54⁰⁰

modèle bout ou semelle d'acier
Ord.: 76,50/79,50

SAMEDI

\$58⁰⁰

CHANDAIL EN COTON OUATÉ

«Penman» avec légères imperfections
petit à très grand

SAMEDI

\$5⁹⁹

DERNIER JOUR DEMAIN SAMEDI

pour le
spécial

7⁰⁰

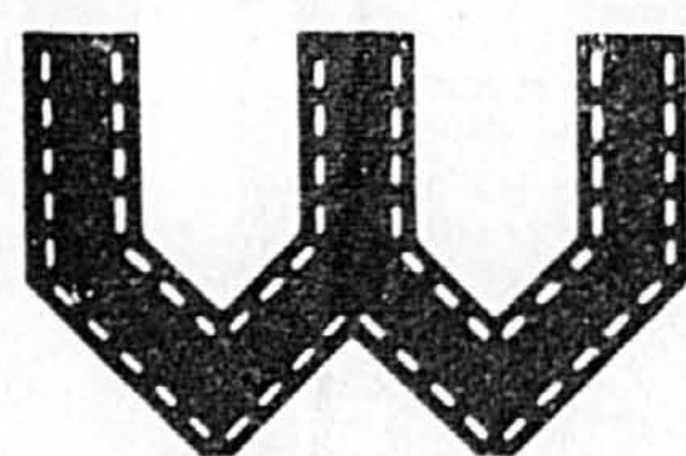
de rabais sur échange de
vos vieux jeans applicable

à l'achat de jeans neuf.

LUNDI, MARDI, MERCREDI
de 9h30 à 18h00

JEUDI, VENDREDI
de 9h30 à 21h00

SAMEDI
de 9h00 à 17h00



LA OUVÉRASSE

ON FAIT RIEN COMME LES AUTRES



Vêtements de travail

ST-LÉONARD 7275, boul. Langelier 254-9995 — GREENFIELD PARK 375, boul. Taschereau 631-3750 — POINTE-CLAIRE 183 H, boul. Hymus 694-3422 — VILLE DE LAVAL 901 A, boul. Curé-Labelle 687-6817 — LAVAL 1791, boul. St-Martin (près du centre Laval) 681-1665 — VALLEYFIELD 622, boul. Mgr. Langlois 371-6461 — MONTRÉAL-NORD 5610 est, boul. Henri-Bourassa 327-8888 — SAINT-LAURENT 3654, Côte Vertu 337-0818 — LA SALLE (coin Dollard) 8799, boul. Newman 364-5677 — CORNWALL 1360 est, 2e Rue 938-7500.

L'UQAM veut garder son recteur

■ «Que penseraient l'opinion publique et les milieux d'affaires du président d'une compagnie qui accablait sa principale filiale, responsable de fabriquer 50% de ses produits, parce qu'elle les produit, à qualité égale, à un coût inférieur à celui des autres filiales, mais aussi à un coût inférieur à celui de tous les concurrents? C'est pourtant le cas de la filiale UQAM dont les coûts sont les plus bas de l'avis même du ministre de l'Éducation».

Telle est la comparaison utilisée hier par le président du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, M. Benoit Lauzière, pour se porter à la défense de cette institution et réclamer la reconduction de Claude Pichette à son poste de recteur.

Celui-ci n'a en effet pu obtenir l'aval de l'assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, malgré des avis très favorables éma-

nant tant de l'UQAM que du jury de sélection. (L'assemblée des gouverneurs est en somme le conseil d'administration de l'Université du Québec et de ses constituantes). De leur côté, les administrateurs de l'UQAM disent ignorer les motifs à l'origine du refus de prolonger le mandat de M. Pichette pour un deuxième terme.

Tout ce qu'ils en savent leur vient des médias, disent-ils, en pointant trois causes possibles: le refus de l'institution de continger le nombre de ses étudiants, les tendances autonomistes qu'elle démontrerait face au réseau, et ses difficultés financières considérables. D'où la comparaison ci-haut. Trois points que l'UQAM réfute.

Encore que cette dernière avoue avoir perdu ses ultimes motifs de confiance envers la maison mère et attend un rapport déjà soumis à l'assemblée des gouverneurs pour éventuellement tenter de se retirer du réseau.

PROGRAMME OSE Québec accorde \$225,000 à deux entreprises de la Rive sud

■ Le gouvernement du Québec a accordé des subventions pour un montant total de \$225,000 à deux entreprises de la Rive sud, dans le cadre du programme expérimental de créations d'emplois communautaires de l'Opération Solidarité économique (OSE).

GERMAIN TARDIF

Cette aide est susceptible de créer 46 emplois et s'inscrit dans des projets d'expansion des deux compagnies qui sont situées dans le parc Pilon de Saint-Hubert.

La société Houle et Masse, qui distribue des produits et des équipements sérigraphiques, projette de se lancer dans la fa-

bricaion de ces produits et recevra \$125,000 pour effectuer cette expansion. Par ailleurs, la compagnie QUEBE-COM F.M., qui s'occupe de vente, service, installation et modification de systèmes de téléphone et d'interconnexion radio-téléphone, recevra \$100,000, pour son programme d'expansion. Dans ce dernier cas, les employés détiendront 15 p. 100 du capital-action ordinaire de l'entreprise et participeront à la gestion de l'entreprise.

Houle et Masse ajouteront 21 nouveaux employés à son personnel déjà existant, tandis que QUEBE-COM F.M. créera, avec son projet, 25 nouveaux emplois.

Lamarre ne réclame pas la tête de Vignola

■ Le président du Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal, M. Yvon Lamarre, n'a jamais réclamé le congédiement du directeur de la police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola, si ce dernier ne rétablissait pas dans les plus brefs délais la patrouille de nuit et les autres escouades spécialisées au sein de son service.

C'est en se fiant à une dépêche de l'Agence Presse canadienne que LA PRESSE (comme la majorité des médias d'information montréalais) a annoncé hier cette nouvelle

dans sa première édition. Cette dépêche avait été intégrée à l'article d'André Cédilot révélant que le directeur Vignola avait reçu l'appui de son état-major dans son différend avec le CSP.

Dans un communiqué qu'il a émis dès que fut diffusée la dépêche de l'agence, M. Yvon Lamarre a déclaré s'en tenir à la résolution votée vendredi dernier au Conseil de sécurité publique décrétant un moratoire jusqu'au 31 décembre sur tous les changements importants à la police de la CUM.

ne manquez pas
notre
cahier spécial

Salon
de la science
et de la
technologie

DANS

la presse

DU SAMEDI
22 MAI 1982

La Phynance gronde...

■ Mercredi, votre serviteur recevait rôtie dans le bec une petite nouvelle: notre ami Jacques Parizeau, m'apprenait-on, allait dans son nouveau budget, encore une fois (c'est pas de l'onguent), hausser de 30 cents les taxes frappant la bouteille de vin.

Je lève le petit doigt, c'est-à-dire que j'appelle le président de la SAQ et le directeur des relations publiques. Celui-ci, Claude Marier, me donne un coup de fil peu après.

«Je vous appelle, que je lui dis, pour tenter de lui faire confirmer la chose, au sujet de cette nouvelle taxe de 30 cents sur la bouteille de vins. C'est une taxe? ou ça s'ajoute à votre majoration?...»

Claude Marier, à ma plus grande surprise, dois-je dire, confirme, en insistant sur le fait que la hausse n'a rien à voir avec la majoration habituelle de la SAQ. De même, quand j'affirme que la première tranche de cette augmentation (dix cents) touchera le vin le 26 mai, au lendemain de la présentation du budget, il ne conteste pas mon affirmation, ce qui pour un journaliste équivaut à une confirmation.

LA PRESSE publie donc hier, jeudi. Un menu vaudeville

Hier midi, toutefois, tombe du téléscripteur une déclaration de la SAQ: «A la Société des alcools du Québec, une hausse qui n'a rien à voir avec le prochain budget du ministère des Finances.» Que se passe-t-il?

Quelques coups de fil, dont l'un à Claude Marier. Très gentil, il m'explique que nous nous sommes sans doute mal compris et, manifestement embarrassé, ne sait trop que répondre quand je lui demande pourquoi la SAQ, comme à l'habitude, n'a pas annoncé la hausse s'il s'agit bien, comme on l'affirme, d'une augmentation décrétée par la société d'Etat plutôt que d'un gonflement des taxes. «Elle a été annoncée aux fournisseurs, mais pas au grand public. C'était une hausse de quelques sous», trouve-t-il finalement à dire.

La vraie histoire de ce menu vaudeville, selon mes sources, est la suivante.

La conception du budget se faisant ici dans le secret, selon des méthodes dignes du KGB et de la CIA, il est exclu qu'il puisse y avoir des fuites. Or, cette fois, fuite il y a eu et, hier matin, malgré la petitesse de ladite fuite, cela grondait chez le ministre de la Phynance.

Résultat, réunion d'urgence, hier matin, des huiles de la SAQ qui prouveront hors de tout doute que rien ne coule de ce bureau-là. Quelques heures plus tard (à 12 h 01), déclaration expédiée par téléscripteur: la hausse surprise est celle de la SAQ et, mieux, la première tranche de dix cents frappera la bouteille de vin non pas le 26 mai, au lendemain de la divulgation du budget, comme l'a écrit LA PRESSE, mais le 24 mai! Limpide, non?

Mission accomplie quand même: grâce à cette seule nouvelle hausse de taxe qui n'en est pas une, la Phynance, sans coup férir, viendra cueillir annuellement 25 millions de dollars dans nos poches.

Jacques Benoit

Grève chez Québecor

■ (PC) — Les hebdomadaires populaires publiés par Québecor sont en grève depuis minuit jeudi soir.

Le syndicat des employés des Publications Québecor, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), a voté dans une proportion de 78 pour cent en faveur de la grève, l'employeur ayant, selon la CSN, rompu les négociations le 18 mai.

Le syndicat groupe les journalistes, photographes, maquettistes, rédacteurs en chef et secrétaires à la rédaction affectés à cinq hebdomadaires des Publications Québecor: «Echo vedettes», «Nouvelles illustrées», «Télé-radiomonde», «Photos vedettes» et «Le Grand journal illustré».

Contre les coupures à l'Aide juridique

■ L'Association des juristes québécois et le Conseil central de Montréal de la CSN ont dénoncé, hier, les recommandations du Conseil du Trésor visant à imposer un ticket modérateur de \$20 à \$40 aux bénéficiaires de l'Aide juridique et à ne plus indexer les critères d'admissibilité. Ces mesures, à leur avis, constitueraient un recul inacceptable pour les salariés à faibles revenus, une menace pour les droits acquis par les gens les plus démunis de la société, une scandaleuse et facile recette pour surmonter une crise financière.

Conducteurs, attention!

■ (PC) — La Régie de l'assurance-automobile rappelle que dès le 1er juin, un conducteur qui atteindra 12 points d'insuffisance dans une période de deux ans se verra révoquer son permis de conduire.

La durée de la révocation varie de trois, six ou 12 mois.



VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ENLEVEMENT DES DÉCHETS

Lundi, le 24 mai 1982, Jour de la Fête de la Reine, il n'y aura pas d'enlèvement des déchets.

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des déchets, le lundi, devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit jeudi, le 27 mai 1982.

LE GREFFIER DE LA VILLE

300 à 1000\$ DE RÉDUCTION sur les CAMIONS DODGE, les étoiles d'endurance



750\$ de réduction sur les pickups pleine grandeur.

Dodge Ram Économe D150	
36 mi/gal 7.9 L/100 km	29 mi/gal 9.6 L/100 km
Selon Transports Canada*	

Dans chaque camion Dodge, c'est la force brute qui compte: ce sont des durs de durs. Plus d'espace de chargement pour porter une charge maximum, et toute la suspension qu'il faut. Comparez avec un Ford ou un Chevrolet. Dodge n'a pas peur de la compétition.

300\$ de réduction sur le Dodge Rampage.

Une étoile vraiment spéciale. Une traction avant avec un moteur 2,2 litres sous le capot et un caisson pouvant transporter plus d'une demi-tonne.



1000\$ de réduction sur le Ramcharger.

Comme véhicule de plaisance, de sport ou pour le travail, le Ramcharger transporte votre chargement sur l'autoroute ou à travers champs, version deux ou quatre roues motrices.

300\$ de réduction sur les pickups Ram 50.

Un pickup compact qui permet une charge utile comparable à celle de plus gros camion. Sa puissance, son couple et ses 680 kg de capacité de chargement satisferont les plus exigeants. Il est aussi offert en version quatre roues motrices.



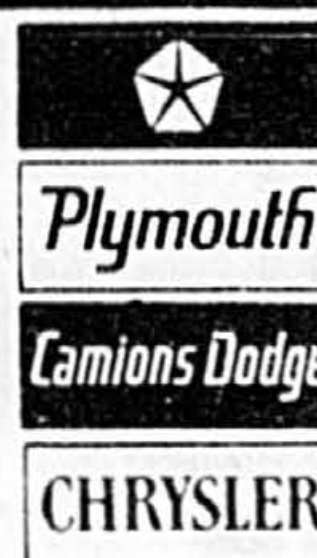
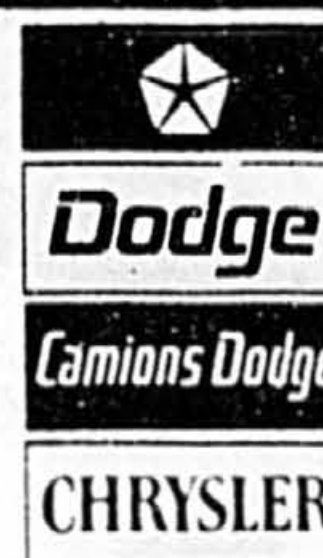
750\$ de réduction sur les camionnettes et les fourgonnettes.

Tout l'espace que vous voulez. Toute la performance et l'économie que vous souhaitez. Ce sont des véhicules qui vous en donnent pour votre argent et qui se comparent avantageusement à tout autre.



Chrysler. On a confiance en notre étoile.

Si vous trouvez meilleure offre, profitez-en!
Si vous trouvez meilleur camion, achetez-le!



*Votre consommation réelle peut varier. Vous devez en prendre livraison avant le 31 mai 1982, chez les concessionnaires participants. Certains accessoires illustrés ou mentionnés sont optionnels à un coût additionnel.

ARTS ET SPECTACLES

L'AFFAIRE MARIA CHAPDELAIN

Carle tourne, mais l'ONF dit non à Arcand

Marquée depuis le début par une interminable guerre de tranchées, l'affaire Maria Chapdelaine vient subitement de connaître de nouveaux développements. Après deux ans de tergiversations, l'Office national du film a décidé mercredi de se retirer du projet de Maria Chapdelaine que devait tourner Denys Arcand. En se retirant du projet, l'ONF laisse donc entièrement le champ libre à Gilles Carle qui vient d'ailleurs de tourner les extérieurs de printemps de la mini-série télévisée d'Interimage basée elle aussi sur l'adaptation du célèbre roman de Louis Hémon.

Même si La Presse n'a pu obtenir une confirmation officielle du bureau des commissaires de l'ONF, la décision de cet organisme gouvernemental était connue hier et circulait aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice de la Côte-de-Liesse. Cette décision, apprend-on de bonnes sources, s'appuie sur la constatation suivante: le Québec ne peut se permettre de produire simultanément deux versions de Maria Chapdelaine, le marché étant trop exigü.

Quelle soit politique (comme certains l'estiment) ou économique, la décision de l'ONF a semé la consternation dans le milieu cinématographique. C'est la deuxième fois que Denys Arcand se heurte à une décision de l'ONF. On se souvient en effet que son documentaire *On est au coton* fut interdit pendant plusieurs années pour des motifs qualifiés à l'époque de politiques. Son scénario de Maria Chapdelaine avait pourtant fait l'unanimité du Comité du programme, chargé à l'ONF de sélectionner les projets destinés à la production. Dans son entourage, même si on comprend la raison invoquée par la direction, on l'accepte mal. D'autant plus

que le producteur Pierre Lamy qui est à l'origine de ce projet avait rempli depuis un mois les trois conditions imposées par l'ONF: le scénario avait finalement franchi toutes les étapes internes habituelles, le producteur avait soumis un plan complet de financement et il était parvenu à éclaircir à la satisfaction des intéressés le différend juridique qui l'opposait au groupe Interimage. On se souvient que tout le différend est né d'une scission entre Pierre Lamy et Philippe Garcia, maintenant associé à Interimage.

Joint par La Presse, le producteur n'a pas voulu commenter la décision de l'ONF. Il estime toutefois avoir investi près de \$150 000 jusqu'ici en pré-production dont environ \$50 000 en frais directs.

Le long métrage d'Arcand se présentait comme une coproduction entre le secteur privé et l'ONF. Il constituait la contrepartie des *Beaux Souvenirs* à laquelle la maison Lamy, Spencer et Cie avait participé à titre de coproducteur minoritaire. Dans le cas de Maria Chapdelaine, l'apport de l'ONF se serait élevé, au dire du producteur, à \$500 000. Les autres partenaires étaient la SDICC (\$150 000), l'Institut québécois du cinéma (\$400 000) et les Cinémas Unis (\$100 000). Le reste du budget (évalué à \$1 650 000) originait du secteur privé conformément à un plan de financement mis en place par l'IQC.

Même s'il a donné la semaine dernière le premier tour de manivelle de son film dans la région du Lac Baskatong, il n'est pas encore assuré que Gilles Carle (ancien associé de Lamy à l'époque des Productions Carle-Lamy) pourra mener à bien sa mini-série. Il faudra en effet, selon certaines sources, qu'Interimage recueille en investissements privés les \$2,4

CINÉMA

Luc Perreault

millions qui lui manquent pour boucler son ambitieux budget de \$4,6 millions. Sans l'appui des organismes spécialisés en cinéma, Interimage aurait obtenu jusqu'ici la participation de Radio-Canada (\$1,2 million) et de TF1 (\$1 million).

Gilles Carle, que j'ai eu au bout de la ligne, avoue avoir longuement hésité avant d'accepter la réalisation de Maria Chapdelaine.

«J'ai fait une enquête personnelle avant de m'embarquer, j'ai rencontré les représentants des deux projets pour être sûr que j'étais correct dans cette affaire. À cause de la libération des droits depuis 1976, n'importe qui peut tourner Maria Chapdelaine. Il était normal que tout le monde ait l'oeil dessus.»

Le roman de Louis Hémon figurerait au huitième rang dans le monde parmi les best-sellers. Traduit en plusieurs langues, on en aurait tiré quelque 39 millions d'exemplaires. Déjà adapté deux fois au cinéma (par Julien Duvivier et Marc Allégret), pourrait-il souffrir encore d'être adapté deux nouvelles fois? Maintenant que l'ONF s'est retiré du projet Lamy, cette éventualité paraît pour le moment exclue.

Quant à Carle, il a voulu profiter de la débâcle du printemps pour filmer des scènes à caractère documentaire qui viendront s'insérer dans cette série télévisée de quatre épisodes d'une durée de 50 minutes chacune dont il espère tirer également un long métrage. Le tournage principal ne doit cependant débuter que vers la mi-août. Carole Laure a déjà accepté d'interpréter le rôle principal. Le reste de la distribution n'est pas encore connu.

Où sont les stars d'antan?

CANNES — Cannes fut un temps réputée pour ses stars. Mais où sont-elles aujourd'hui, les vedettes? Sur les terrasses, rien. Sur la plage, des filles aux seins nus se font bronzer. Mais aucun attroupement. Ce sont des seins anonymes. Du Martinez au Majestic, les deux palaces qui marquent les frontières du Cannes festivailler, pas plus de vedettes que d'arêtes dans une dinde, pour paraphraser Daudet. Les vedettes, elles se cachent dans leur hôtel, elles vivent ensemble et ne se montrent au peuple que le soir, vers 20 heures, le temps de grimper le grand escalier du Palais des festivals.

Cannes a bien changé depuis trente-cinq ans tout le monde le dit. Les starlettes sont devenues grand-mères. Le cinéma est devenue une affaire sérieuse. Les journaux le regrettent un peu. Si bien qu'un quotidien français, Le Matin, plus nostalgique que les autres, fait revivre chaque jour dans une chronique intitulée «Trente-cinq ans sur la Croisette», les stars d'autrefois: Brigitte Bardot, Grace Kelly, Jane Mansfield... Est-ce la sclérose? Je ne crois pas. Cannes reste important, mais on ne vit plus en 1982 comme en 1947. La télévision rassasie la curiosité des gens: on a, chez soi, qu'à tourner le bouton de son poste pour voir Annie Girardot ou Jack Nicholson.

Je ne connais Cannes que depuis 1974. Cette année-là, on croisait encore des grands noms dans la rue. Plus maintenant. Quant aux interviews, inutile d'y songer. Les inconnus, les pas intéressants vous courent après, les autres vous font courir. C'est tout juste s'ils se montrent aux conférences de presse quotidiennes.

Nous voici très exactement à la mi-chemin: six jours écoulés, six jours à venir. Le temps de faire le point.

Côté compétition, il reste une dizaine de longs métrages. Parmi lesquels ceux de Michelangelo Antonioni (*Identification d'une femme*); Lindsay Anderson (*Brianna Hospital*); Jean-Luc Go-

dard (*Passion*); celui d'une jeune Américaine inconnue, Susan Seidelman (*Smitherens*) qui pique évidemment ma curiosité; ceux des Allemands Werner Herzog et Wim Wenders et quelques autres. Le sprint final promet d'être passionnant.

Qu'est-ce que je retiens de ceux que j'ai déjà vus? Quelques interprètes. Trois films. Parmi les interprètes, Glenda Jackson, Julie Christie, Jack Lemmon, Marcello Mastroianni, dont les noms apparaissent peut-être au palmarès. Des trois films, le plus original, le plus difficile aussi, est sans doute *L'île des amours* du Portugais Paulo Rocha. Je verrais très bien qu'on lui attribue le prix de la mise en scène. Le plus étonnant est peut-être *Yol* de Yilmaz Goren, parce que jamais un film turc n'a paru aussi achevé. Et le plus sympathique et annonciateur d'une Nouvelle vague, est probablement *Invitation au voyage*, de Peter Del Monte.

Hors compétition, je retiens un film français, *Mourir à trente ans* de Romain Goupil.

Cannes 1982, jusqu'à présent, me frappe par sa grisaille. Rien de très mauvais. Rien de génial. C'est le cinéma de notre époque. Appliqué, sans illusion. Nostalgique, je crois. Un cinéma qui finira par ressembler à la télévision. Que faudrait-il faire? Revenir à Griffith, peut-être, qui ouvrait le festival avec *Intolérance*, film tourné il y a plus de soixante ans. Quel chemin à rattrapper!

Le film le plus applaudi jusqu'à maintenant a été, hier matin, celui de l'Algérien Mohamed Lakhadar-Hamina. Vous avez peut-être oublié son nom; c'est lui qui a fait *Chronique des années de braise*, gagnant des palmes d'or du festival de Cannes en 1975 et présenté quelque temps après à Montréal.

Vent de sable, son dernier film, est une super-production. Écran extra large, son stéréophonique, travellings en hélicoptère. Il a dû coûter une fortune. Des cinéastes algériens m'avaient dit que *Chronique des années de braise* avait coûté si cher que personne n'avait

CANNES 82

Serge Dussault

pu, cette année-là, tourner un autre film en Algérie. Lakhadar-Hamina avait tout englouti. J'ai l'impression qu'il a refait le coup.

Vent de sable n'a rien à envier aux plus grosses productions hollywoodiennes, loin de me séduire, cela m'a agacé. Quant au sujet du film, le réalisateur le résume bien ainsi: «Le film repose sur une idée importante: comment une religion aussi tolérante que l'islam peut devenir répressive et néfaste en particulier à l'égard de la femme.» Intéressant. Mais le film turc *Yol* avait, beaucoup plus sobrement, dit autant sur le sujet.

Les gens se bousculaient hier après-midi pour voir *Moonlighting*, de Jerzy Skolimowski, l'une des rares comédies du festival. Cinéaste polonais installé en Grande-Bretagne depuis quelques années, Skolimowski a fait venir des ouvriers polonais en 1980 pour retaper la maison qu'il avait achetée à Londres. Des Polonais, travaillant au noir, lui coûtaient beaucoup moins cher que les ouvriers anglais. L'expérience lui a servi de point de départ pour le film: quatre ouvriers arrivent de Pologne pour restaurer la maison d'un riche compatriote qui se prépare à quitter le pays. Éclate la crise polonaise. Pourront-ils retourner chez eux?

Dans son film, Skolimowski a astucieusement recréé à Londres la situation d'exploitation dont sont victimes les gens de son pays: surchargés de travail, sous-payés, absolument pas informés de ce qui se passe. Le message est clair. Skolimowski a eu la bonne idée de ne pas sombrer dans le pathétique. Autant rire que pleurer.

UN NOUVEAU PROGRAMME

DES FILMS ÉROTIQUES, POUR CEUX QUI LES AIMENT

FESTIVAL ÉROTIC NONSTOP
Salle 1: 10h, 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h, 24h
Salle 2: 10h, 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h, 24h
CINÉMA X
722-1510
722-1451
6430, PAPIEUX angle BEAUBIEN

Fiona on Fire
18 ANS adultes
11:00 - 1:30 - 4:00 - 6:30 - 9:00
DUSSYCAI
5380 St. LAURENT 845-5215

HER NAME WAS Lisa
18 ANS adultes
VANESSA DEL RIO
SAMANTHA FOX
CINÉMA LAMOUR
849-6227
4015 St. LAURENT
GUY & MAISONNEUVE
Plus 2e FILM ÉROTIQUE commençant à midi

Vous n'avez pas vraiment vécu tant que vous ne l'avez vu!

MAINTENANT EN VENTE
Annie
★ La Comédie musicale de Broadway ★
CFCE 12
ENFIN À MONTRÉAL!
DU 24 AU 29 AOÛT
Un spectacle par soir à 20h00
Matinées les 28 et 29 août à 14h30
BILLETTS: 88.00, 80.00, 60.00, 40.00, 20.00, 10.00, 5.00, 2.50, 1.00
SALLE WILFRID PELLETIER
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de \$5
à joindre un montant de 0.75 \$ à titre de redevance à la Place des Arts

REPRÉSENTATION EXCEPTIONNELLE
DU 18 AU 23 MAI
CE SOIR
GILLES VALIQUETTE
PIERRE BERTRAND
BILLETTS: 20.00, 15.00, 10.00, 5.00, 2.50, 1.00
SALLE WILFRID PELLETIER
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de \$5
à joindre un montant de 0.75 \$ à titre de redevance à la Place des Arts

Vendredi 21 mai

★★★★★★★★

19h30 CHARLÉLIE COUTURE
POWDER BLUES
CHECK POINT CHARLIE
OFFENBACH

Samedi 22 mai

★★★★★★★★

16h00 KAMÉLÉON
19h30 Prix International Jeune
Chanson (avec Lucid Beauséjour,
Jean Guidoni, plusieurs autres)
CHARLÉLIE COUTURE
DANIEL LAVOIE
DIANE TELL

UNE PRÉSENTATION DE
du MAURIER

Dimanche 23 mai

★★★★★★★★

16h00 BILL
19h30 GASTON MANDEVILLE
CORBEAU
TINA TURNER

Lundi 24 mai

★★★★★★★★

«SUN SPLASH DAY»
SUPER JOURNÉE REGGAE

16h00 STREET PEOPLE
19h30 WINSTON HEWITT
JULIE SPENCE AND
LOVE CONNECTION BAND
MIGHTY MYSTIC
HEPTONES

Animation
Tous les jours, sur un immense terrain, des numéros de cirque, clowns, jongleurs, acrobates, cracheurs de feu, des magiciens, des funambules.

La fête commence à 15 heures tous les jours, sauf les vendredis à 17 heures.

LA GRANDE VIRÉE
LES 21*22*23*24
28*29*30 MAI
AU PARC RICHELIEU

★ SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL ★

TYPES DE BILLETS	(3 JOURNÉES POUR LE PRIX DE 2) À LA PORTE, UNE JOURNÉE
PARTERRE	16.50 \$
SIÈGES RÉSERVÉS	16.50 \$
GRADINS COUVERTS	16.50 \$
Café-Terrasse	25.00 \$

• Les quantités sont limitées, en vente chez TICKETRON seulement.
Billets en vente dans tous les comptoirs TICKETRON (La Baie, Montréal Trust, Eaton).
ARCHAMBAULT MUSIQUE, Frais de service
Réservation téléphonique: TÉLÉ-TRON (Visa • MasterCard) Tel: (514) 288-3651

PRÉSENTE PAR

Budweiser

DE LABATT

TM MARQUE ANHEUSER-BUSCH INC.

Vendredi 28 mai

★★★★★★★★

19h30 RATIONAL YOUTH
WALTER ROSSI
CHARLÉLIE COUTURE
PLUME LATRAVERSE

Samedi 29 mai

★★★★★★★★

16h00 MANUEL BRAULT
19h30 ROBERT PAQUETTE
EDITH BUTLER
JEAN LAPOINTE

UNE PRÉSENTATION DE
du MAURIER

Dimanche 30 mai

★★★★★★★★

16h00 SYLVIE TREMBLAY
Super-spectacle
19h30 CHANTONS
POUR LA VIE
YVON DESCHAMPS
LOUISE FORESTIER
RICHARD SÉGUIN
JEAN-PIERRE FERLAND
CÉLINE DION
CLAUDE LÉVELLÉE

avec la participation spéciale de

GILLES VIGNEAULT

• Les recettes de cette soirée
seront versées à la Fondation
canadienne de la fibrose kystique.

HONORÉ BEAUGRAND

AUTOBUS 86

PARC RICHELIEU:

15910 est, rue Notre-Dame

Pointe-aux-Trembles

RENSEIGNEMENTS

Montréal (514) 845-6203

Parc Richelieu (514) 642-7444

Ché 9 cinémas

Un monde de divertissement cinématographique

2001 UNIVERSITÉ

Coin de Maisonneuve 849-4518

THE MAN WITH BOGART'S FACE (POUR TOUS)

12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30

MONDO CANDIDO (18 ANS)

12:55 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:35

RICHARD PATTON: LIVE IN CONCERT (POUR TOUS)

12:35 - 2:25 - 4:15 - 6:05 - 7:55 - 9:45

TAXI ZUM KLO (18 ANS)

12:40 - 2:30 - 4:20 - 6:10 - 8:00 - 9:50

CALIGULA (18 ANS)

12:35 - 3:30 - 6:20 - 9:15

MONDO CANDIDO

d'après "Candide" de Voltaire

18 ANS

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

NOT A LOVE STORY

12.40 2.30 4.25 6.15 8.05 10.00

A VOIR

12.40 2.30 4.25

CHOIX D'ÉMISSIONS

21:30 **3** **9** **10** — **Repères**
Un excellent reportage sur l'alcoolisme, où vous aurez à passer un test de quatre questions. Les alcooliques à qui on fait passer le test trichent. Et vous? Également à l'affiche, des reportages sur le coïtage, le jogging et le mal de dos.

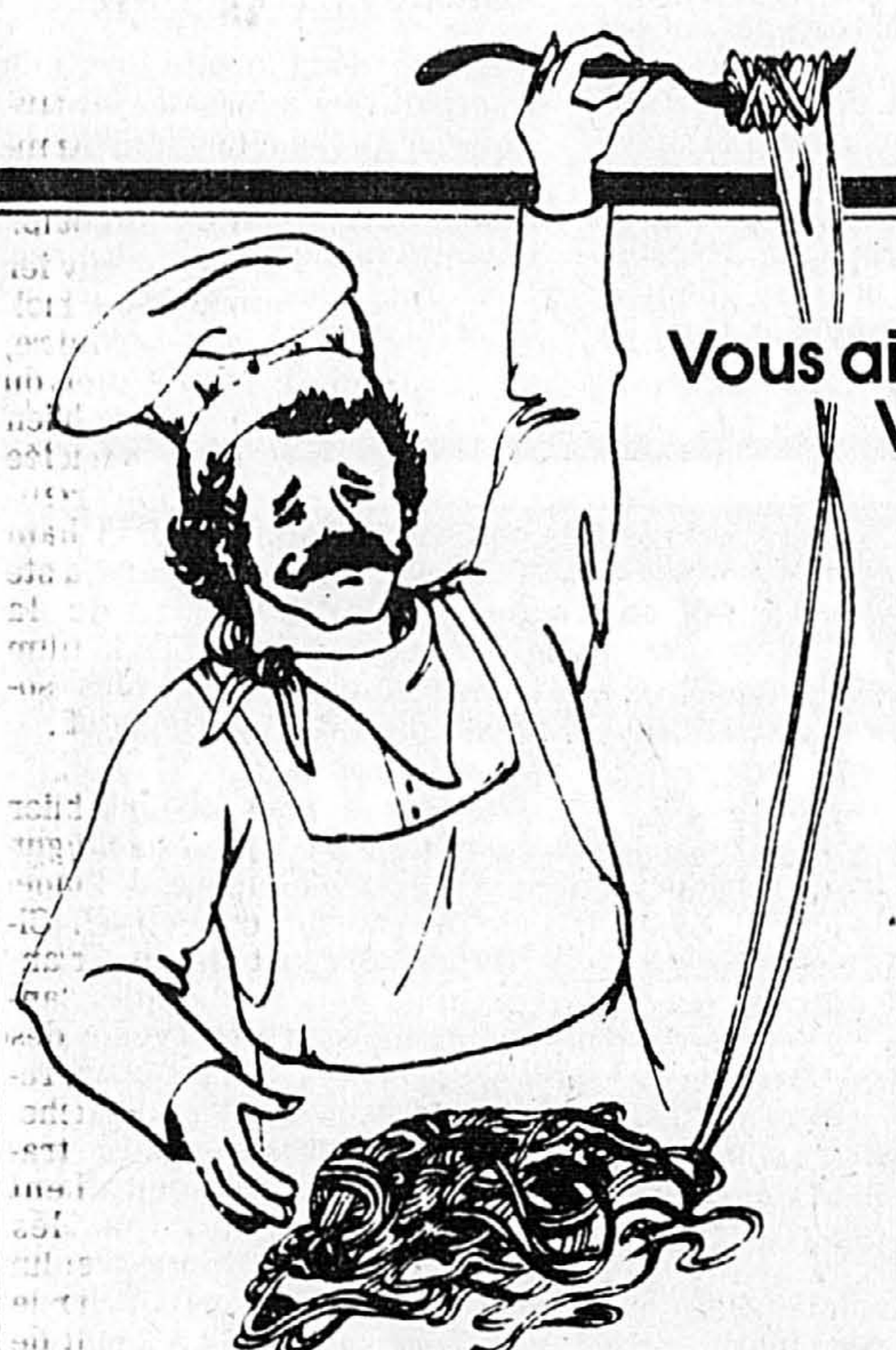
22:00 **17** — **Portrait de Chine**
Sujet: la médecine aux pieds nus.

23:15 **2** — **«La descente infernale»**

Un drame de ski avec Robert Redford dans le rôle du champion. En anglais, c'était Downhill Racer.

23:30 **8** **10** — **«Un flic sur le toit»**
Un policier suédois, réalisé avec humanité. L'histoire d'un flic qui capote et se met à tirer sur les gens qui passent dans la rue.

00:00 **12** — **«The Man with the Golden Gun»**
Pour finir la semaine en beauté, un James Bond avec Roger Moore.



la Baie

Vous aimez les mets italiens? Venez à La Chaumine les vendredis soirs de 16h30 à 19h30!

Humm! Des bons mets italiens... A La Chaumine, on sait bien les préparer! De délicieuses pâtes servies avec les sauces que vous préférez. Mettez donc du piquant à vos vendredis, venez manger nos spécialités italiennes... et Buon Appetito!

Aux restaurants La Chaumine de la Baie, sauf à Rockland. Tous les vendredis soirs de 16h 30 à 19h 30, pour la région de Montréal.

RISING SUN

CLUB DES CÉLÉBRITÉS

DANSE

avec **TRUE INTENSIONS**
ce soir et samedi
* au Jazzothèque *
G-Bow Blues
tous les soirs

1252 ouest, rue Saint-Antoine
Métro: Lucien-Lafleur
(coin de la Montagne)
875-6227 - 875-6232

CFCF RADIO 60

présente



JOAN BAEZ

Dimanche 20 juin - 20h30
Billets \$15.00, \$13.00 et \$11.00
en vente aux guichets de la Place Des Arts et Montréal Trust

UNE PORTEFOLIO RECUEILTES POÉSIE
SPELLE MALLI MALLI MALLI MALLI
INTERNATIONAL HERMAN MALLI MALLI
CULTURELLE MALLI MALLI MALLI MALLI
NATIONAL MALLI MALLI MALLI MALLI
MALLI MALLI

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de \$5
s'ajoute un montant de
0,75\$ à titre de redevance à
la Place des Arts.
Guichets: 842-2112

LASEROCK 2

UNE FUSION VOLCANIQUE DE ROCK ET DE LASER



Présentement au Planétarium Dow de Montréal
1000 ouest rue St.-Jacques
Montréal

LASEROCK 2 -
Vendredi et samedi 19h.
20h15, 21h30, 22h45
Aussi à l'affiche
LE VAISSEAU SPATIAL LASERIUM
Dimanche 3h30, 4h45, 20h15, 21h30

Billets au guichet ou aux comptoirs Ticketron.
Pour plus de renseignements
(514) 866-1183.

Personnes très admises après le début du spectacle.

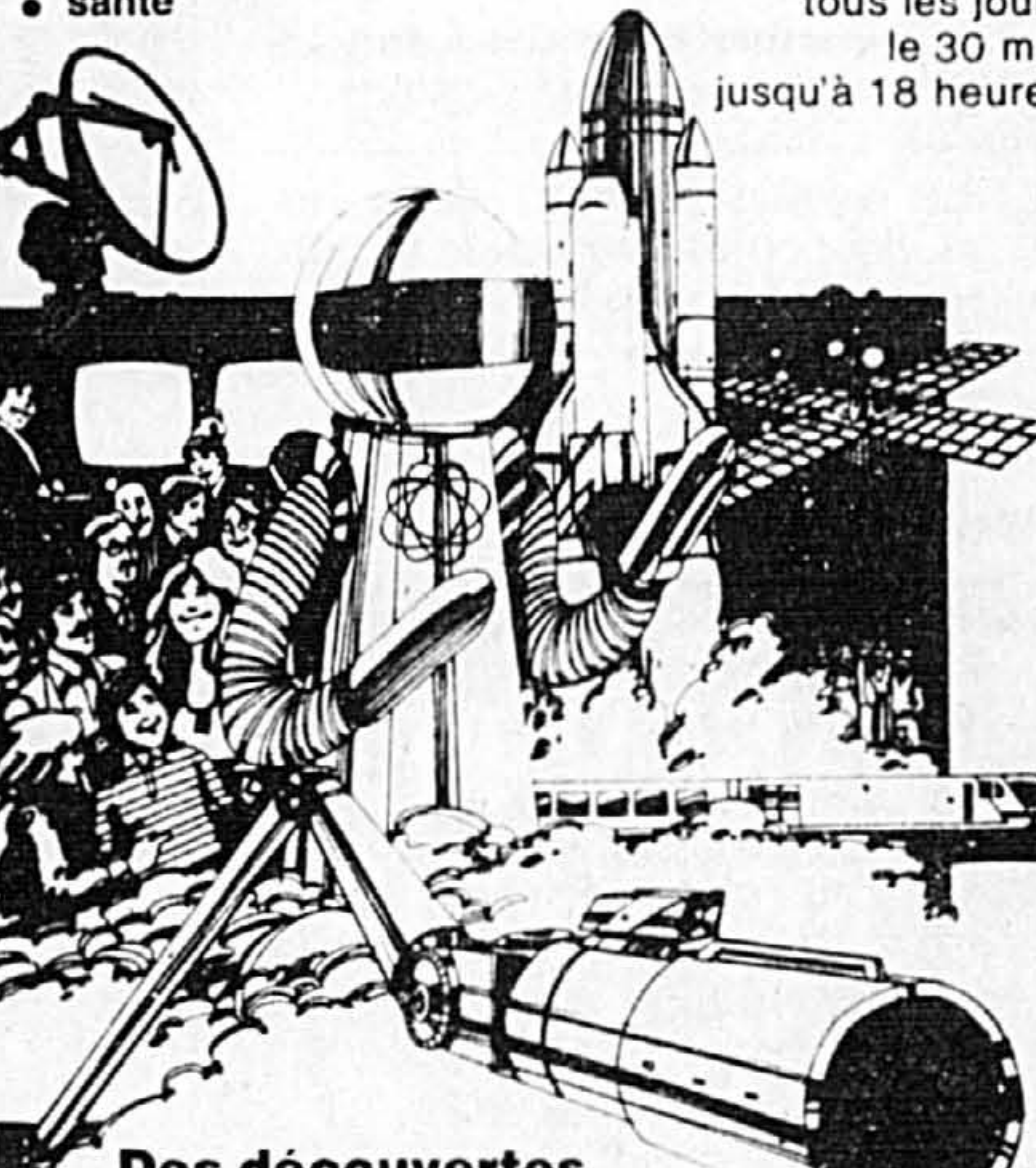
PREMIER SALON DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Jusqu'au 30 mai Place Bonaventure

Fascinant, divertissant!
Plus de 100 exposants présentent leurs récentes réalisations.

- communications
- transport
- énergie
- environnement
- technologie
- santé

le 21 mai dès 18 h
ouvert de 10 h à 22 h
tous les jours
le 30 mai
jusqu'à 18 heures



Des découvertes pour tout le monde!

- Rencontrez le robot
- Exposition IBM Léonard de Vinci
- Caravane du Centre des sciences de l'Ontario
- Jouez aux échecs contre un ordinateur
- Garderie scientifique gratuite
- Cours en Concours

Prix d'entrée aux guichets, Place Bonaventure:
Ad. 4,00\$
Enf. de 6 à 12 ans 1,00\$
Gratuit enf. moins de 6 ans

Renseignements: (514) 374-3181

3e film BONUS! vend. sam. dim.

C'EST LA FÊTE TOUS LES SOIRS DANS NOS CINÉ-PARCS

Boucherville - St-Bruno - Laval - St-Mathieu - Vaudreuil - Châteauguay - St-Jérôme.

CETTE ÉCOLE EST NOTRE MAISON, NOUS LA DÉFENDRONS JUSQU'AU BOUT!

GEORGE C. SCOTT
TIMOTHY HUTTON

"LE DERNIER CLAIRON"

TAPS

2e film aux ciné-parcs!

BERRI 4 [CINE-PARC BOUCHERVILLE-1]
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515

CREMAZIE [CINE-PARC LAVAL-2]
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555

La Malediction Finale

66

CHASSE À MORT

CINE-PARC CHATEAUGUAY 3 [CINE-PARC ST-JEROME 2]
4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4773

3 films à SENSATIONS FORTES!

1 SCANNERS [3]
2 HURLEMENTS [3]
NEW YORK 1997

CINE-PARC LAVAL-3
AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555

GAGNANT DE 3 OSCARS

Meilleur Acteur **HENRY FONDA**
Meilleure Actrice **KATHARINE HEPBURN**

La maison du lac

CHAMPLAIN 2 [VILLERAY]
ST-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685 ST-DENIS - JARRY 388-5577

BROSSARD 2 [CINE-PARC BOUCHERVILLE-2]
MAIL CHAMPLAIN 465-5906 TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515

Chez PORKY

La où le rire est de mise!

BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 2e film aux Brossard et Laval

BROSSARD 1 [ODEON 2 - LAVAL]
MAIL CHAMPLAIN 465-5906 CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207

RENE MALO présente

Un très bon thriller politique, hyper réaliste.

René Homier-Roy - Bon Dimanche



IL FAUT TUER BIRGITT HAAS
un film de LAURENT HEYMANN
avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT

LE DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6500

Sam. et dim.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
Lun. à ven. 7:20 - 9:20

NINO MANFREDI

CAFE EXPRESS

LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6500

Sam. et dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Lun. à ven. 7:30 - 9:30

LA FEMME D'A CÔTÉ

un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

BERRI 5
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 1:30 - 3:30 - 5:40 - 7:45 - 9:50

JANE FONDA

'UNE FEMME D'AFFAIRES'

MONTREAL -2
1584 MT. ROYAL - PAPINEAU 521-1787

Sean Connery

WRONG IS RIGHT

PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 661-4551

Sam. et dim.: 12:20 - 2:40 - 5:00 - 7:20 - 9:40
Lun. à ven. 5:10 - 7:25 - 9:40

Guerrier - Roi

Gladiateur

CONAN THE BARBARIAN

ARNOLD SCHWARZENEGGER JAMES EARL JONES

PLAZA ALENIS NINON -1 [COTE-DES-NEIGES -1]
NIVEAU DU METRO AT WATER 935-4246 PLAZA COTE-DES-NEIGES 75-5527

CINE-PARC CHATEAUGUAY 2
4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659

2e film au Ciné-Parc

STEVE MARTIN

DEAD MEN DON'T WEAR PLAID

Riez! ...Sinon j'vous fais sauter les lèvres.

BONAVENTURE -1 [SQUARE DECARIE -1]
PLACE BONAVENTURE 841-2726 DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190

CINE-PARC VAUDREUIL -2
(SORTIE 2) 435-5154 861-0659

2e film au Ciné-Parc

Devoirs de Vacances

3. SEM.

V.F. de PRIVATE LESSONS



SYLVIA KRISTEL
HOWARD HESSEMAN
ERIC BROWN

Producteur BEN EFFRAIM
Producteur exécutif JACK BARRY et DAN ENRIGHT
Co-Producteur exécutif IRVING OSHMAN
Scénario de DAN GREENBURG
Un film de ALAN MYERSON

BERRI 3 [MONTREAL -1]
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 1584 MT. ROYAL - PAPINEAU 521-1787

VERDUN [ODEON 1 - LAVAL]
3841 W. ELINGTON 768-2092 CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207

LONGUEUIL -2
PLACE LONGUEUIL 679-7451

LE CARNAGE VA COMMENCER!

Quand on abat son meilleur ami, il quitte la police POUR SE FAIRE JUSTICE LUI-MÊME

...et il est complètement déchaîné!



CHUCK NORRIS
n'a pas besoin d'arme, IL EST UNE ARME!

COUPS POUR COUPS

avec CHRISTOPHER LEE, RICHARD ROUNDTREE, MATT CLARK, MAKO, MAGGIE COOPER
musique de WILLIAM GOLDSTEIN scénario de WILLIAM GRAY et JAMES BRUNER d'après JAMES BRUNER
producteur exécutif ROBERT REHME produit par FRANK CAPRA, JR. un film de STEVE CARVER

(Berr, prog. simple: Cops pour Cops: 1:10, 3:10, 5:15, 7:20, 9:25)

AUSI: 2e FILM A CHAQUE CINE

BERRI 1 [MERCIER] [BROSSARD 3]
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224 MAIL CHAMPLAIN 465-5906

CINE-PARC ODEON 2 [CINE-PARC LAVAL -4] [CINE-PARC ST-JEROME 1]
TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4773

ST-JEAN [CINE-PARC VAUDREUIL 1] [CINE-PARC ST-MATHIEU] [CINE-PARC ST-JEROME]
CINEMA CAPITOL TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154 861-0659 ROUTE 15 SUD - VERS PLATTSBURG (SORTIE 38) 659-3445 861-0659 A 10 MINUTES DU CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW A 3 MILLES DE LA PRATRIE

Ce soir on fête Virginia...

Lorsque les lumières seront éteintes, plus personne ne sera en sécurité!

Happy Birthday

souhaitez de ne jamais être invité

avec MELISSA SUE ANDERSON GLENN FORD TRACY BREGMAN

PLUS! KIRK DOUGLAS ANN-MARGRET

Cactus Jack

CHAMPLAIN 1 [JEAN-TALON] [LONGUEUIL 1] [CINE-PARC ODEON 1] [CINE-PARC LAVAL -1] [CINE-PARC CHATEAUGUAY 1]
STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685 2 RUES A L'EST DE PIE-IX 725-7000 PLACE LONGUEUIL 679-7451 TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515 655-0692 - 655-0497

AUTOUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555

4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659

«MONOGAMY» AU QUAT'SOUS

Le couple, de l'enfance au mariage — et retour

MONOGAMY de Claude Meunier et Louis Saia. Mise en scène: Louis Saia assisté de Sylvie Lachance. Décors: François Séguin. Costumes: Suzanne Harel. Éclairages: Jean-Claude Leblanc. Perruques: Pier David. Diapositives: Francisco. Avec France Castel, Pauline Martin, Remy Girard et Serge Thériault. Production de la Compagnie de Quat'Sous et de la Compagnie des Deux Chaises. Première de presse mercredi, au Théâtre de Quat'Sous. À l'affiche du merc. au dim. à 20.00, jusqu'au 13 juin.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

Le couple humain dans les routes et déroutées de sa «liberté» post-industrielle — dans sa débânde, si ce mot n'est pas

trop scabreux — est le sujet de *Monogamy*, la nouvelle comédie de Meunier et Saia. Encore le couple! Où s'en va-t-il? Où s'en va-t-elle? Que fera-t-il? Que fera-t-elle? Ouf! Ce doit bien être l'espèce terrestre la plus menacée après la baleine et... les forêts tropicales!

Avec un bonheur de réparties parfois trop entendu et une félicité qui devient répétitive dans les situations, nos auteurs ont fait du sujet une suite de sketches plutôt

qu'une comédie au sens strict. Ils fouettent avec une folle énergie, ad nauseam même, le riche et lourd attelage de tout le psychobabillage dont sont entachés tant de rapports humains aujourd'hui. Ou bien Meunier et Saia ont beaucoup lu ou alors beaucoup souffert, mais rien ne leur échappe de toutes les contorsions risibles à travers lesquelles nous essayons de bêtément de nous rejoindre, même pour nous dire «Je t'aime».

De Freud à Essalem (et peut-

être de Jean-Yves Desjardins en Jean-Guy Leboeuf, talents locaux que j'ai trop mal fréquentés pour m'avancer), tout y est et là-dessus, vous ne les prenez pas en défaut. L'arsenal des clichés de la pop-psychologie atteint la hauteur d'une citadelle et la cruauté mentale, l'irruption volcanique. Est-elle encore si inconsciente que ça? Après *Monogamy*, on a l'impression que ça va cesser d'être un motif valable de divorce!

Ah, mais ça tombe dru, croyez-moi, — scènes de la vie conjugales — parfois extra-conjugales. À l'entracte, vous vous irriterez que la cloche ne vous ramène pas plus vite dans la salle pour la suite. En fin de soirée, par contre, peut-être aurez-vous la vague impression que trop, même d'une bonne chose, c'est tout de même trop et qu'on pourrait couper ici et là dix ou quinze minutes (mais où?), une fois que l'effet est atteint et qu'il est inutile de traire l'inspiration à sec.

Mais rien n'y fait, nous voilà devenus des masochistes devant ces sadiques (ou vice-versa), des voyeurs devant ces exhibitionnistes. Avec *Monogamy*, le mariage vient de mourir. Restent encore la verdeur et l'à-propos de Molière dans la réplique. Excepté qu'ici, ce n'est plus du théâtre, c'est de la télé (même le décor en

trois aires) — à moins que ce soit un avant-goût du burlesque de l'an 2000.

Il reste — ce qui ne gâte rien! — la plus belle empoignade de comédians que j'ai vue depuis longtemps dans une comédie à Montréal. On oscille sans fin entre la blonde et versatile France Castel et Pauline Martin, avec ses grands yeux tantôt apeurés de biche, tantôt crachant le feu comme un dragon. On balance tout autant entre Pierre Thériault, finaud et bellâtre et Remy Girard, tantôt costaux tantôt tendre jusqu'à la niaiserie.

Allez-y donc, quand bien même ce serait rien que pour voir qui va envoyer qui au plancher dans la gigantesque bataille actuelle des sexes; quel couple va gagner à la gigantesque loterie du «bonheur»? Moi? J'invoque, pour ma sécurité, la loi du milieu.

DANS UN TEL HÔPITAL, VOTRE PROCHAINE VISITE POURRAIT BIEN ÊTRE LA DERNIÈRE!

18ANS Adultes

HOSPITAL EMERGENCY

VISITING HOURS

Tellement terrifiant que vous ne vous en remettrez jamais tout à fait!

PIERRE DAVID and VICTOR SOLNICKI Present VISITING HOURS

Starring LEE GRANT WILLIAM SHATNER MICHAEL IRONSIDE and LINDA PURL

Screenplay by BRIAN TAGGERT Directed by JEAN CLAUDE LORD Produced by CLAUDE HEROUX

Executive Producers PIERRE DAVID and VICTOR SOLNICKI Music by JONATHAN GOLDSMITH

A FILMPLAN INTERNATIONAL PRODUCTION

Produced with the Participation of the Canadian Film Development Corporation.

DÈS AUJOURD'HUI!

PALACE 1

PALACE: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.25. VAN HORNE: SAM., DIM., LUN. 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10. SEM. 7.05, 9.10. FAIRVIEW: SAM., DIM., LUN. 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. SEM. 7.10, 9.20.

VAN HORNE

FAIRVIEW 1

698 STE-CATHERINE O. 866-6991

McGILL

6150 COTE DES NEIGES

731-8243

TRANS-CAN. S. 52

697-8095



LUNDI
MATINÉES
DANS TOUS
LES
CINÉMAS UNIS
SAUF
CLAREMONT



PARISIEN: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15; sem., dernier spectacle: 11.15. LAVAL: sam., dim., lun.: 12.00, 1.50, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10; sam., dernier spectacle: 11.00; sem.: 7.20, 9.10. VERSAILLES: sam., dim., lun.: 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10; sem.: 7.15, 9.10.

Le PARISIEN 5 7e SEMAINE!

480 STE-CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 3

VERSAILLES 2

CENTRE LAVAL 688-7776

PLACE VERSAILLES 353-7880

DEATHTRAP

MICHAEL CAINE CHRISTOPHER REEVE DYAN CANNON

La trappe est prête, devinez qui se fera prendre!



LOEWS 4

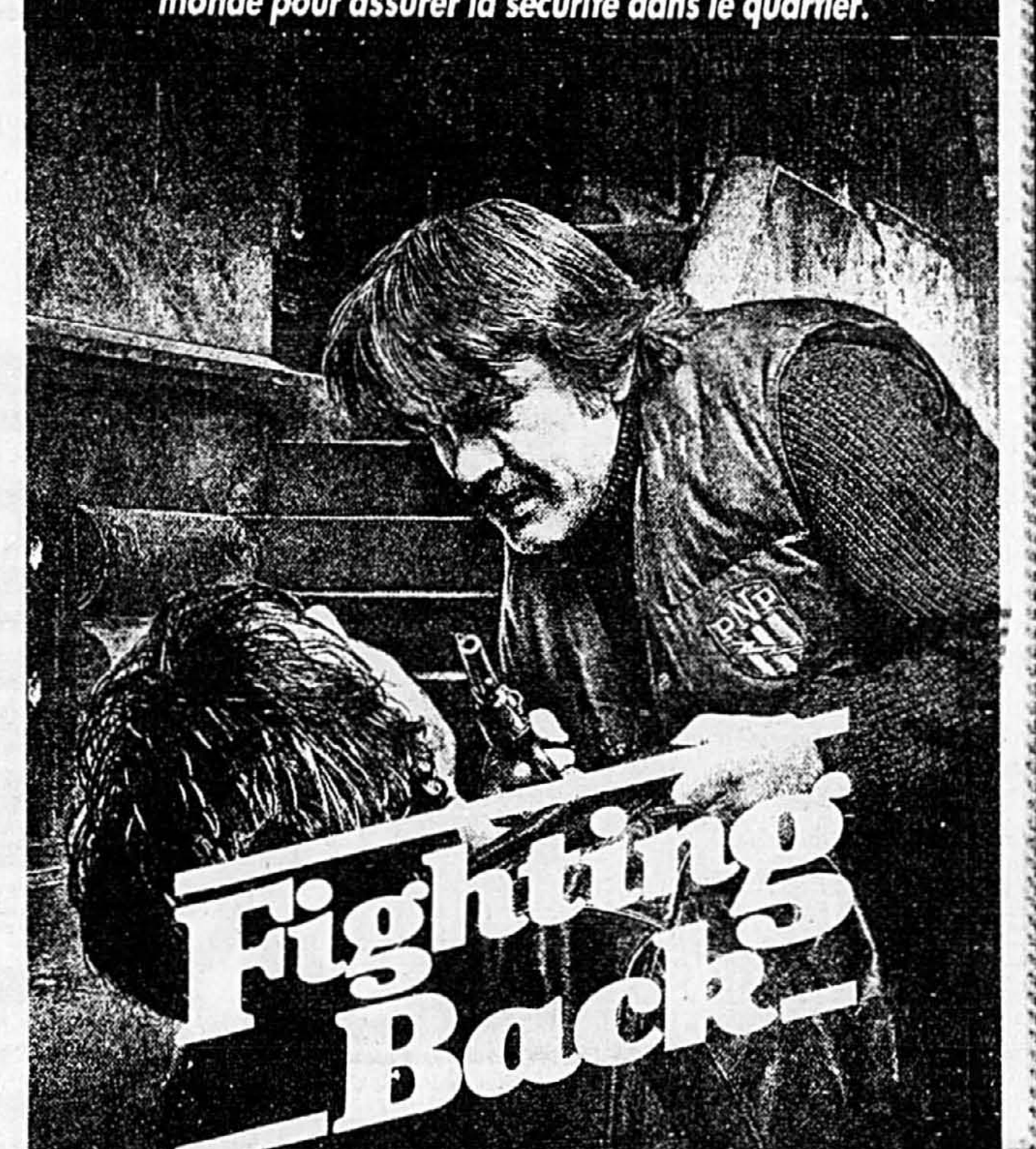
254 STE-CATHERINE O. 861-7437

PEEL 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

ASSEZ... C'EST ASSEZ!

Voleurs, souteneurs, prostituées et vendeurs de drogues, prenez garde. John D'Angelo fera tout au monde pour assurer la sécurité dans le quartier.



DINO DE LAURENTIS Presents FIGHTING BACK: Starring TOM SKERRITT PATI LUPONE MICHAEL SARPAZZI and YAPET KOTTO as INVAHNE WASHINGTON. Music by PIERO PICCOLI. Executive Producers DAVID PERLUT MARK TRAVIS. Coproducer DAVID LOVE. Executive in charge of production FRED CARUSO. Written by TOM HEDLEY and DAVID Z. GOODMAN. Produced by D. CONSTANTINE CONTE. Directed by LEWIS TEAGLE.

A PARAMOUNT PICTURE

Copyright © 1982 by Paramount Pictures Corporation. All Rights Reserved.

DÈS AUJOURD'HUI!

LOEWS 1

954 STE-CATHERINE O. 861-7437

PEEL WESTMOUNT SQUARE 931-2477

TRANS-CAN. S. 52 697-8095

LE CINEMA

FAIRVIEW 2

11.20. LE CINEMA: SAM., DIM., LUN. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. FAIRVIEW: SAM., DIM., LUN. 12.45, 2.30, 4.15, 6.05, 7.50, 9.35. SEM. 6.05, 7.50, 9.35.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LOEWS 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00; sam., dernier spectacle: 11.10. KENT: sam., dim., lun.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40; sem.: 7.30, 9.40.

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

sem.: 7.30, 9.40.

LES CRITIQUES ONT DÉCOUVERT LA COMÉDIE DE L'ANNÉE!

14ANS

«Extrêmement drôle. Jusqu'à maintenant, la plus joyeuse surprise de l'année!» — Vincent Canby, NEW YORK TIMES

«Un petit bijou! Un excellent scénario merveilleusement interprété par des artistes de talent... un banquet, régal pour la tête et les yeux!» — Richard Corliss, TIME MAGAZINE

Diner



METRO GOLDWYN MAYER présente

UNE PRODUCTION DE JERRY WEINTRAUB

"DINER"

STEVE GUTTENBERG • DANIEL STERN • MICKEY ROURKE

KEVIN BACON • TIMOTHY DALY • ELLEN BARKIN

Executive Producer MARK JOHNSON Produced by JERRY WEINTRAUB

Written and Directed by BARRY LEVINSON

2e SEMAINE!

PLACE VILLE-MARIE

CINEMA 1 866-2644

PL. V.-MARIE: 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.



CHARIOTS OF FIRE

KENT: sam., dim., lun.: 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15; sem.: 7.00, 9.15.

LOEWS: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30; sem., dernier spectacle: 11.50.

DORVAL: sam., dim., lun.: 12.10, 2.25, 4.45, 7.05, 9.25; sem.: 7.05, 9.25.

954 STE-CATHERINE O. 861-7437

PEEL

KENT 2

6100 SHERBROOKE O. 489-9703

DORVAL 2

260 AVE DORVAL 631-8586

«LA GUERRE DU FEU a déjà battu des records de recettes.»

AGENCE FRANCE PRESSE

«La première histoire d'amour du monde.»

L.-G. Lemieux, LE SOLEIL



QUEST FOR FIRE

(LA GUERRE DU FEU)

IMPERIAL: 12.00, 1.50, 3.40, 5.30, 7.30, 9.30.

ADULTES \$5.00

ADOLESCENTS \$4.00

141 17 ans avec photo et carte d'identité

ÂGE D'OR DES CINÉMAS UNIS \$2.00

1430 BLEURY 288-7102

POUR CE FILM SEULEMENT

Vous n'aurez jamais aussi peur que vous n'aurez peur en voyant



HOUSE OF WAX

en trois dimensions un classique du film d'horreur de tous les temps.

Starring VINCENT PRICE • FRANK LOVEJOY

PHYLLIS KIRK

CAROLYN JONES • PAUL PICERNI

CHARLES BRONSON as Igor

Screenplay by CRANE WILBUR Produced by BRYAN FOY

Directed by ANDRE DE TOTH

AUJOURD'HUI!

PLACE 12.55, 2.40, 4.25, 6.10, 7.55, 9.40, SAM.

698 STE-CATHERINE O. 866-6991

McGILL DERNIER SPECTACLE 11.15.



PARTNERS

LOEWS: 1.40, 3.35, 5.35, 7.25, 9.10; sam., dernier spectacle: 11.00. CINE-PARC DOLLARD: ouverture à 7.00, radio AM requis.

LOEWS 2

954 STE-CATHERINE O. 861-7437

PEEL

TRANS-CANADIENNE S. 55 684-4442

Cinéparc DOLLARD 4

11.00. CINE-PARC DOLLARD: ouverture à 7.00, radio AM requis.

LOEWS 1.40, 3.35, 5.35, 7.25, 9.10; sam., dernier spectacle: 11.00. CINE-PARC DOLLARD: ouverture à 7.00, radio AM requis.

LOEWS 2

954 STE-CATHERINE O. 861-7437

PEEL

TRANS-CANADIENNE S. 55 684-4442

Cinéparc DOLLARD 4

11.00. CINE-PARC DOLLARD: ouverture à 7.00, radio AM requis.

LOEWS 1.40, 3.35, 5.35, 7.25, 9.10; sam., dernier spectacle: 11.00. CINE-PARC DOLLARD: ouverture à 7.00, radio AM requis.

LOEWS 2

954 STE-CATHERINE O. 861-7437

PEEL

TRANS-CANADIENNE S. 55 684-4442

Cinéparc DOLLARD 4

11.00. CINE-PARC DOLLARD: ouverture à 7.00, radio AM requis.

LOEWS 1.40, 3.35, 5.35, 7.25, 9.10; sam., dernier spectacle: 11.00. CINE-PARC DOLLARD: ouverture à 7.00, radio AM requis.

LOEWS 2

954 STE-CATHERINE O. 861-7437

PEEL

TRANS-CANADIENNE S. 55 684-4442

Cinéparc DOLLARD 4

11.00. CINE-PARC DOLLARD: ouverture à 7.00, radio AM requis.

LOEWS 1.40, 3.35, 5.35, 7.25, 9.10; sam., dernier spectacle: 11.00. CINE-PARC DOLLARD: ouverture à 7.00, radio AM requis.

LOEWS 2

954 STE-CATHERINE O. 861-7437

PEEL

GRC: portes closes pour le procès de l'officier Sauvé

■ Afin de protéger la vie de certains informateurs de police, c'est derrière des portes hermétiquement closes que s'est ouvert, hier, le procès du sergent-major Paul Sauvé, de la Gendarmerie royale du Canada, accusé de complot, de possession et de trafic de 157 livres de hashish.

MARIO ROY

Le juge Guy Guérin, de la Cour des sessions, a décrété le huis-clos absolu après avoir accueilli une requête en ce sens pré-

sentée par Mes Raphaël Schacter et Michel Proulx, qui représentent respectivement l'officier Sauvé ainsi que Gerald Hiscock, 39 ans, un employé de CP Air qui est confronté aux mêmes accusations; le procureur agissant en poursuite, Me Harvey Yarosky, ne s'est pas objecté à ce que soient prises ces mesures exceptionnelles.

En vertu de cette ordonnance, absolument personne — pas même des avocats ou des policiers étrangers à la cause — n'est admis dans la salle d'audience où

s'instruit ce procès conjoint; les enregistrements magnétiques des dépositions sont mis sous scellés; des arrangements spéciaux avec la galerie de la presse du Palais de justice sont envisagés afin d'assurer la couverture de l'événement.

Tout ceci, dans le but d'assurer le secret le plus complet en ce qui concerne l'identité des informateurs de la GRC en matière de stupéfiants, lesquels doivent apporter des éléments essentiels de la preuve accumulée contre les deux accusés.

Paul Sauvé, 46 ans, était considéré comme le numéro 2 de la section des stupéfiants de la GRC, au sein de laquelle il comptait 26 ans de service.

Il avait participé à de rebondissantes enquêtes, dont celle menée contre la fameuse « french connection », ou contre des personnalités aussi connues que les Controni, Dasti et Conrad Bouchard. Comme son présumé complice, il a été appréhendé le 22 mai 1980, après des mois de filature. Le procès se poursuit ce matin.

CINÉ-PARCS

EN 2^e SEM. EN PRÉMIÈRE

BUD SPENCER GARY GUFFEY

FAUT PAS POUSSER

Un film de Michèle Lupo

LE GAGNANT

Plus 3^e film

St-EUSTACHE 2 REPENTIGNY 2

Juste au moment où vous pensez qu'il n'y a plus de danger...

LA MORT AU LARGE

avec JAMES FRANCIS - VIC MORGAN

St-EUSTACHE 1 REPENTIGNY 1

WALT DISNEY TOUS

Même les Chats de Ruelles ont une place dans le Cœur des Jeunes...

LES ARISTOCHATS

Un candidat au poil

St-EUSTACHE 5

en nomination "4 OSCARS"

LOUIS MALLE ATLANTIC CITY

BURT LANCASTER SUSAN SARANDON

St-EUSTACHE 4

14 ANS

MOTO MASSACRE

Cascades Remy Juvenne

LONG WEEK END "n" ROLL

St-EUSTACHE 3

le paradis 2

2^e film BULLDOZER

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 31 15

20:00
TÉLÉ-BILLARD 1982
Tournoi «Billard Canada». Ronde 8ième de finale. Gaston Leblanc rencontre André Desrochers.

CANAL 25

22:00
CONFÉRENCE DE RAY VINCENT
Cette semaine, la conférence s'intitule: «Savez-vous apprécier?» En reprise: samedi 14h00 et dimanche 18h00.

TVSQ 31 15

TÉLÉ DES SPORTS

07:00 LA BONNE HABITUDE
La conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.

07:30 LA BONNE HABITUDE
Voir 7h00.

08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du mercredi.

08:30 SPORT CIBLE
Magazine d'information sur des personnalités du monde du sport.

09:00 LES MILLE SECRETS DE LA PÊCHE
Petits trucs pour apprêter le poisson.

09:30 BASEBALL
Journal de fin de saison de la ligue de développement midjet. Cette semaine: Les Orioles de Lochine vs Les Expos de St-Léonard.

12:00 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES
Sujet historique: le poste.

13:00 LA BOXE AMATEUR
Les Gants Dorés intermédiaires 1982. Finale. Cette semaine Sergio Santanella vs Sergio Cusson.

15:00 GYMNASTIQUE
Championnat Provincial de Développement. Sol, poutre, barre fixe, sauts de cheval.

17:00 LA BONNE HABITUDE
Voir 7h00.

17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du jeudi.

18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel.

18:30 SPORT CIBLE
Voir 8h30.

19:00 LES QUILLES
Tournoi «Champion» de petites quilles. Rencontre par équipes Pro-Am.

20:00 TÉLÉ-BILLARD 82
Voir encadré.

21:30 LES MILLE SECRETS DE LA PÊCHE
Voir 9h00.

22:00 EN COURANT LES BOIS
Histoire de pêche.

23:00 SPORT CIBLE
Voir 8h30.

23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.

00:00 LA BOXE AMATEUR
Voir 13h00.

02:00 GYMNASTIQUE
Voir 15h00.

04:00 CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE KARTING
1ère tranche en classe nationale et internationale.

05:00 CAMPING CARAVANNING
La sécurité avant tout. Les fils d'extension. Les dangers à prévenir.

06:00 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES
Voir 12h00.

TVJQ 26

TÉLÉ DES JEUNES

07:30 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE
Reprise à 12h30 - 16h30.
Des ciseaux, de la colle et du papier, c'est tout ce dont Mireille aura besoin pour bricoler.

08:00 LEÇONS DE CHOSES
Les précautions à prendre lors d'excursions en forêt.

08:30 PAROLE AUX JEUNES
Reprise à 15h00.
Les jeunes ont réellement le droit de parole. Cette semaine: La délinquance.

09:00 ENFANTS DU THÉÂTRE
Après s'être maquillés en clown, les enfants s'amusent à des exercices et à des numéros de clown.

09:30 CLIN D'OEIL
Reprise à 17h30.
1ère partie: Clin d'oeil aux animaux: La grue antigone.
2e partie: Clin d'oeil à la nature: Les mammifères.

10:00 MILLE CLÉ DE SOL
Mille Clé de Sol reçoit Diane Thibodeau qui nous entretient de la danse créative.

11:00 ANTENNE 26
Reprise à 17h00 (voir encadré).

11:30 CLIN D'OEIL
1ère partie: Clin d'oeil aux animaux: Le cygne. 2e partie: Clin d'oeil à la nature: Les dinosaures.

12:00 GRENIER SOUS LA MER
L'énorme esturgeon qui est inoffensif et le minuscule piranha qui est féroce.

13:00 FAIS DODO

13:30 TOUREVILLE
Avec M. Bien nous visitons le Château Dufresne.

14:00 PLUCHE ET BRINDILLE
Comment prononcer et écrire G.

14:30 HISTOIRE DE LA MUSIQUE
L'importance de Liszt et Chopin pour le piano.

15:30 COSMOTEC
Découverte du «balai», Meurisse décide d'apprendre la gigue.

16:00 JOUONS ENSEMBLE
Cette semaine nos amis apprennent à jouer l'agroballet... avec des foulards!

16:15 1.2.3.4.
Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.

18:30 MILLE CLÉ DE SOL
Mille Clé de Sol reçoit Danielle Lauzanne, danseuse et professeur, qui nous entretient de la danse classique.

19:30 RADIO-VIDÉO
Cette semaine, Normand Sauvé nous présente: Joan Jetty, Kate Bush, Lene Lovich, Blondie, Joan Armatrading, Stevie Nicks.



Rencontre avec François Trotter (photo), qui tient le rôle de Thomas dans la pièce «Acapulco, Madames» d'Yves Jamiaque. À 23h00 à l'émission «Arts-Québec» au canal 29.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 25

12:00
LA VIE DU FRÈRE ANDRÉ
Le père Bernard Lafrenière, vice-postulateur de la cause du frère André, nous parle des origines de l'oratoire du Mont-Royal.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

20 26

17:00
ANTENNE 26:
Sophie rencontre pour vous Meurisse de Cosmotec et vous présente le Planétarium Dow.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161
Télécanal Vidéotron 656-2111
Télécanal de la Rive Sud 833-1920
Cablevision Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rive Sud 655-6300
Télécanal des Mille Îles 471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Les Télé-informations La Presse: 24 heures par jour sur le câble

du MAURIER vous donne rendez-vous à la Grande Virée

Les samedis 22 et 29 mai, venez vous divertir au Parc Richelieu... Musiciens et chanteurs vous feront vivre au rythme de la Grande Virée.

En vedette, le samedi 22 mai:

- ★ Kaméléon
- ★ Le Prix International de la Jeune Chanson
- ★ Daniel Lavoie
- ★ Diane Tell

En vedette, le samedi 29 mai:

- ★ Manuel Brault
- ★ Robert Paquette
- ★ Edith Butler
- ★ Jean Lapointe



Où?
• Parc Richelieu,
15910, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles, 642-7444.



Comment s'y rendre?
• Métro Honoré-Beaugrand;
autobus 86
jusqu'au bout de l'île.



Combien?
• Prix du billet d'une journée. Parterre 16,50 \$.
Sièges réservés, gradins couverts 16,50 \$. Café-terrasse 25,00 \$.
Enfants de moins de 10 ans admis gratuitement.
• Billets en vente aux comptoirs Ticketron, chez Archambault Musique, Télétion et aux guichets.
• Renseignements: 845-6203



OFFRE RÉPÉTÉE À LA DEMANDE POPULAIRE 6,95\$

Vous avez fait un grand succès à nos plats offerts à prix spécial. Alors, au moment où nous allons baisser le rideau sur notre offre à 6,95 \$, vous nous avez demandé de la continuer. Comment pourrions-nous résister à une ovation de ce genre? Nous renouvelons donc notre offre à prix spécial. Vous pourrez encore savourer n'importe lequel de ces plats de résistance pour 6,95 \$ chacun. Mais seulement jusqu'au 30 mai.

Donc, faites vite. Et venez à temps pour assister à la répétition de notre spectacle de variétés.

Ces plats de résistance spéciaux sont servis avec une salade verte et croquante ou une salade de mandarines et d'amandes.

POITRINE DE POULET CACCIATORE
Sauté dans une sauce tomate savoureuse avec des oignons, des poivrons et un filet de vin. Servie sur un lit de petites pâtes.

POISSON CUIT AU FOUR
La prise du jour cuite à la perfection et nappée d'une sauce aux câpres, au beurre et au citron.

CRÊPE AU BOEUF BOURGUIGNON ET CRÊPE RATATOUILLE
La première est garnie de tendres morceaux de bœuf et d'oignons perlés mijotés dans une sauce au vin rouge. L'autre, d'un mélange de légumes à la mode du midi de la France.



Les Terrasses 849-4265 Offre valable après 17h

Quelques centaines de pèlerins, dans une ambiance de joie, se sont envolés vers Rome

UNE MIRACULÉE DU FRÈRE ANDRÉ SE RACONTE

«Le voyage à Rome pour la béatification du frère André, je n'y comptais pas du tout. Je l'avais eu mon gros cadeau. Mais le père Marcel Lalonde m'a téléphoné et m'a dit que l'Oratoire Saint-Joseph payait mon voyage.»

JULES BÉLIVEAU



Photo La PRESSE, Jean Goupil
Sœur Rachel Bengle

«Nous sommes entre bonnes mains», répétait une religieuse à qui voulait bien l'entendre. Dans la foule, il y avait aussi un bon nombre de laïcs. Par exemple, cet homme de 79 ans et sa femme de 73 ans, M. et Mme Georges et Françoise Charest.

«Pourquoi ce voyage?», a dit M. Charest. C'est pour un genre de pèlerinage. Et parce que j'ai toujours eu confiance en Saint-Joseph et le frère André.

C'est sa femme qui a cependant ajouté: «C'est notre premier grand voyage. Mon mari s'est dit qu'il était important parce que l'an prochain, à cause de ses petites misères de santé, il ne pourra peut-être plus faire le tour du bloc.»

M. et Mme Charest habitent les habitations Jeanne-Mance à Montréal.

Piperno aurait eu accès à des armes soviétiques venues du Moyen-Orient

PRÉTEND LE GOUVERNEMENT ITALIEN

(PC) — Francesco Piperno, soupçonné d'avoir appartenu au groupe terroriste des Brigades rouges, aurait eu accès à des armes expédiées en Italie depuis un pays du Moyen-Orient.

Me Joseph Nuss, qui représente le gouvernement italien, a versé hier au dossier de l'audience sur l'extradition de Piperno, une déclaration d'Antonio Savasta — chef de l'unité des Brigades rouges qui a enlevé le général américain James Dozier en janvier — selon qui un autre terroriste lui aurait affirmé que Piperno était en mesure de leur fournir des armes, notamment des carabines Kalychnikov de fabrication soviétique.

ROBERT WINTERS
de la Presse canadienne

La déclaration de Savasta date du 8 février, peu après son arrestation pour l'affaire Dozier. Depuis, il a fourni à la police des renseignements permettant de poursuivre d'autres terroristes.

On en était au troisième jour de l'audience sur l'extradition de Piperno, accusé en Italie de l'enlèvement et du meurtre de l'ex-premier ministre Aldo Moro, et du meurtre de cinq de ses gardes du corps, en 1978.

Me Nuss a lu en partie la déclaration faite par Savasta devant un magistrat italien, mais les reporters n'ont pas eu la permission de voir tout le rapport.

C'était l'un des nombreux documents déposés au tribunal mais dont l'admissibilité est contestée par le procureur de la dé-

fense, Me Pierre Poupart, parce qu'il s'agirait en partie de renseignements basés sur le oui-dire que la loi canadienne ne permet pas d'accepter comme preuves.

Envoi d'armes

Dans sa déclaration, Savasta affirme avoir appris de Valerio Morucci, l'un des 23 présumés membres des Brigades rouges qui subissent leur procès à Rome pour l'enlèvement et le meurtre de Moro, qu'un envoi d'armes était arrivé en Italie venant du Moyen-Orient, contenant notamment plusieurs Kalychnikov.

Les armes, offertes gratuitement, «étaient accessibles à Piperno et (Lanfranco) Pace», dit la déclaration. Pace, l'un des accusés romains, est toujours en liberté.

Selon Savasta, on aurait fourni les armes à condition que

les Brigades rouges «renforcent leurs liens avec les autres organisations de combat en Italie, notamment Prima Linea (Première ligne) et les groupes armés proches de Metropolis», magazine d'extrême-gauche dont Piperno et Pace étaient des fondateurs.

Mais Savasta explique que l'offre d'armes fut rejetée «parce que notre organisation a toujours refusé d'être influencée par des forces externes».

Me Nuss considère que l'offre d'armes confirme qu'il existait un lien entre Piperno et Morucci. Il a noté également que l'arme ayant servi à tuer Moro, un Skorpion de fabrication tchèque, avait été trouvée par la police dans une chambre où vivaient Morucci et Adriana Faranda, cette dernière parmi les accusés dans l'affaire Moro.

Au théâtre DENISE-PELLETIER
Jusqu'au 29 mai 1982



Pontiac
de Pierre Goulet

Mise en scène... Roland LAROCHE
Décors... Claude FORTIN
Costumes... Pierre PERRAULT
Éclairages... Michel BEAULIEU
Musique... Vincent DIONNE

Distribution
(par ordre alphabétique)
PONTIAC... Roger BLAY
Yvan BENOIT
Alain CHARBONNEAU
Pierre COLIN
Colette COURTOIS
Benoit DAGENAIS
Anne DANDURAND
Vincent DIONNE
Bertrand GAGNON
Marc GELINAS
Marcel GIRARD
Françoise GRAITON
Réjean GUENETTE
Jean-Denis LEDUC
Yves MASSICOTTE
Guy NADON
Gilles PELLETIER
Daniel VALCOURT

...des tableaux témoignants d'une belle maîtrise et d'une belle inspiration de la part du metteur en scène...
...une très belle composition, celle de Roger Blay dans le rôle de Pontiac...
Mortel Durrine, LA PRESSE

253-8974

CE SOIR 19h30 - Samedi 21h
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
4353 Ste-Catherine Est

Invitation spéciale aux dames
Gogo Boys
de 13h à 19h30
Bar «3702» Sexe
3702, boul. Saint-Laurent
844-8211

WALT DISNEY
LA BELLE ET LE CLOCHARD
en dessins animés
Sam., dim.: 12h15 - 2h30
- 4h45 - 7h. En sem.: 7h
Cinéma Lumière
1313 est. rue Belanger
Tél.: 272-1888

Gerard (DEEP THROAT) Damiano
Va encore plus loin!
100% Al Goldstein
En primeur 4e SEMAINE
beyond your Wildest Dreams
DEUXIEME GRAND FILM
11:00, 1:25, 3:50, 6:10, 8:30
LE BEAVER
5117 PARK 844-1932

EN PREMIERE deux films de sexe
JOHN HOLMES DANS LE RÔLE DE CASANOVA
AVEC UNE BROCHETTE DES PLUS JOLIES FILLES DE L'HISTOIRE DU CINÉMA
LES NOUVELLES AVENTURES ÉROTIQUES DE
Casanova
LOVE SECRETS
EVE
1229 Blvd St-Laurent (Mtl 371)

6e mois
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR
PLUS
Échanges Érotiques
DU PLAISIR SANS FIN
Rivoli 2
St-Denis et Belanger 277-3719

EN PREMIER 18 ANS adultes
des filles A TOUT FAIRE
omega 2
Plus: 2e FILM ÉROTIQUE
PAPINEAU 1
4519 PAPINEAU avec Mary ROYAL 527-8815

3 supers sexes
chasse à l'amour à travers 7 LITS
CARESSE inavouable
PARTIES FINES
Rivoli 1
St-Denis et Belanger 277-3719
PAPINEAU 2
4519 PAPINEAU avec Mary ROYAL 527-8815

POUR TOUS A chaque tournant, ces démons de la moto se livrent une lutte meurtrière et SANS MERCY!
MOTO MASSACRE
2e FILM AUX CINÉMAS
st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
st-jerome 1590 RUE ST-JEROME 436-5944
st-eustache 3 437-6660 879-1707
VALLEYFIELD 1 E PARIS 50 rue Dufferin 371-1003

Juste au moment où vous pensez qu'il n'y a plus de danger...

14 ANS

il est de retour plus affamé et terrifiant que jamais!

LA MORT AU LARGE

avec JAMES FRANCISCUS VIC MORROW V.F. de: "LAST JAWS"

CJMS 1280 et VOILE AU VENT 1602 est. rue Fleury

st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

2e FILM AUX CINÉMAS ET CINE-PARCS: ciné st-eustache 1 ROUTE 15 SORTIE 21 472-6660 879-1707

le paradis 2 8215 RUE HOCHÉLAGA 354-3110

ciné repentin 581-7740 861-6641

Vous offrez la chance de gagner une PLANCHE À VOILE 'Oceanite Gulf' EN MONTRE AU CINÉMA ST-DENIS

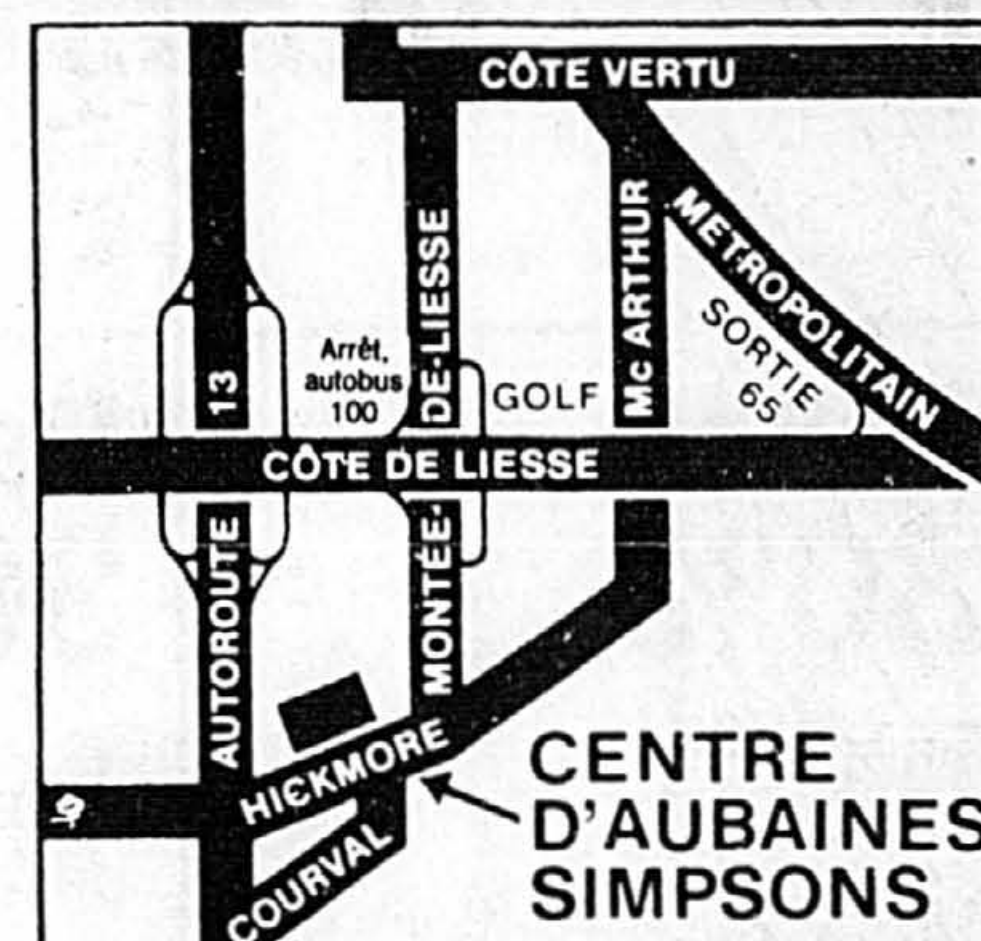
Le billet d'admission vous donne droit à un coupon de participation du tirage qui aura lieu le 4 juin 82 au cinéma St-Denis diffusé en direct à CJMS 1280

Tous les règlements du concours sont indiqués sur le coupon de participation

CENTRE DE JARDINAGE SIMPSONS

MAINTENANT OUVERT
AU CENTRE D'AUBAINES
4895, RUE HICKMORE

Embellissez votre jardin et simplifiez votre travail avec des outils, accessoires et ornements à rabais et bas prix !



L'endroit est facile à trouver

En venant de l'est - prendre la sortie 65 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 miles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse, puis à gauche pour aller vers le sud sous le boulevard Côte-de-Liesse et tourner à droite sur Hickmore.

En venant de l'ouest - prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls-Royce, 1/2 mile à l'est de l'usine Rolls-Royce, sur la route de service, tourner à droite sur Montée-de-Liesse, puis à droite sur Hickmore.

En venant du nord - prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Côte-de-Liesse, prendre la route de service jusqu'à la Montée-de-Liesse, tourner à droite sur Hickmore.

En venant du sud - prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Hickmore.

Par autobus: prenez l'autobus 100 de la CTCUM, à l'ouest du métro Crémazie, jusqu'à Montée-de-Liesse. Une courte distance vous sépare maintenant de l'édifice Hickmore.

SPÉCIAUX D'OUVERTURE

Outils de jardinage

Arrosoir oscillant. 72 seul. 7⁹⁹
Rabais 10% — Epandeur 41 cm. 24 seul. (18.99) 16⁹⁸
Brouette 3 pi¹ 19⁹⁹

Rabais 20% à 27%

Outils pour jardinage
Fourche pour bêcher. 48 seul. (16.98) 12⁹⁸
Pelle à long manche. 48 seul. (9.98) 7⁹⁸
Pelle à pointe arrondie, manche en «D». 48 seul. (9.98) 7⁹⁸
Bêche à manche en «D». 36 seul. (9.98) 7⁹⁸
Rateau à jardinage. 36 seul. (8.98) 6⁹⁸
Coupe-bordure. 36 seul. (6.98) 5⁹⁸
Cultivateur. 36 seul. (4.98) 3⁴⁹
Cisailles pour haies. 36 paires seul. (12.98) 9⁹⁸
Rateau à feuilles. 48 seul. (9.98) 7²⁹

Accessoires décoratifs

Rabais 12% — Jardinière forme d'urne. Plastique (7.99) 6⁹⁸
Rabais 16% — Bain pour oiseaux (5.99) 4⁹⁸
Rabais 21% — Jardinière forme de bain (6.99) 5⁴⁹
Rabais 12% — Jardinière forme de cygne (5.49) 4⁷⁹
Puits 39⁹⁹
Âne 39⁹⁹
Variété d'animaux ch. 6⁹⁹

Remises «Duramark»

Rabais \$100 — Modèle TB107. Beige rotin/similibois. Dim. ext.: 299.7 x 215.9 cm; dim. int.: 292.1 x 203.2 cm; Hauteur max. 185.4 cm. 30 seul. (299.99) 199⁹⁹

Rabais 37% à 50%

Vaste choix d'engrais tel que: «Weed and Feed», «All Purpose», «Bone Meal».

(2.99 à 26.99) vente 1⁴⁹ à 16⁹⁹

Variété de jardinières à suspendre. 16 à 31 cm. 1⁴⁹ à 3²⁹ Prix Simpsons

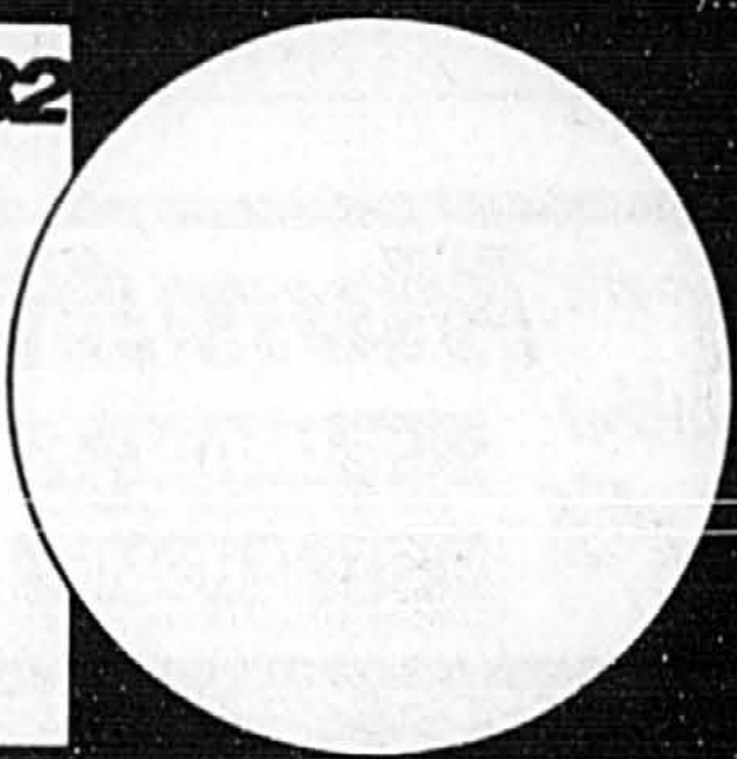
Rabais 26%

Dévidoir pivotant pour boyau d'arrosage. (14.98) vente 10⁹⁹

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons
Rayon 690, quincaillerie, Centre d'aubaines seulement.
Pour achat en personne seulement

Simpsons MD

1872-1982



spéciaux "congé"

Pour 3 jours seulement,
aujourd'hui,
samedi et lundi,
21, 22 et 24 mai
(sauf s'il y a épuisement du stock).

Rabais 33 1/3% Blouses tissus variés pour dames Imprimés ou ton unis. Tailles 8 à 16 dans le groupe. Rayons 304 et 617, vêtements sport pour dames.	Rabais 33 1/3% Manteaux tout temps pour dames Marine, tan ou beige. Petites 8 à 16, moyennes 10 à 18. (\$75) vente 49⁹⁹ Rayon 301, manteaux pour dames.	Rabais 30% Vêtements tailles juniors pour dames Variété de modèles, tissus et coloris. P, M, G dans le groupe. (\$19 à \$38) vente 12⁹⁹ à 25⁹⁹ Rayon 302, boutique E3 pour juniors.	Rabais \$16 Blazers pour dames Twill. Marine, blanc ou kaki. Moyennes 8 à 18 dans le groupe. (35.99) vente 19⁹⁹ Rayon 304, vêtements sport pour dames.	À très bas prix! Robes pour dames Variété de tailles, coloris et modèles dans le groupe. 4⁹⁹ et 9⁹⁹ Prix Simpsons Rayons 307 et 616, robes pour dames.	Rabais 50% Vêtements de détente pour dames Courts, P, M, G. Longs pour tailles fortes. Couleurs variées. (19.99 à \$37) vente 9⁹⁹ à 18⁹⁹ Rayon 326, lingerie.
Rabais 38% Vestes pour garçons et fillettes Bleu roi, turquoise, brun ou rose pâle dans groupe. 2 à 6X: 7 à 14. (12.98 à 24.98) vente 7⁹⁹ à 14⁹⁹ Rayons 335 et 336, vêtements pour enfants.	Rabais 33 1/3% Collants entièrement diaphanes "Simco" Pour dames 4'10" - 5'8" (90-155 lb). Épice, taupe ou brun. (1.49 ch. 3/4.09) vente 99¢ ch. 3/2⁹⁵ Rayon 229, bas pour dames.	Rabais 47% à 50% Variété de sacs à main pour l'été Enveloppes, paniers en paille et fourre-tout dans le groupe. (7.99 à 22.99) vente 3⁹⁹ à 11⁹⁹ Rayon 225, sacs à main.	Rabais 25% Stock entier de "Tender Tootsies" Chaussures et pantoufles variées. Pointures (avec 1/2") 5 à 10. Rayon 276, chaussures pour dames.	Rabais 25% Veste de golf pour jeunes gens Marine, noir ou gris. P, M, G dans le groupe. (\$40) vente 29⁹⁹ Rayon 278, vêtements pour jeunes gens.	Rabais 25% Stock entier de maillots-T Pour jeunes gens. Tons unis et rayures dans la sélection. P, M, G. Rayon 278, vêtements pour jeunes gens.
Rabais 25% à 43% Vestes de golf et blousons Pour hommes. Variété de modèles, tailles et coloris. (19.99 à \$40) vente 14⁹⁹ à 22⁹⁹ Rayon 260, vêtements pour hommes.	Rabais 24% à 30% Sélection de tenues pour garçons Dessous "Simco" et vêtements sport. P, M, G, TG dans groupe. (1.98 à \$30) vente 1⁴⁹ à 20⁹⁹ Rayon 269, vêtements pour garçons.	Prix spécial Chemises de ville "Arrow" pour hommes Manches courtes ou longues. Polyester/coton. 14 à 17 1/2. 13⁹⁹ Prix Simpsons Rayon 251, accessoires pour hommes.	Rabais 28% Maillots de bain pour hommes Marine, bleu poudre, rouge, blanc ou beige. P, M, G, TG. (6.99) vente 4⁹⁹ Rayon 264, vêtements sport pour hommes.	Rabais 30% Maillots-T manches courtes pour hommes Beige, marine, bleu roi, gris, brun ou noir. P, M, G, TG. (12.99) vente 8⁹⁹ Rayon 264, vêtements sport pour hommes.	Rabais 39% Douillettes polyester/coton Jumeau (24.98 à 74.98) vente 14⁹⁹ à 44⁹⁹ Double (29.98 à 89.98) vente 17⁹⁹ à 53⁹⁹ Queen (34.98 à 99.98) vente 20⁹⁹ à 59⁹⁹ Rayon 351, linge de maison.
Rabais 39% Accessoires pour salle de bain Serviettes vente 1⁷⁹ à 8⁹⁹ (2.99 à 13.99) Tapis de bain (19.00) 11⁴⁰ Couvre-abattant (8.00) 4⁹⁰ Rideaux de douche (19.99) 12¹⁹ Rayon 351, linge de maison.	Rabais 38% à 40% Nappes et serviettes Variété de dimensions, motifs élégants. Polyester/coton. (2.99 à 44.99) vente 1⁷⁹ à 27⁹⁹ Rayon 351, linge de maison.	Rabais 40% Oreillers bourre polyester Housse coton ou coton mixte. Format standard. (5.99) vente 3⁹⁹ Rayon 351, linge de maison.	Rabais 39% Édredon coton à bourre duvet vente 155⁹⁹ Jumeau (259.98) 155⁹⁹ Double (319.98) 191⁹⁹ Queen (359.98) 215⁹⁹ Rayon 351, linge de maison.	Rabais 39% Draps et taies d'oreillers vente 11³⁹ à 14³⁹ Housse ou plat Jumeau (18.98 à 23.98) 11³⁹ à 14³⁹ Double (24.98 à 28.98) 14⁹⁹ à 17⁹⁹ Queen (34.98 à 38.98) 20⁹⁹ à 23⁹⁹ Rayon 351, linge de maison.	Rabais 25% Variété d'ampoules 3 intensités, 40, 60, 100 watts dans la sélection. Rayon 439, lampes et plafonniers.
Rabais 25% Lampes et plafonniers Base céramique, métal ou verre. Ampoules non incluses. Rayon 439, lampes et plafonniers.	Rabais 25% Tableaux et gravures encadrées Peintures à l'huile, reproductions et gravures. Rayon 451, tableaux et encadrements.	Rabais 30% Accessoires de placard Cintres, sacs pour vêtements, chandails et lessive. Rayon 451, accessoires de placard.	Rabais \$10 à \$40 Ens. stylos simple ou jumelé Variété de modèles, bases chêne massif. (\$47 à \$140) vente 36⁹⁹ à 99⁹⁹ Rayon 202, papeterie.	Rabais \$40 Barbecue au gaz "Duramark" Brûleur jumelé. 40,000 BTU. Bonne incluse. Modèle D0400. (439.99) vente 399⁹⁹ Rayon 426, articles ménagers.	Rabais 33 1/3% Sélection de radios, marques réputées Portatifs, de table, avec cassettophone, radios-réveil dans groupe. Rayon 395, appareils de divertissement.
Rabais 30% Tapis de moquette 183 x 275 cm ou 275 x 366 cm. Variété de coloris. (\$69 à \$249) vente 48⁹⁰ à 174⁹⁰ Rayon 376, couvre-planchers.	Rabais 30% Sélection de tapis 183 x 275 cm et plus grand. Laine, acrylique, nylon et fibres mixtes. Rayon 376, couvre-planchers.	Rabais 30% Stock entier de tapis genre chinois 77 x 122 cm à 275 x 366 cm. (\$185 à \$6,499) vente 129⁵⁰ à 4549⁹⁰ Rayon 376, couvre-planchers.	Rabais 40% Accessoires "Le Creuset" de France Fonte, extérieur émail cuit. Vont au lave-vaisselle. Rayon 426, articles ménagers.	Rabais 20% Équipement pour tennis Raquettes, sacs, housses et balles de marques réputées. Rayon 469, articles de sport.	Rabais 20% Meubles de jardin Articles présentement offerts à rabais non inclus. Rayon 401, meubles.
Rabais 25% Tous nos matelas et sommiers-tapissier* Jumeau, double, ens. Queen et King. Rayon 401, meubles. * Aussi au Centre d'aubaines Hickmore	Rabais 25% Stock entier de meubles en rotin Fauteuils, paravents, coffres et tables gigognes dans la sélection. Rayon 401, meubles	Rabais 25% Variété d'unités murales Vaste choix de styles et de fini. Variété de dimensions. Rayon 401, meubles	Rabais 25% Meubles pin fini naturel clair Sélection de meubles pour vivre ou salle à dîner. Rayon 401, meubles	Rabais 25% Stock entier de tables d'appoint Style contemporain ou traditionnel. Finis variés. Rayon 401, meubles	

En vente aux 5 magasins Simpsons
Pour achat en personne seulement.
Tous les modèles, tailles, coloris non offerts aux 5 magasins.
Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.
Articles saisonniers en vente tant qu'il y en aura.

Simpsons^{MD}